This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

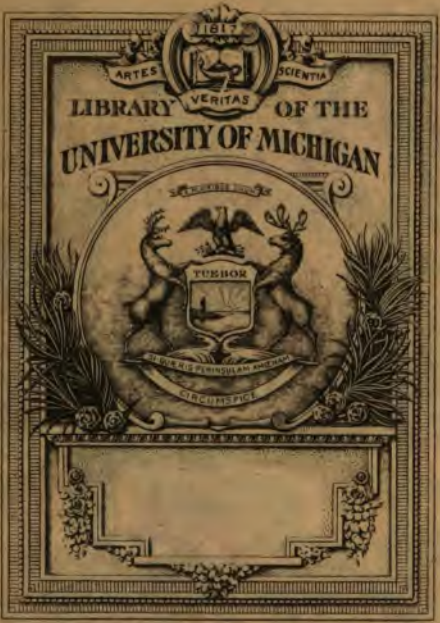
1817
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
CIRCUMSPICE

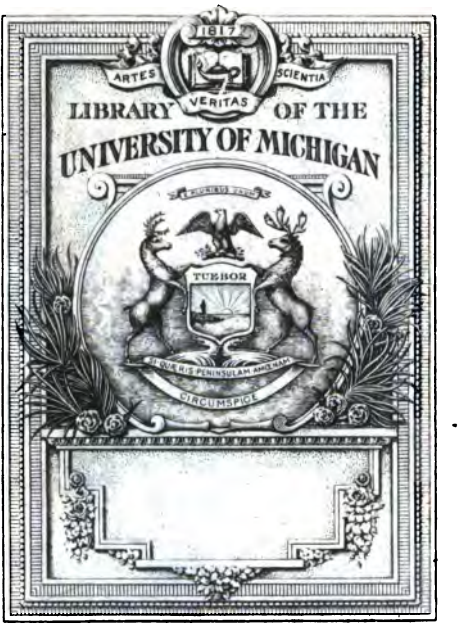
1817
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
CIRCUMSPICE

840.
R274
175

ANECDOTES

LITTÉRAIRES.

TOME TROISIEME.

Raynal, Guillaume Thomas Franç

ANECDOTES
LITTÉRAIRES,
OU
HISTOIRE

DE ce qui eſt arrivé de plus ſingulier & de plus intéreſſant aux Ecrivains François, depuis le renouvellement des Lettres ſous François I. juſqu'à nos jours.

Nouvelle Edition augmentée.

TOME TROISIEME.

A PARIS,

Chez { DURAND, rue S. Jacques, au Griffon.
PISSOT, Quai des Auguſtins, à la Sageſſe.

M. DCC. LII.

Avec Approbation & Privilége du Roi.

Rm. Lang.
Picard
11-22-50
22848

ANECDOTES LITTÉRAIRES.

EDME BOURSAULT, né en Bourgogne l'an 1638, mort en 1701.

I.

BOURSAULT ayant fait en 1671, par ordre du Roi, pour l'éducation du Dauphin, un Livre qui a pour titre, *l'Etude des Souverains*; le Prince en fut si content qu'il se le fit lire plusieurs fois, & il en crut l'Auteur si capable de contribuer à former la jeunesse d'un grand Prince, qu'il lui fit l'honneur de le nommer sous Précepteur de *Monseigneur*: mais comme Boursault n'avoit jamais étu-

dié le Latin, il ne put pas occuper un poste si honnorable

II.

THOMAS Corneille aimoit tendrement Boursault, & vouloit absolument qu'il demandât à être de l'Académie ; & sur ce que celui-ci alléguoit toujours son ignorance, & lui demandoit de bonne foi ce que feroit l'Académie d'un sujet ignare, & non lettré, qui ne savoit ni Latin ni Grec ? Il n'est pas question, lui répondit-il, d'un Académie Greque ou Latine, mais d'une Académie Françoise. Et qui sait mieux le François que vous ?

III.

DESPRÉAUX étant allé aux eaux de Bourbon, pour une extinction de voix, & y étant resté beaucoup plus de tems qu'il ne l'avoit cru, Boursault qui étoit Receveur des Tailles à Montluçon en Bourbonnois, apprit par un de leurs amis communs, que son Censeur étoit dans son voisinage,

& qu'il y manquoit d'argent. Il n'hésita pas un seul moment à l'aller trouver à Bourbon, & lui porta une bourse de deux cens louis. Despréaux fut si surpris & en même-tems si touché d'une générosité qu'il avoit si peu mérité, qu'il se reconcilia sincerement, & lia avec lui une étroite & tendre amitié.

IV.

BOURSAULT prétend dans la préface de son Germanicus, que cette piece brouilla les deux plus grands Tragiques que la France ait eus. Corneille, dit-il, parla si avantageusement de cet ouvrage à l'Académie, qu'il lui échappa de dire qu'il ne lui manquoit que le nom de Racine pour être achevé, dont Racine s'étant offensé, ils en vinrent à des paroles piquantes; & depuis ce tems-là ils ont vécu, non sans estime l'un pour l'autre, mais sans amitié.

V.

BOURSAULT faisoit en vers tous les huit jours une Gazette qui plaisoit

beaucoup au Roi & à toute la Cour. Une ſemaine s'étant trouvée ſtérile en nouvelles, le Gazetier ſe plaignit à la table de M. le Duc de Guiſe, de n'avoir rien de divertiſſant dont il pût remplir ſa Gazette. Ce Prince s'ouvrit d'abord à lui donner un ſujet très-propre à réjouir le Roi & la Cour. C'étoit une aventure arrivée à la porte de l'Hôtel de Guiſe, chez une brodeuſe fort en vogue, où les Capucins du Marais faiſoient broder un Saint François. Un jour que leur Sacriſtain étoit allé chez la Brodeuſe pour voir où en étoit l'ouvrage, il s'endormit profondément, la tête ſur le métier où il regardoit travailler ; l'habile & malicieuſe ouvriere, qui en étoit préciſément à broder le menton du Saint, ſaiſit l'occaſion favorable d'ajuſter artiſtement la longue barbe du Révérend Pere pour en compoſer en diligence la barbe de S. François. Au réveil le Religieux fut auſſi étonné qu'indigné de ſe trouver pris par un endroit qu'il croyoit ſi reſpectable ; il y eut un débat aſſez plaiſant entre

lui & la Brodeuſe à qui reſteroit cette barbe.

Ce fut de cette aventure que Bourſault fit la plus jolie de toutes les Gazettes, par un eſprit de badinage & nullement d'impiété. Le Roi qui étoit jeune en rit beaucoup, & n'y trouva rien à dire. La vertueuſe Reine Marie-Théreſe qui étoit la piété même, ne laiſſa pas d'en rire auſſi, & n'en fut point ſcandaliſée. Toute la Cour à l'envi en apprit les vers par cœur. Mais le Confeſſeur de cette Princeſſe qui étoit un Cordelier Eſpagnol n'entendit pas raillerie; irrité par les Capucins qui crioient vengeance contre l'outrage fait à leur Séraphique Pere, il mit le ſcrupule dans l'eſprit de cette pieuſe Reine, & l'obligea de demander au Roi une punition exemplaire. Sa Majeſté voulut par bonté tourner la choſe en raillerie, & dit même à cette Princeſſe tout ce qu'il put pour l'adoucir; mais la voyant obſtinée à le prendre ſur le ſérieux, il la laiſſa la maîtreſſe de faire ce qu'elle voudroit.

La Reine excitée toûjours par le Pere Confeſſeur, qui lui en faiſoit un point de conſcience, manda le Chancelier Séguier, à qui elle ordonna de retirer le Privilége accordé à l'Auteur, & de l'envoyer à la Baſtille juſqu'à nouvel ordre, pour lui apprendre à ne plus badiner avec les Saints. Ce grand Chef de la Juſtice, protecteur de tous les gens de Lettres, & qui honoroit particulierement Bourſault de ſes bontés, ne trouva pas le délit auſſi grand que l'étoit la colere de la Reine; ainſi en obéiſſant aux ordres de Sa Majeſté, il eut l'attention d'ordonner à l'Officier qu'il chargea des ſiens, de laiſſer à l'Auteur quand il iroit l'arrêter, tout le loiſir néceſſaire pour écrire au Roi & à ſes Protecteurs. Bourſault, qui, bien content de lui-même & du ſuccès de ſa Gazette, ne s'attendoit à rien moins qu'au compliment de cet Officier qui étoit de ſes amis, commença par le prier de ſe mettre à table avec d'autres jeunes gens d'eſprit, qui déjeunoient ce matin là chez lui;

& quoiqu'il ne fût pas fort content du gîte où il devoit coucher, il ne perdit rien de sa belle humeur, & il se servit du tems qu'on lui laissoit, pour écrire une lettre en vers au Grand Condé, son Protecteur déclaré. Ce Prince eut la bonté d'en parler aussitôt au Roi, qui fit révoquer sur le champ l'ordre d'aller à la Bastille ; mais qui, par considération pour la Reine, fit défendre au coupable de continuer de travailler à la Gazette, & de plus lui retira la pension de deux mille livres.

Boursault obtint dans la suite un Privilége pour une semblable Gazette, sous le titre *de Muses enjouées*, qu'il faisoit tous les mois pour le divertissement de Monseigneur le Dauphin. Comme c'étoit dans le tems de la guerre, qu'on nommoit *du Prince d'Orange*, il lui échappa dans sa Muse enjouée quelques traits un peu trop vifs, pour répondre à une médaille frappée en Angleterre, où d'un côté étoit le portrait de Louis XIV. avec ces mots : *Ludovicus Magnus* ; & de

l'autre, celui du Roi Guillaume avec cette inſcription, *Guillelmus Maximus*. Cet endroit de Bourſault, finiſſoit par ces mots :

Et quand Louis eſt Grand par de grandes vertus ;
Si Guillaume eſt très-grand, c'eſt par de très-grands crimes.

On commençoit alors à parler de paix, & l'on n'eût pas été bien aiſe qu'on eût eu à nous reprocher de pareilles apoſtrophes ; ainſi le Roi ôta à Bourſault ſon privilége, en lui faiſant dire par M. le Chancelier, qu'il ne le faiſoit point par aucun mécontentement qu'il eût de lui, mais par des raiſons ſupérieures & qui lui étoient étrangeres.

VI.

LE Duc de Saint Aignan, dit Bourſault, étoit un des Seigneurs de la Cour, qui joignoit le plus d'agrément aux graces qu'il pouvoit faire : je le ſai par moi-même. Par reconnoiſſan-

ce de la protection qu'il m'avoit donnée, je lui dédiai Marie Stuart, une Tragédie que j'avois faite. Il la reçut de la maniere du monde la plus obligeante, me dit que ce seroit désormais le Livre de sa Bibliotheque qu'il aimeroit le plus, & me pria de ne pas trouver mauvais que pour s'acquitter foiblement de l'obligation qu'il m'avoit, il me fît un présent de cent louis. C'est moi, Monseigneur, lui répondis-je, qui suis au désespoir de m'acquiter si mal des graces dont je vous suis redevable : il n'est pas juste que vous achetiez si cherement un hommage si peu digne de vous, & l'ouvrage que je prens la liberté de vous offrir est trop payé par la bonté que vous avez de le recevoir. M. de Saint Aignan, qui parloit aussi bien qu'homme de France, m'ayant répondu tout ce que la plus délicate honnêteté peut faire dire : Je vois bien ce que c'est, ajoûta-il, vous ne me croyez pas assez riche pour vous donner cent louis tout d'un coup : Eh bien puisque vous voulez avoir la

IV.

MADAME de Gourville se plaignoit un jour vivement de son Etoile : c'étoit son Etoile qui avoit fait ceci, qui avoit fait cela. Ségrais se réveilla comme d'un profond sommeil, & lui dit : Mais, Madame, pensez-vous avoir une Etoile à vous seule ; je n'entens que des gens qui parlent de leur étoile. Savez-vous bien qu'il n'y en a que mille vingt-deux ? Voyez s'il peut y en avoir une pour tout le monde. Il dit cela si plaisamment & si sérieusement tout ensemble, que l'affliction en fut déconcertée.

V.

QUOIQUE Ségrais fût de l'Académie, & qu'il eût passé sa vie à la Cour, il ne put jamais perdre l'accent de son Pays ; ce qui donna lieu à Mademoiselle de Montpensier de dire à un Gentil-homme qui alloit faire le voyage de Normandie avec Ségrais : *Vous avez là un fort bon Guide, il sait parfaitement la langue du Pays.*

VI.

ON voulut charger Ségrais de l'éducation de M. le Duc du Maine. Il s'en défendit ſous prétexte de ſa ſurdité. On lui dit qu'il ne s'agiſſoit pas d'écouter le Prince, mais de lui parler. Il répondit qu'il ſavoit par expérience, que dans un Pays comme celui de la Cour, il falloit avoir de bons yeux & de bonnes oreilles.

VII.

LA Traduction que Ségrais a faite de l'Enéide eſt pleine de contre-ſens; ce qui a fait dire que Ségrais avoit l'épée d'Alexandre pour tous les nœuds de Grammaire. Il ne s'amuſe point à les dénouer, il les tranche en un inſtant & ſans peine.

VIII.

LORSQUE M. Foucault étoit Intendant à Caen, ſa maiſon étoit le rendez-vous de tout ce qu'il y avoit de perſonnes de mérite & de qualité. M. de Ségrais y étoit reçu avec diſ-

tinction, lorsque sa santé lui permettoit de s'y trouver. Il y avoit pour lui une place de réserve auprès d'une tapisserie, derrière laquelle un homme de confiance étoit caché, qui écrivoit ce qu'il disoit; c'est de-là qu'a été tiré le *Segraisiana*.

DOMINIQUE BOUHOURS,
né à Paris l'an 1628,
mort en 1702.

I.

LORSQUE Despréaux eut adressé une Epître à son Jardinier d'Auteuil; la plûpart des personnes qui alloient voir l'Auteur, félicitoient Maître Antoine de l'honneur que son Maître lui avoit fait, & tous lui envioient une distinction si glorieuse. Le P. Bouhours Jésuite lui en fit compliment comme les autres: *N'est-il pas vrai, Maître Antoine*, lui dit-il d'un air railleur, *que l'Epître que votre Maître vous a adressée est la plus belle de toutes ses pieces? Nenni-dà, mon*

Pere, répondit Maître Antoine, *c'eſt celle de l'amour de Dieu.*

II.

L'ABBÉ de la Chambre appelloit le P. Bouhours, *l'Empereur des Muſes.*

III.

LORSQUE Ménage & le P. Bouhours ſe racommoderent; Ménage, pour marquer que la réconciliation étoit ſincere de ſon côté, lui dit après Pétrone: *Et in hoc pectore cum vulnus ingens fuerit, cicatrix non eſt.* Cela parut ſi juſte & ſi heureux au Pere Bouhours, qu'il témoigna de la jalouſie de n'avoir pas fait une ſemblable application.

IV.

POUR marquer l'horreur qu'une Religieuſe a de ſa retraite, le Pere Bouhours diſoit: Elle y trouve par tout une mauvaiſe odeur; tout l'infecte juſqu'à l'encens qu'on brûle dans l'Egliſe.

V.

QUAND on parloit au Pere Bouhours d'étymologie, il disoit que les étymologies étoient comme les hommes, qu'on fait venir d'où l'on veut.

VI.

MONSIEUR Basnage a dit que les pensées des Anciens & des Modernes étoient cousues avec des filets d'or & de soie, dans la maniere de bien penser.

VII.

LE Comte de Bussi, écrivoit au Pere Bouhours, qui lui avoit envoyé sa maniere de bien penser : La France vous aura bien plus d'obligation qu'à l'Académie Françoise ; ceux-ci ne redressent que les paroles, & vous redressez le sens.

VIII.

MADAME Deshoulieres mécontente que le Pere Bouhours ne l'eut point

point citée dans la *Maniere de bien penſer*, lui envoya les vers ſuivans :

Pere Bouhours dans vos Penſées,
La plupart fort embarraſſées,
A moi vous n'avez point penſé ;
De célebres Auteurs que votre livre chante,
Dans une liſte triomphante,
Je ne vois point mon nom placé :
Mais auſſi dans le même rôle ;
Vous avez oublié Paſcal,
Qui pourtant ne penſoit point mal :
Un tel compagnon me conſole.

IX.

DESPRÉAUX s'étoit plaint qu'il n'étoit pas cité aſſez ſouvent dans la *Maniere de bien penſer*. Le P. Bouhours, pour réparer cela, le cita preſque à chaque page des *Penſées Ingégieuſes*. Ce Jéſuite dit un jour avec complaiſance au Satyrique : Je ne vous ai pas oublié dans mon nouveau Livre. Il eſt vrai, repartit ſéchement Deſpréaux, mais vous m'avez mis en aſſez mauvaiſe compagnie.

X.

UN homme d'esprit consulta sur une expression, le Pere Bouhours, qui possédoit si bien la Langue Françoise. Le Jésuite le renvoya à l'Académie. On lui répondit : *Academiam tu mihi solus facis.*

XI.

COMME on étoit surpris que sachant si bien sa Langue, le Pere Bouhours eût dit *rabaissement des Monnoyes*, au lieu de *rabais des Monnoyes*; il dit pour s'excuser : Il n'est pas étrange qu'un Religieux qui a fait vœu de pauvreté, ignore les termes des Monnoyes.

XII.

LE Pere Bouhours se plaignant à Despréaux, de quelques critiques imprimées contre sa Traduction du Nouveau-Testament, lui disoit : Je sai d'où elles partent, je connois mes ennemis, je saurai me venger d'eux. Gardez-vous en bien, reprit Des-

préaux ; ce seroit alors qu'ils auroient raison de dire que vous n'avez pas entendu votre original, qui ne prêche que le pardon des ennemis.

XIII.

CET ouvrage lui attira l'Épigramme suivante :

Dans ce beau recueil de Pensées,
Que votre main a ramassées,
Vous en usez modestement ;
Vous citez les Livres des autres,
Sans avoir rien tiré des vôtres.
Que vous avez de jugement !

XIV.

LE Grand Condé après avoir lû les Vies de Saint Ignace & de Saint François Xavier, si bien écrites par le Pere Bouhours, disoit : Saint Ignace, c'est César qui ne fait rien que pour de bonnes raisons ; S. Xavier, c'est Alexandre, que l'ardeur de son courage emporte quelquefois trop loin.

JULE MASCARON, né à Marseille l'an 1634, mort en 1703.

I.

TANNEGUI le Fevre ayant oüi prêcher, quoique Protestant, le Pere Mascaron à Saumur, s'écria: *Væ iterum atque iterum his Prædicatoribus, qui post Mascaronum huc venient.*

II.

MONSIEUR de Harlay, pour lors Archevêque de Rouen, ayant assisté à l'Oraison Funebre de la Reine par le Pere Mascaron, en fut enchanté; & en parla avec tant d'éloge, qu'il contribua beaucoup à la réputation de l'Orateur. L'Oratorien n'oublia jamais ce service; & la derniere fois qu'il vit cet éloquent Prélat, il lui dit: *Aperuisti januam famæ.*

III.

MONSIEUR de Maſcaron prêcha un jour ſi vivement à la Cour, ſur la médiſance, que le Roi lui dit : Vous nous faites sûrement plus méchans que nous ne ſommes. M. Boſſuet qui ſe trouva là, repartit avec reſpect : Sire, il y en a encore plus qu'il n'en dit.

IV.

LE P. Maſcaron ayant été nommé en 1671 à l'Evêché de Tulle, le Roi lui demanda avant ſon ſacre, deux Oraiſons Funebres, celle du Duc de Beaufort, & celle d'Henriette d'Angleterre. Le Maître des Cérémonies fit obſerver au Roi, que les ſervices ſe faiſoient à deux jours l'un de l'autre, & que cela pourroit embarraſſer l'Orateur : Non, non, dit ce Prince, c'eſt l'Evêque de Tulle ; à coup sûr il s'en tirera bien. L'applaudiſſement de ces deux pieces fut univerſel. Le fruit qu'il tira de la ſeconde eut quelque choſe de ſingulier. M. l'Archevê-

que de Sens avoit donné aux Oratoriens le Collége de Provins. On leur disputoit cet établissement. L'instance fut jugée le lendemain du jour que M. l'Evêque de Tulle eut prononcé l'Oraison Funebre de M. de Beaufort. Le premier Préſident de Lamoignon y avoit assisté à la tête du Parlement. Les Avocats plaiderent, & celui de la partie adverſe des Oratoriens avança que leurs Régens passoient trop légerement par les Classes pour former d'habiles Rhétoriciens. On alla aux opinions, & les voix se trouverent partagées, M. de Lamoignon se trouva maître absolu du jugement. Il prononça en faveur de l'Oratoire, après avoir dit aux Conseillers: Je vous laisse à penser, Messieurs, si le Pere Mascaron que nous entendîmes hier n'est pas capable d'enseigner la Rhétorique.

V.

AU dernier Sermon que M. de Mascaron prêcha avant d'aller à son Evêché, il fit ses adieux. Le Roi lui

dit: Vous nous avez touchés dans vos autres Sermons pour Dieu: Hier vous nous touchâtes pour Dieu & pour vous.

VI.

MONSIEUR de Maſcaron refuſa de faire l'Oraiſon Funebre de M. de Harlay Archevêque de Paris, ſous prétexte qu'il étoit incommodé. Monſeigneur, lui dit l'Evêque de Noyon, vous ne dites pas tout; c'eſt que la matiere eſt incommode.

VII.

MONSIEUR de Maſcaron fut appellé en 1694 pour prêcher l'Avent au Louvre. Le Roi après l'avoir entendu, lui dit, qu'il n'y avoit que ſon éloquence qui ne s'uſoit & ne vieilliſſoit point.

VIII.

ON appelloit les Sermons de M. Maſcaron, des recueils d'Epigrammes.

CHARLES PERRAULT, né à Paris l'an 1627, mort en 1703.

I.

AVANT Perrault on parloit mal des Anciens avec la même circonspection dont usent des Conjurés lorsqu'ils médisent du Gouvernement. On se disoit tout bas: Homere n'est pas si divin, comme on se disoit du tems du Pape Zacharie, il y a des Antipodes.

II.

MONSIEUR Perrault ayant maltraité les meilleurs Ecrivains de l'antiquité dans son Parallele des Anciens & des Modernes; M. le Prince de Conti dit un jour, que si Despréaux ne répondoit pas au Livre des Paralleles, il vouloit aller à l'Académie écrire sur la place de ce Satyrique: *Tu dors Brutus.*

III.

PERRAULT eſpéra mettre la Cour dans ſon parti en donnant à ſon ouvrage le titre *de Siecle de Louis le Grand*, comme voulant intéreſſer le Roi dans la cauſe. M. Huet lui dit: Je conſeillerois à celui qui entreprendroit de vous réfuter, d'intituler ſa réponſe, *le Siecle de Jeſus Chriſt*, en faiſant voir combien le ſiecle d'Auguſte a ſurpaſſé le nôtre.

VI.

LE grand Prince de Conti ayant lû le Parallele, & en paroiſſant fort indigné; quelqu'un lui ayant demandé ce que c'étoit donc que cet ouvrage, pour lequel il témoignoit un ſi grand mépris: *C'eſt un Livre*, dit-il, *où tout ce que vous avez jamais oüi louer au monde eſt blâmé, & où tout ce que vous avez jamais entendu blâmer eſt loué.*

V.

ON adreſſa autrefois à Meſſieurs Boileau & Perrault, les vers ſuivans:

Boileau, Perrault, ne vous déplaise,
Entre vous deux changez de Theſe;
L'un fera voir par le Lutrin,
Que la Muſe nouvelle a le pas ſur l'antique;
Et l'autre par le Saint Paulin,
Qu'aux Poëtes nouveaux les anciens font la nique.

VI.

QUOIQUE le Livre que fit Perrault contre les Anciens fût plein de mépriſes, & qu'il eût été terraſſé par Deſpréaux, il ſe battit toujours en galant homme, & même en plaiſantant. Ne vous imaginez pas, écrivoit-il, à ſon Antagoniſte, que la chaleur avec laquelle vous prenez le parti des Anciens, vous faſſe dans le monde tout l'honneur que vous vous imaginez. Beaucoup de gens regardent votre colere là-deſſus du même œil qu'on regardoit autrefois l'emportement avec lequel certains Franciſcains ſe faiſoient la guerre ſur la forme de leurs capuchons; encore

trouvent-ils que ces bons Peres avoient plus de raiſon de s'échauffer ſur leurs coëffures, que vous n'en avez de vous gendarmer pour des Poëtes, morts il y a deux mille ans.

VII.

BOILEAU dit dans la Préface de ſa *Satyre des Femmes*, que loin d'appréhender qu'elles s'en offenſent, c'eſt ſur leur approbation, & leur curioſité qu'il fonde la plus grande eſpérance du ſuccès de ſon ouvrage. Perrault a dit là-deſſus fort agréablement: Pendant que tant d'honnêtes gens ont de la peine à plaire au ſexe en lui diſant des douceurs; comment Boileau lui plairoit-il en lui diſant des injures!

VIII.

MONSIEUR Adiſſon ayant fait préſent de ſes ouvrages à Deſpréaux; celui-ci lui répondit qu'il n'auroit jamais écrit contre Perrault s'il eût vû plutôt des pieces ſi excellentes de la main d'un moderne.

IX.

FURETIERE disoit de Perrault ; qu'à l'érudition près, c'étoit un bon Académicien.

CHARLES DE SAINT-EVREMOND, né dans la Basse-Normandie, l'an 1613, mort en 1703.

I.

LE grand Prince de Condé se plaisoit dans sa jeunesse à chercher le ridicule des hommes, & il s'enfermoit souvent avec le Comte de Miossens & de Saint-Evremond, pour partager avec eux ce plaisir. Un jour comme ils sortoient d'une de ces conversations satyriques, il échappa à M. de S. Evremond de demander à M. de Miossens s'il croyoit que M. le Prince, qui aimoit si fort à découvrir le ridicule des autres, n'eût pas lui-même le sien ; & ils convinrent que cette passion de chercher le ridicule des autres, lui en donnoit un d'une espece nouvelle. Cette idée

leur parut ſi plaiſante, qu'ils ne purent réſiſter à la tentation de s'en divertir avec leurs amis. Le Prince en fut informé, & leur donna bien des marques de ſon reſſentiment. Il ôta à M. de Saint-Evremond la Lieutenance de ſes Gardes, & ne voulut plus avoir de liaiſons avec M. de Mioſſens.

II.

LORSQUE M. Fouquet Sur-Intendant des Finances fut arrêté, on mit le ſcellé chez toutes les perſonnes qu'on crut avoir part à ſa confidence. Madame Dupleſſis Bellievre qui en étoit aimée, ne fut point oubliée. On trouva chez elle une caſſette de M. de Saint-Evremond, où étoit une lettre très-ſatyrique qu'il avoit écrite autrefois ſur le Traité des Pyrennées. Cette lettre fut lûe au Roi par des perſonnes à qui la reconnoiſſance rendoit chere la mémoire du Cardinal Mazarin, & qui n'oublierent rien pour l'indiſpoſer contre Saint-Evremond. Leurs diſcours firent im-

preſſion ſur l'eſprit du Prince. Il ordonna qu'on mit à la Baſtille Saint-Evremond, qui fut averti aſſez à tems pour ſe ſauver dans les pays étrangers.

III.

SAINT Evremond ſollicita longtems inutilement ſon retour en France. Il ne ſongeoit plus qu'à finir tranquillement ſes jours en Angleterre, lorſqu'il reçut des lettres du Comte de Grammont, qui lui apprenoient que le Roi avoit dit, qu'il pouvoit revenir & qu'il ſeroit bien reçu. S. Evremond que le Roi Guillaume III traitoit avec une conſidération infinie, refuſa la grace qu'on lui offrit.

IV.

SAINT Evremond reprochant un jour à Cinthio Acteur Italien, qu'il n'y avoit pas aſſez de vraiſſemblance dans les pieces de leur Théatre: S'il y en avoit davantage, répondit-il, on verroit de bons Comédiens mourir de faim avec de bonnes Comédies.

V.

SAINT Evremond, quoique mauvais Poëte, avoit tant de réputation, qu'on lui offrit cinq cens louis pour imprimer sa Comédie de Sirpolitik.

VI.

LE Comte de Grammont étant tombé dangereusement malade, Louis XIV qui savoit que ce Seigneur n'étoit pas fort dévot, lui envoya le Marquis de Dangeau pour lui dire qu'il falloit songer à Dieu. M. de Grammont se tourna alors du côté de Madame la Comtesse sa femme, qui avoit toujours été très-dévote, & lui dit : *Comtesse, si vous n'y prenez garde, il vous escamotera ma conversion.* Cette maladie n'ayant point eu de suite, Saint-Evremond écrivit au Comte sur le rétablissement de sa santé; il n'oublia pas le bon mot qu'il avoit dit: Jusqu'ici, dit-il, vous avez été mon *Héros*, & moi votre *Philosophe*; nous partagions l'un & l'autre ces rares qualités : présentement tout est pour vous: vous

m'avez enlevé ma Philosophie. Je voudrois être mort & avoir dit en mourant ce que vous avez dit à l'agonie; on parle de ce bon mot dans toutes les Cours de l'Europe.

VII.

Les ouvrages de Saint Evremond avoient un succès étonnant; cela faisoit qu'on imprimoit sous son nom beaucoup de pieces où il n'avoit point part. Le Libraire Barbin alla un jour chez un Auteur qui écrivoit assez poliment: *Eh, Monsieur*, lui dit-il, *je vous prie, faites-moi du S. Evremond, je vous donnerai 30 pistoles: vous m'en avez déjà bien fait, dont j'ai été content.*

VIII.

Monsieur Silvestre ayant dit un jour à S. Evremond que puisqu'il ne vouloit pas prendre la peine de revoir ses ouvrages, il devoit du moins donner la satisfaction à beaucoup d'honnêtes gens, de marquer les pieces qu'il désavouoit. Il lui répondit: Il se mêle peut-être un peu de vanité dans

dans ma conduite : il y a telle piece imprimée parmi mes œuvres, que j'avouerois de tout mon cœur, & qui vaut mieux que ce que j'ai fait.

IX.

ON voit très-peu de personnes qui sachent bien lire. S. Evremond disoit un jour qu'il n'en avoit pas connu trois en sa vie.

X.

SAINT Evremond ne pouvoit souffrir qu'on fît un sujet de plaisanterie de la Religion. La bienséance, disoit-il, & le respect qu'on doit à ses Concitoyens, ne le permettent pas.

XI.

SAINT Evremond commence une de ses lettres à Mademoiselle de Lenclos de cette maniere. *Votre vie, ma chere, a été trop illustre pour n'être pas continuée de même jusqu'à la fin. Que l'enfer de M. de la Rochefoucault ne vous épouvante pas : c'étoit un enfer médité dont il vouloit faire une maxime. Pro-*

*noncez donc le mot d'*amour *hardiment, & que celui de* vieilleſſe *ne ſorte jamais de votre bouche.*

UN Auteur a pris occaſion de ces paroles, pour accuſer S. Evremond d'irréligion. Pour juſtifier ce grand Ecrivain, il ſuffit de dire que le Duc de la Rochefoucault s'entretenant un jour avec Mademoiſelle Lenclos, lui dit, *que l'enfer. des femmes, c'étoit la vieilleſſe.* Cet éclairciſſement ne laiſſe point de difficulté.

XII.

SAINT Evremond aimoit extrêmement les jeunes gens dans un âge fort avancé : comme il n'en pouvoit pas toûjours avoir, il rempliſſoit ſa maiſon de chiens, de chats, *&c.* ſans en être dégoûté par leur malpropreté, diſant que pour divertir les ennuis de la vieilleſſe, il falloit avoir devant les yeux quelque choſe de vif & d'animé.

XIII.

SAINT Evremond étoit très-ſenſible au plaiſir de la table, & il ſe

rendit fameux par son rafinement sur la bonne chere. Il y avoit une espece d'émulation entre lui & quelques agréables voluptueux, à qui feroit paroître un goût plus fin & plus délicat. M. de Lavardin Evêque du Mans, s'étoit aussi mis sur les rangs. Un jour que M. de Saint Evremond dînoit chez lui, cet Evêque se mit à le railler sur sa délicatesse, & sur celle du Comte d'Olonne & du Marquis de Bois-Dauphin. Ces Messieurs, dit le Prélat, outrent tout, à force de vouloir rafiner sur tout. Ils ne sauroient manger que du veau de riviere; il faut que leurs perdrix viennent d'Auvergne, que leurs lapins soient de la Roche-Guyon. Ils ne sont pas moins difficiles sur le fruit; & pour le vin, ils n'en sauroient boire que de trois Côteaux, d'*Ay*, d'*Hautvilliers*, & *d'Avenay*. Saint Evremond ne manqua de faire part à ses amis de cette conversation, & ils furent ravis de trouver une si belle occasion pour mortifier un Prélat dont ils n'estimoient pas beaucoup

la délicateſſe. Enfin ils répeterent ſi ſouvent ce qu'il avoit dit des Côteaux, & ils en plaiſanterent en tant d'occaſions, qu'on les appella les trois Côteaux.

XIV.

SAINT Evremond expliqua dans un de ſes ouvrages, ce que c'eſt qu'une précieuſe, & il n'oublie pas la définition que Mademoiſelle de Lenclos en donna à la Reine de Suede, que les précieuſes étoient les Janſéniſtes de l'amour.

XV.

MADAME Mazarin, dont les mœurs n'étoient pas régulieres, & qui ne penſoit pas avantageuſement de la Religion de S. Evremond, diſoit un jour: *Je voudrois voir ce B..... au lit de la mort, pour examiner ſa mine, & s'il mourroit de ſang-froid.*

XVI.

UN Plaiſant mit ſur le tombeau de S. Evremond: *Sanctus Evremontius tandem Eccleſiam ingreſſus eſt.*

XVII.

MONSIEUR de Saint Evremond, traçoit ainſi ſon portrait en 1676. Après avoir lu, dit-il, l'Epitaphe du Comte de Grammont, ſi tu as la curioſité de connoître celui qui l'a faite, je t'en donnerai le caractere.

C'eſt un Philoſophe également éloigné du ſuperſtitutieux & de l'impie, un voluptueux qui n'a pas moins d'averſion pour la débauche que d'inclination pour les plaiſirs : un homme qui n'a jamais ſenti la néceſſité, qui n'a jamais connu l'abondance. Il vit dans une condition mépriſée de ceux qui ont tout, enviée de ceux qui n'ont rien, goûtée de ceux qui font conſiſter leur bonheur dans leur raiſon. Jeune, il a haï la diſſipation, perſuadé qu'il falloit du bien pour les commodités d'une longue vie; vieux, il a de la peine à ſouffrir l'œconomie, croyant que la néceſſité eſt peu à craindre quand on a peu de tems à être miſérable. Il ſe loue de la nature, il ne ſe plaint point de la fortune. Il hait le crime, il ſouffre

avoit prêché devant Louis XIV. & ensuite devant Jacques II. un Provincial dit, croyant bien rafiner, qu'il étoit le Prédicateur des Rois & le Roi des Prédicateurs.

III.

On disoit du Pere Bourdaloue, qu'il faisoit excellemment des portraits. Madame de Termes dit: Il est inimitable, & les Prédicateurs qui l'ont voulu imiter sur cela, n'ont fait que des marmousets.

IV.

Un Archidiacre d'Auxerre qui crioit toujours en Chaire, disoit du Pere Bourdaloue: Il prêche *fort bien*, & moi *bien fort*.

V.

Le Comte de Grammont se sentant à l'extrèmité, envoya chercher le Pere Bourdaloue. Ce Jésuite après plusieurs discours, lui dit qu'il falloit songer à se sauver: je le veux bien, dit le Comte: mais je vou-

drois me ſauver galamment. Monſieur, lui repliqua le Pere Bourdaloue, il faut retrancher la fin de votre période.

VI.

Le Pere Bourdaloue inſtruiſoit un Seigneur mourant dont la femme étoit extrêmement pieuſe. Monſieur, lui diſoit le Jéſuite, il faut croire ceci, il faut croire cela. Le Seigneur ſe tournant vers ſa femme, lui demanda : Cela eſt-il vrai, Comteſſe ? Oui oui, lui répondit-elle. Eh bien, ajoûta le malade, dépêchons-nous de croire.

VII.

Le Pere Bourdaloue prêchoit le Carême à ſaint-Sulpice ; un jour qu'il ſe fit attendre, tout le monde cauſoit dans l'Egliſe, en attendant qu'il vînt ; & comme la foule étoit grande, le bruit étoit auſſi fort grand. Dès que le Grand Condé apperçut le P. Bourdaloue, il s'écria tout haut : Voici *les ennemis ! voici les ennemis !*

VIII.

MADAME de Monteſpan qui étoit difficile en Prédicateurs, diſoit du P. Bourdaloue, qu'il prêchoit aſſez bien pour la dégoûter de tous ceux qui prêchoient; mais non pas aſſez bien pour remplir l'idée qu'elle avoit d'un Prédicateur.

IX.

LE Pere Bourdaloue diſoit de l'Abbé Boileau, qu'il avoit la moitié plus d'eſprit qu'il n'en falloit pour bien prêcher.

X.

UNE Dame de la Cour, ſe confeſſant au Pere Bourdaloue, lui demanda s'il y avoit du mal à aller à la Comédie & à lire des Romans. C'eſt à vous à me le dire, Madame, repondit le judicieux Jéſuite.

XI.

DESPRÉAUX & le Pere Bourdaloue diſputoient un jour ſur quelque matiere, avec tant d'opiniâtreté,

que le Jéſuite ne ſachant plus que répondre au Satyrique, lui dit : Il eſt bien vrai que tous les Poëtes ſont fous. Vous vous trompez, mon Pere, lui répartit Deſpréaux : Allez aux Petites Maiſons, vous y trouverez dix Prédicateurs contre un Poëte.

XII.

UN de ces Courtiſans, qui pour toute ſcience, ſavent les nouvelles du jour, dit en préſence d'un vieux & fin Courtiſan : J'étois hier au couché du Roi qui me dit une telle nouvelle ; & moi, dit le vieux Courtiſan : J'étois hier au Sermon du Pere Bourdaloue, qui me dit de fort belles choſes.

XIII.

ON diſoit que pluſieurs Prédicateurs Jéſuites aſpiroient à avoir la ſurvivance de la réputation du Pere Bourdaloue.

XIV.

ON rapporte du Pere Bourdaloue, qu'il reliſoit tous les ans ſaint Paul,

saint Chrisostôme, & Cicéron, & que c'eſt ſur tout dans ces trois ſources qu'il puiſoit ſa mâle éloquence.

JACQUES-BENIGNE BOSSUET, né à Dijon l'an 1627, mort en 1704.

I.

MONSIEUR de Boſſuet étant encore enfant récitoit des Sermons de très-bonne grace. Madame la Marquiſe de Rambouillet eut envie de l'entendre, & inſpira la même penſée aux perſonnes de qualité & de mérite, qui s'aſſembloient chez elle. On y mena le jeune Boſſuet à onze heures du ſoir. Il prêcha avec beaucoup d'aſſûrance. Voiture, qui y étoit, dit: En vérité je n'ai jamais oui prêcher ni ſi tôt ni ſi tard.

II.

LE Roi fut ſi content des Sermons de M. Boſſuet, qu'il eut l'attention de faire écrire au pere du Prédica-

leur, pour le féliciter des heureux succès de son fils.

III.

ON demanda à M. Bossuet son sentiment sur deux Prédicateurs Jésuites, le Pere Girou & le Pere Bourdaloue; le premier touchoit le cœur, & le second alloit plus à l'esprit. Je voudrois, dit-il, avoir oüi le Pere Girou, & je voudrois entendre le Pere Bourdaloue.

IV.

DANS le tems que M. Bossuet étoit Evêque de Condom & Précepteur de Monseigneur, il demanda l'Evêché de Beauvais. Le Roi le lui refusa sous l'honnête prétexte que sa présence étoit nécessaire à *Monseigneur*: mais réellement à ce qu'on a cru, pour ne pas donner une Pairie à un homme d'une naissance bourgeoise.

V.

L'EXPOSITION de la foi si admirée aujourd'hui, ne fut pas d'abord

du goût de quelques Catholiques, qui se plaignirent de ce qu'il ne faisoit pas de toutes leurs opinions des articles de foi. Maimbourg fut de ce nombre ; & suivant son usage, il fit dans l'Histoire du Luthéranisme le portrait de M. Bossuet, & la critique de son Livre sous le nom du Cardinal Contarini ; & il dit que ni l'un ni l'autre parti n'en avoit été satisfait. Plusieurs traits de cette nature ont fait tomber dans l'oubli les ouvrages de Maimbourg. On dit qu'un Gentil-homme de la suite du Nonce, étant allé voir un Savant de Paris, la conversation tomba sur les Historiens anciens & modernes. Le François demanda à l'Italien, ce qu'on disoit dans son Pays de Maimbourg. On dit de lui, répondit-il, qu'il est entre les historiens ce que Momus est entre les Dieux ; qu'il n'est-là que pour faire des histoires & des contes à dormir debout.

VI.

DANS le tems que M. Bossuet

poursuivoit les maximes des Saints, le Roi lui dit : Quel parti prendriez-vous, si je soûtenois M. de Cambrai? Je crierois encore plus haut, répondit M. de Meaux.

CLAUDE MENETRIER, né à Lyon l'an 1631, mort en 1705.

I.

LA Reine Christine de Suede passant par Lion, pour se rendre à Rome, voulut connoître par elle-même, si tout ce qu'on lui avoit dit de la prodigieuse mémoire du Pere Ménétrier Jésuite, étoit vrai. Sa Majesté fit prononcer en sa présence & écrire trois cens mots les plus bisarres & les plus extraordinaires qu'on peut imaginer; il les répéta d'abord tous dans l'ordre qu'ils avoient été écrits, & ensuite en tel ordre & en tel dérangement qu'on lui voulut proposer.

II.

UN ami du Pere Menetrier fit cette Anagramme sur son nom :

Claude Menetrier,
Miracle de nature.

Ce Jésuite lui répondit ainsi :

Je ne prens pas pour un Oracle,
Ce que mon nom vous a fait prononcer ;
Puisque, pour en faire un miracle,
Il a fallu le renverser.

ADRIEN BAILLET, né à la Neuville-en-Hez près Clermont en Beauvoisis l'an 1649, mort en 1706.

I.

LE hasard a formé ce Savant. Il y a près du Village où il est né, un Couvent de Cordeliers où le jeune Baillet alloit souvent. Il y servoit le matin les Prêtres à l'Autel, & passoit le reste de la journée à rendre tous les petits services dont il étoit capable,

capable, soit au Sacristain, soit aux autres Peres de la Communauté. Le Sacristain touché de ce naturel officieux, prit le jeune Baillet en affection, & lui montra à lire & à écrire. Quoiqu'il n'eût alors que huit à neuf ans, on vit bientôt paroître cette grande passion qu'il a toujours eue pour les Livres. Les amusemens ordinaires de l'enfance n'étoient point de son goût : il aimoit la retraite, & il employoit à lire & à écrire tout le tems qu'il pouvoit dérober à ses petites occupations. Le Supérieur du Couvent s'étant apperçu de cette inclination si extraordinaire dans cet âge, & ayant reconnu qu'elle étoit jointe en cet enfant à une grande vivacité d'esprit, & à une disposition très-heureuse pour les Sciences, jugea qu'il seroit très-avantageux à l'Ordre de Saint François de le posséder, & le demanda à ses parens. Le Pere qui n'avoit pour toute ressource qu'un très-petit bien qu'il cultivoit de ses propres mains, panchoit assez à donner son fils aux Cordeliers. Mais

ſon Curé qu'il conſulta ne fut pas de cet avis ; & les vûes du Pere Cordelier lui ayant fait naître l'envie d'examiner le jeune Baillet de plus près, il fut charmé de ſon eſprit & des progrès qu'il avoit faits. Cela l'engagea à le prendre chez lui ; & après lui avoir appris les premiers élémens de la langue Latine, il le mit au Collége.

JEAN FOY VAILLANT, né à Beauvais l'an 1632, mort en 1706.

I.

MONSIEUR Vaillant s'étant embarqué à Marſeille pour aller à Rome, fut pris par des Algériens. Il fut relâché après quatre mois & demi de captivité. On lui rendit une vingtaine de Médailles d'or qu'on lui avoit priſes, & il entra dans une barque qui partoit pour Marſeille. Elle faiſoit route depuis deux jours avec un vent favorable, lorſque le

Pilote apperçut un bâtiment de Salé qui avançoit à force de voiles ; & quelque manœuvre qu'il fît pour l'éviter, le Corſaire l'approcha juſqu'à la portée du canon. Alors M. Vaillant qui redoutoit les miſeres d'un nouvel eſclavage, avala les médailles d'or qu'on lui avoit rendues à Alger. Un coup de vent les éloigna preſqu'auſſitôt du Corſaire, & les jetta ſur les Côtes de Catalogne, où ils faillirent à échouer. Ils vinrent enſuite s'embarraſſer entre les bancs de ſable qui ſont vers les embouchures du Rhône. Ils y perdirent leurs anchres, & M. Vaillant, lui cinquieme, s'étant mis dans l'eſquif aborda au rivage. Cependant les médailles qu'il avoit avalées, & qui pouvoient peſer cinq ou ſix onces l'incommodoient beaucoup. Il conſulta deux Medecins ſur ce qu'il avoit à faire. L'acçident leur parut ſingulier ; mais ils ne demeurerent pas d'accord de ce qu'il falloit faire, & dans l'incertitude M. Vaillant ne fit rien. La nature le ſoulagea d'elle-même de tems à

autre, & il avoit recouvré plus de la moitié de ſon tréſor lorſqu'il arriva à Lyon. Il y alla voir un curieux de ſes amis à qui il conta ſes aventures, & n'oublia pas l'article des médailles. Il lui montra celles qui lui étoient déjà revenues, & lui fit la deſcription de celles qu'il attendoit encore. Parmi ces dernieres étoit un Othon, qui fit tant d'envie à ſon ami, qu'il lui propoſa de l'en accommoder pour un certain prix. M. Vaillant y conſentit pour la rareté du fait, & heureuſement il ſe trouva le jour même en état de tenir ſon marché.

II

MONSIEUR Vaillant a été marié deux fois; & par une diſpenſe particuliere du Pape, il épouſa ſucceſſivement les deux ſœurs; diſpenſe d'autant plus ſinguliere qu'il avoit eu un enfant de la ſeconde du vivant de la premiere. Auſſi eut-il bien de la peine à l'obtenir. On ne l'accorda qu'à ſes inſtances & à ſes importunités, & il fut obligé avant que d'en venir là, de

travailler pendant quelque tems, comme un ſimple manœuvre, à l'Egliſe de ſaint Pierre de Rome.

III.

ON diſoit en parlant de la facilité avec laquelle M. Vaillant liſoit les médailles les plus effacées & les plus rouillées ; M. Vaillant lit une médaille comme un Manceau lit un exploit.

THEODORE DE RIUPEIROUS, né à Montauban l'an 1664, mort en 1706.

I.

RIUPEIROUS Auteur de la Tragédie d'Hipermneſtre, porta d'abord l'habit eccléſiaſtique. M. de Barbezieux qui avoit beaucoup de bonté pour lui, l'en dépouilla un jour lui-même au milieu d'un repas, perſuadé ſans doute qu'il n'étoit pas appellé à cet état. C'eſt ſur cette aven-

ture que Gacon composa l'Epigramme suivante :

Certain Abbé, las de passer sa vie,
Et sans verve & sans Abbaye,
Brigue, obtient dans l'épée, un poste bien renté ;
Et Barbezieux, par cette grace,
Délivre en même tems l'Eglise & le Parnasse,
D'une grande incommodité.

II.

RIUPEIROUS fut Secrétaire de M. le Marquis de Créqui. Ce Seigneur devoit jouer chez le Roi. Il avoit mille louis qu'il destinoit pour cela ; & comme il craignoit de ne pouvoir pas les garder pour cette occasion, il les mit entre les mains de Riupeirous, avec ordre de ne les lui donner que quand il seroit question d'aller jouer chez le Roi. Riupeirous les alla jouer, & les perdit.

PIERRE BAYLE, né dans le Comté de Foix l'an 1647, mort en 1706.

I.

MONSIEUR Bayle ne savoit point du tout de Géométrie; & il avoüoit, au rapport de M. Leclerc, qu'il n'avoit jamais pu comprendre la démonstration du premier problême d'Euclide.

II.

BAYLE étoit d'un desintéressement parfait, & n'acceptoit qu'avec peine les présens qu'on lui faisoit. Une personne de la premiere qualité d'Angleterre ayant fait entendre à un de ses amis qu'il lui feroit un présent de cent cinquante guinées, s'il vouloit lui dédier son Dictionnaire; cet ami eut beau le presser d'accepter ces offres, Bayle les refusa constamment. Il croyoit s'être trop déclaré contre l'esprit flateur & rampant des Epîtres

dédicatoires, pour vouloir s'exposer à tomber dans les mêmes défauts. M. de Maiseaux prétend que ce n'étoit qu'un prétexte. Le véritable fondement de la longue & opiniâtre résistance que fit Bayle dans cette occasion, c'est qu'il ne vouloit flater, ni louer personne qui eût quelque rang à la Cour de Guillaume III. dont il avoit sujet de se plaindre; & ce Seigneur étoit alors Secrétaire d'Etat.

III.

MILORD Schafsburi ayant remarqué que Bayle n'avoit pas de montre, en acheta une dans un voyage qu'il fit en Angleterre, pour la lui donner lorsqu'il seroit de retour à Rotterdam. La difficulté étoit de la lui faire accepter. Il la tiroit souvent de sa poche lorsqu'ils étoient ensemble. A la fin Bayle la prit entre ses mains & ne peut s'empêcher de la louer. Milord saisit cette occasion pour la lui présenter. Mais Bayle confus & piqué de ce que ce Seigneur sembloit avoir pris ce qu'il avoit dit sans des-

ſein comme un moyen indirect de lui demander ſa montre, s'excuſa fortement & avec beaucoup d'action de la recevoir. Ils conteſterent longtems, & Milord ne put la lui faire recevoir, qu'après l'avoir aſſûré qu'il l'avoit apportée exprès d'Angleterre pour lui, & après avoir confirmé ce qu'il diſoit, en lui faiſant voir ſa propre montre.

IV.

BAYLE dit dans une de ſes lettres: On m'écrit que M. Deſpréaux goûte mon Ouvrage. J'en ſuis ſurpris & flaté. Mon Dictionnaire me paroît à ſon égard un vrai voyage de caravane, où l'on fait vingt & trente lieues ſans trouver un arbre fruitier ou une fontaine.

V.

BAYLE écrivoit au Pere Tournemine: Je ne ſuis que Jupiter aſſemblenues. Mon talent eſt de former des doutes; mais ce ne ſont pour moi que des doutes.

VI.

LES ouvrages de Bayle ne furent que la cauſe apparente qui le firent priver de ſa chaire & de ſa penſion. M. Halevuyn Bourguemeſtre de Dordrect, étant entré dans une eſpece de négociation avec M. Amelot, Ambaſſadeur de France en Suiſſe, pour faire la paix avec cette Couronne, & cela à l'inſçû de l'Etat, fut arrêté pour ce ſujet par ordre du Roi d'Angleterre, qui ne vouloit que la guerre, & condamné à une priſon perpétuelle & à la confiſcation de tous ſes biens. Bayle fut ſoupçonné d'avoir par ſes écrits fait entrer bien des perſonnes dans les vûes du Bourguemeſtre, & les Magiſtrats de Rotterdam eurent ordre de lui ôter ſa charge de Profeſſeur & ſa penſion. Ils obéirent aux ordres du Roi Guillaume, dont ils étoient créatures. Il ſemble cependant qu'ils eurent honte de leur conduite, puiſqu'ils en cacherent la cauſe à M. Bayle. Il paroît même que ceux qui étoient du ſecret, donnerent le change à ceux

qui n'en étoient pas, en leur faisant accroire qu'il s'agissoit en cette affaire du Livre des Cometes, que Jurieu avoit attaqué avec tout l'emportement dont on sait qu'il étoit capable.

VII.

MONSIEUR l'Abbé d'Olivet croit avoir découvert l'origine des vifs démêlés de Jurieu & de Bayle. Il prétend que dans le tems que Bayle enseignoit la Philosophie à Sedan, il avoit trouvé le secret de gagner les bonnes graces de Madame Jurieu. Lorsqu'en 1681, l'Académie de Sedan fut supprimée, Madame Jurieu fut obligée de suivre son mari hors du Royaume: Bayle auroit bien voulu se fixer en France; mais de beaux yeux furent les controverfites qui déterminerent le Philosophe à quitter sa patrie. Rotterdam ne put voir long-tems une si étroite union sans en juger mal; & l'on persuada enfin à Jurieu, que lui qui voyoit tant de choses dans l'Apocalypse, ne voyoit

pas ce qui se passoit dans sa maison. Un Cavalier en ce cas tire l'épée, un homme de robe intente un Procès, un Poëte composeroit une Satyre. Jurieu en qualité de Théologien dénonça Bayle comme un impie; & pour preuve il allégua l'avis aux réfugiés, non que ce livre contînt quelque chose d'impie; mais il ne favorisoit pas le Calvinisme. Bayle auroit pû se justifier en disant que ce Livre n'étoit pas de lui, mais de M. de la Roque; il ne le voulut jamais pour ne pas nuire à son ami.

VIII.

MONSIEUR Fagon premier Medecin du Roy, consulté sur la maladie de Bayle, lui prescrivit un excellent régime sans aucun remede particulier. Il finissoit sa consultation par ces paroles: *Je souhaiterois passionnément qu'on pût épargner toute cette contrainte, & qu'il fût possible de trouver un remede aussi singulier que le mérite de celui pour lequel on le demande.* Bayle étoit mort quand cette Ordonnance arriva à Rotterdam.

IX.

LEIBNITZ a appliqué à Bayle ce vers de Virgile.

Sub pedibusque videt nubes & sydera Daphnis.

X.

LE Parlement de Toulouse a fait à Bayle un honneur unique, en faisant valoir son testament qui devoit être annullé comme celui d'un réfugié, selon la rigueur de la Loi.

FRANÇOIS MAUCROIX, né à Noyon l'an 1619, mort en 1708.

I.

ON voulut engager Maucroix à se marier: sur quoi il fit l'Epigramme suivante.

Ami, je vois beaucoup de bien
Dans le parti qu'on me propose:
Mais toutefois ne pressons rien,
Prendre femme est étrange chose,
Il faut y penser mûrement:
Gens sages en qui je me fie,

M'ont dit que c'eſt fait prudemment
Que d'y ſonger toute ſa vie.

II.

MONSIEUR de Maucroix avoit traduit la Vieilleſſe, l'Amitié, & la premiere Tuſculane de Cicéron, avec les dialogues, *De cauſis corruptæ Eloquentiæ*; & voulant les faire imprimer enſemble, les avoit donnés aux Réviſeurs, pour avoir l'approbation & le privilége. M. Dubois qui de ſon côté avoit traduit les traités de la Vieilleſſe & de l'Amitié, obtint des Réviſeurs qu'ils garderoient un an le manuſcrit de M. Maucroix, & pendant ce tems-là fit imprimer le ſien. Maucroix, après avoir bien grondé dans ſa province contre les lenteurs des Réviſeurs de Paris, ayant enfin appris le tour que Dubois lui avoit joué, ſupprima de colere ſes traductions.

JEAN MABILLON,
né en Champagne l'an 1632,
mort en 1708.

I.

MONSIEUR Colbert, à qui le livre de la Diplomatique fut addreſſé, connoiſſoit d'avance la bonté de l'ouvrage. Il avoit ſouvent employé Dom Mabillon pour décider ſur d'anciens titres, & il n'avoit jamais pu lui faire accepter aucune gratification. Le Miniſtre peu accoutumé aux refus, crut alors que ſon deſintéreſſement ne ſeroit pas à l'épreuve d'une forte penſion, & il voulut le faire mettre ſur l'Etat. Mais l'humble Religieux répondit toujours que rien ne lui manquoit dans ſa Congrégation, & qu'il ne méritoit pas l'honneur qu'on vouloit lui faire.

II.

MONSIEUR le Tellier Archevêque de Rheims ayant conduit le P. Mabillon malgré lui à la Cour, dit

au Roi, Sire : J'ai l'honneur de préſenter à Votre Majeſté le Moine le plus habile & le plus modeſte de votre Royaume.

III.

DÉS QUE le Pape Clément XI. eut appris la mort de Dom Mabillon, le Cardinal Coloredo écrivit par ſon ordre aux Bénédictins: Le Saint Pere a marqué que vous lui feriez plaiſir de l'inhumer dans le lieu le plus diſtingué, puiſqu'il n'y en a point où ſa réputation ne ſe ſoit répandue, & que tous les Savans qui iront à Paris ne manqueront pas de vous demander où vous l'avez mis : *Ubi poſuiſtis eum ?* Il prévoit quelle ſera leur peine, s'ils apprennent que les cendres d'un perſonnage de ce mérite ont été confondues, & s'ils ne les trouvent pas recueillies ſous le marbre avec quelque inſcription qui convienne à des reſtes ſi précieux.

ANTOINE

ANTOINE LAFOSSE,
né à Paris l'an 1653,
mort en 1708.

I.

LAFOSSE, auteur de Manlius & & de beaucoup d'autres Poëſies, étoit un des hommes les plus diſtraits qu'on ait vûs. L'illuſtre M. Titon du Tillet en rapporte la preuve en ces termes: Je l'avois prié, dit-il à dîner chez moi avec quelques autres perſonnes de Lettres. Il m'avoit promis de s'y rendre ſur le midi; mais l'ayant attendu juſqu'à deux heures, on ſe mit à table. Notre Poëte arriva ſur les quatre heures, très-fatigué, & me fit quelques excuſes d'arriver ſi tard, en m'aſſûrant qu'il étoit parti ſur les onze heures du matin de l'Hôtel d'Aumont, rue de Joüi, pour venir chez moi dans l'Iſle S. Louis qui en eſt fort proche; mais qu'il avoit l'eſprit ſi rempli de cinq ou ſix vers des plus beaux de l'Iliade, qu'il vouloit traduire en vers Fran-

çois, qu'il avoit passé à côté de ma porte, sans se ressouvenir de la partie que je lui avois proposée; & qu'il s'étoit trouvé au milieu de la plaine d'Ivry, où la faim l'avoit réveillé, & lui avoit rappellé le dîner où je l'avois invité. Il fut le bien venu, & on lui servit de quoi satisfaire son appétit. M. Boivin l'aîné un de mes convives, lui dit: Monsieur de Lafosse, je suis presque sûr que voilà les vers d'Homere qui vous ont si fort occupé, & les lui récita comme on les prononce dans l'Université de Paris. Lafosse lui répondit: non, Monsieur, les voici, & dit les mêmes vers selon la prononciation du Collége des Jésuites. Eh bien, lui dit Boivin, ce sont les mêmes vers! Vous les prononcez autrement que moi.

PE' CHANTRE'
né à Toulouſe environ l'an 1638 ;
mort en 1708.

I.

IL y a un conte plaiſant au ſujet de la Tragédie de la mort de Néron. Péchantré ayant laiſſé ſur la table d'une petite Auberge un papier où il y avoit au haut quelques chiffres, & au-deſſous étoit écrit : *Ici le Roi ſera tué.* Le Traiteur déja frappé de la phiſionomie & de la diſtraction du Poëte, crut devoir porter cet écrit au Commiſſaire du quartier, qui perſuadé qu'en pareille matiere on ne doit rien négliger, lui dit que ſi l'inconnu revenoit manger, il ne manquât pas de l'en faire avertir. Il y revint en effet quelques jours après, & à peine le pauvre Péchantré commençoit à dîner, qu'il ſe vit enveloppé par une troupe d'Archers, & le Commiſſaire lui ayant produit la preuve littérale de ſon crime de Le-

ſe-Majeſté. Ah, Monſieur, s'écria Péchantré, que j'ai de joie de retrouver ce papier, que je cherchois depuis pluſieurs jours ! C'eſt la ſcene où j'ai deſſein de placer la mort de Néron dans une Tragédie où je travaille. C'eſt ainſi que l'innocence de Péchantré fut reconnue.

II.

PÉCHANTRÉ avoit une bague qui valoit bien cent piſtoles, dont un de ſes amis l'avoit prié de ſe défaire. Il en parla par haſard à Campiſtron ſon ami: celui-ci le pria de la garder quelques jours. *On va jouer ma Tragédie nouvelle*, ajoûta-t il, *& je m'en accomoderai.* Péchantré qui trouva à s'en défaire, ne jugea pas à propos d'attendre le ſuccès de la piece de ſon ami. Il ſe trouva à la premiere repréſentation. Le Partere recevoit fort mal cette Tragédie. Péchantré apperçut par haſard Campiſtron derriere un pillier aux troiſiemes Loges; il y monta, & lui dit: *Veux-tu ma bague, je l'ai gardée.*

III.

BARON n'eſt que pere adoptif de la plûpart des ouvrages qui ont paru ſous ſon nom. Il ſouhaita de paſſer pour l'Auteur de *Geta*. Péchantré le lui ayant montré, Baron ne manqua pas de lui en dire le plus de mal qu'il put; & la concluſion de tous ces mépris, fut vingt piſtoles que le Comédien offrit au Poëte en échange de ſa mauvaiſe Tragédie. Péchantré, homme ſimple & d'ailleurs peu aiſé, accepta l'offre; mais Champmeſlé ayant ſû cette converſation, lut la piece, la jugea digne du ſuccès qu'elle a eu, & prêta à Péchantré les vingt piſtoles néceſſaires pour retirer ſa piece.

THOMAS CORNEILLE,
né à Rouen l'an 1625,
mort en 1709.

I.

CORNEILLE étant en Rhétorique, compoſa en vers Latins

une piece que son Régent trouva si fort à son gré, qu'il l'adopta & la substitua à celle qu'il devoit faire représenter par ses Ecoliers, pour la distribution des prix de l'année.

II.

PIERRE & Thomas Corneille avoient épousé les deux sœurs en qui il se trouvoit la même différence d'âge qui étoit entre eux. Il y avoit des enfans de part & d'autre en pareil nombre. Ce n'étoit qu'une même maison, qu'un même Domestique. Enfin après plus de 25 ans de mariage, les deux freres n'avoient pas encore songé à faire le partage des biens de leurs femmes; biens situés en Normandie, dont elles étoient originaires comme eux; & ce partage ne fut fait que par une nécessité indispensable à la mort de P. Corneille.

III.

LE début de Corneille dans la Tragédie fut des plus heureux. Timocrate eut quatre-vingt représenta-

tions. Le public ne se lassoit point d'y courir en foule, on ne cessoit point de le redemander aux Comédiens. Ces Messieurs s'en ennuyerent les premiers; & un Acteur s'avança un jour sur le bord du Théatre, & dit aux Spectateurs: *Messieurs, vous ne vous lassez point d'entendre Timocrate, pour nous, nous sommes las de le jouer. Nous courons risque d'oublier nos autres pieces; trouvez bon que nous ne le représentions plus.*

IV.

On dit qu'Ariane, la Tragédie favorite de Corneille, ne lui a coûté que dix-sept jours, & qu'il n'en employa pas quarante au Comte d'Essex.

V.

Un homme d'esprit qui avoit vû jouer la Lecouvreur dans le Comte d'Essex, fut si frappé de la dignité de son jeu, qu'il disoit: *Jai vû une Reine parmi des Comédiens.*

VI.

AH, pauvre Thomas ! s'écrioit un jour Despréaux, tes vers comparés avec ceux de ton frere aîné, font bien voir que tu n'es qu'un cadet de Normandie.

VII.

GACON fit l'impromptu suivant, sur le portrait de Thomas Corneille :

Voyant le Portrait de Corneille,
Gardez-vous de crier merveille !
Et dans vos transports n'allez pas
Prendre ici Pierre pour Thomas.

JEAN-FRANÇOIS REGNARD,
né à Paris l'an 1647,
mort en 1709.

I.

L'INCLINATION que Regnard se sentit de bonne heure pour les voyages, le conduisit en différentes contrées de l'Europe. A son retour d'Italie, il fut pris par deux Vaisseaux Corsaires, & conduit à Alger avec

ſes compagnons de diſgrace. Comme il avoit toûjours aimé la bonne chere, il étoit un grand faiſeur de ragoûts, & ſon adreſſe en ce genre lui procura l'emploi de Cuiſinier du maître entre les mains duquel il tomba. Ses manieres prévenantes, & ſon enjouement, joints à ſa bonne mine, le firent aimer des femmes favorites. Son maître ayant découvert ſes intrigues, le livra à la Juſtice, pour être puni ſelon les lois, qui veulent qu'un Chrétien trouvé avec une Mahométane, expie ſon crime par le feu, ou ſe faſſe Mahométan. Le Conſul de la Nation Françoiſe, qui avoit reçu depuis peu de tems une ſomme conſidérable pour le délivrer, ayant appris ce qui ſe paſſoit, interpoſa ſon autorité, & alla trouver le maître, qui d'abord ne voulut rien écouter. Mais le Conſul ne ſe rébutant pas, lui repréſenta que rien n'étoit plus trompeur que les apparences; que quand la choſe ſeroit vraie, il y auroit peu de gloire à lui de faire périr ſon Eſclave; que d'ailleurs en le perdant,

il perdoit une ſomme conſidérable, qu'il avoit à lui donner pour ſa rançon. Cette derniere raiſon fut plus forte que les autres. Le maître ſe laiſſa gagner, retira Regnard des mains du Divan, en avouant qu'il l'avoit accuſé ſur un ſimple ſoupçon, & que ſon crime n'étoit confirmé par aucune preuve; & il le remit en liberté, après avoir reçu le prix dont il étoit convenu avec le Conſul.

II.

REGNARD dans un de ſes voyages, voulut voir la Laponie. Il pénétra juſqu'à la Mer Glaciale, & l'on peut dire qu'il ne s'arrêta qu'où la terre lui manqua. Ce fut alors qu'il grava avec ſes compagnons de voyage, ſur une pierre & ſur une piece de bois ces quatre vers:

Gallia nos genuit, vidit nos Affrica, Gangem
Hauſimus, Europamque oculis luſtravimus omnem,
Caſibus & variis acti terraque marique,
Hic tandem ſtetimus nobis ubi defuit orbis.

III.

REGNARD & Riviere Dufreni firent chacun à-peu-près dans le même tems une Comédie du Joueur. Ces deux Auteurs s'accuserent réciproquement de plagiat; ce qui donna occasion à l'Epigramme suivante:

Un jour Regnard & de Riviere,
En cherchant un sujet que l'on eût point traité,
Trouverent qu'un joueur feroit un caractere
Qui plairoit par sa nouveauté.
Regnard le fit en vers, & de Riviere en prose.
Ainsi pour dire vrai la chose
Chacun vola son compagnon.
Mais quiconque aujourd'hui voit l'un & l'autre ouvrage,
Dit que Regnard a l'avantage,
D'avoir été le bon Larron.

IV.

DESPRÉAUX disoit de Regnard, qu'il n'étoit pas médiocrement plaisant. Qui ne se plaît pas à Regnard,

dit M. de Voltaire, n'eſt point digne d'admirer Moliere.

ALEXANDRE LAINEZ,
né dans le Haynault,
mort en 1710.

I.

LAINEZ étoit de Chimay, où après quelques voyages il s'étoit réfugié. Comme il étoit pauvre, il y mena une vie aſſez retirée pendant deux ans, lorſqu'il en fut retiré par une aventure ſinguliere. M. l'Abbé Fautrier, homme de beaucoup d'eſprit, Intendant du Haynault, faiſant ſa réſidence à Maubeuge, reçut ordre de M. de Louvois, de faire enſorte d'arrêter quelques Libelles qui inondoient la Flandre, & d'en ſaiſir s'il pouvoit les Auteurs. M. Fautrier apprit qu'il y avoit un homme à Chimay, qui étoit toûjours enfermé dans ſa maiſon, occupé à écrire. Il s'y tranſporta avec un détachement de cinquante hommes, & y trouva Lainez

vétu d'une mauvaiſe robe de chambre, & entouré de papiers. On les viſita, & on y trouva que d'agréables relations & des vers charmans. L'Intendant après cette lecture, l'embraſſa, lui dit qu'il étoit déplacé, & lui propoſa de le ſuivre. Lainez lui dit nettement qu'il n'avoit point d'autre vêtement que ſa robe de chambre. Montez toûjours dans mon carroſſe, répliqua l'Abbé, vous aurez avant trois jours des habits, & tout ce qui vous ſera neceſſaire. Depuis ce jour-là, cet agréable Poëte fit les honneurs de l'Intendance.

II.

QUAND Lainez fut à Paris, il loua une chambre aux environs de l'Abbaye Saint Germain-des-Prés, que perſonne ne connoiſſoit. Quand on le ramenoit de jour ou de nuit, il ſe faiſoit toûjours deſcendre ſur le Pont-neuf vis-à-vis le cheval de bronze, d'où il regagnoit à pied ſon petit logement. On n'a jamais vû d'homme ſi idolâtre de ſa liberté.

III.

LAINEZ partageoit son tems entre la table & les Livres. Un de ses amis paroissant surpris un jour de le voir entrer après un repas de douze heures à la Bibliotheque du Roi, pour y rester jusqu'au soir; le Poëte qui s'apperçut de son étonnement, lui dit ce distique latin qu'il composa sur le champ:

Regnat nocte calix, volvuntur biblia manè
Cum Phœbo Bacchus dividit imperium.

IV.

LE Grand appétit de Lainez surprenoit ceux avec qui il mangeoit souvent. Un jour qu'il avoit dîné pendant cinq ou six heures; on lui demanda, le voyant un instant après se remettre à table, s'il n'avoit pas dîné? Il répondit: *Est-ce que mon estomac a de la mémoire?*

Inscription de Lainez pour être mise sur un Pressoir.

La Fable, entre mille plaisirs,
Et mille flots badins conduits par des Zéphirs,

Fait naître une Vénus de l'écume de l'onde;
Que la grace murmure, & que la Fable gronde,
Le Champagne, le verre en main,
A l'aſpect des preſſoirs que ſa liqueur inonde,
Le fait naître aujourd'hui de la mouſſe du vin.

V.

LAINEZ amuſoit les gens de toute ſorte d'état, juſqu'à leur faire oublier leurs affaires & leur devoir. Il rencontra un matin ſon ami Moreau le Muſicien, qui paſſoit dans la rue S. Jacques, pour aller donner des leçons à quelques écoliers. Il lui dit: Entrons un moment à la Barre Royale, pour boire une bouteille d'un excellent vin nouvellement arrivé. Moreau accepta la partie; & la bouteille étant bue, deſcendit pour en demander une autre. Il vit dans ce moment paſſer à cheval deux maîtres à danſer de ſa connoiſſance, qui alloient donner des leçons. Il les invite à venir boire un coup. Ces Meſſieurs mettent pied à terre, atta-

chent leurs chevaux dans une petite cour, & montent à la chambre où étoit Lainez. Ils furent si charmés de sa conversation, que non-seulement ils déjeûnerent; mais ils firent un repas qui dura jusqu'à six heures du soir, ayant oublié & leurs écoliers & leurs propres chevaux, qui se débriderent enfin, & entrerent dans la chambre de la Servante, où ils défirent le lit & mangerent la paillasse.

VI.

MONSIEUR le Duc se promenant sur le partere du Tibre à Fontainebleau, apperçut Lainez, l'invita à souper avec lui. Il le remercia en disant que cinq ou six personnes l'attendoient dans un cabaret, & que S. A. S. auroit sans doute mauvaise opinion de lui, si elle apprenoit qu'il eût manqué à ses amis.

VII.

LAINEZ récita chez Madame la Comtesse de Verrue des vers tout-à-fait charmans. Un célebre Académicien, qui se trouva dans l'assemblée,

blée, croyant faire un compliment agréable au Poëte, lui dit: Pourquoi un homme de votre mérite, Monsieur, ne demande-t-il pas à être des nôtres? Eh, Monsieur, lui répartit-il d'un ton fier, qui seroit votre Juge?

VIII.

COMME Lainez ne donnoit jamais copie de ses vers, & qu'on les retenoit d'une maniere très imparfaite; il disoit quelquefois: Je serai obligé de faire bâtir un Hôtel des Invalides, pour tous les vers qu'on m'estropie.

IX.

ON vint dire un jour à Lainez qu'un homme d'esprit de sa connoissance avoit composé un volume sur deux petits vers d'une de ses pieces; où après avoir parlé de ses occupations agréables & de ses plaisirs, il dit en parlant de lui sous la personne d'un aimable Epicurien:

La débauche le fuit,
La volupté le suit.

Lainez ayant appris l'usage que

cette perſonne avoit fait de ces deux vers, répondit : *C'eſt un drôle*, qui a pris une goutte de mon eſſence, pour mettre dans un muid d'eau.

X.

APRE'S que Lainez eut reçu ſes Sacremens dans ſa derniere maladie, le Prêtre à qui il s'étoit confeſſé fit emporter pendant la nuit une caſſete pleine de vers licentieux. Le moribon s'étant réveillé, cria au voleur, fit venir un Commiſſaire, dreſſa ſa plainte, fit rapporter la caſſete par le Prêtre même à qui il parla avec vivacité, & ſur le champ ſe fit tranſporter dans une chaiſe ſur la Paroiſſe S. Roch, où il mourut. Il avoit imaginé follement de ſe faire mener dans la plaine de Montmartre, & d'y mourir, pour voir encore une fois lever le Soleil.

ESPRIT FLECHIER,

né dans le Comtat Venaissin, l'an 1632, mort en 1710.

I.

MONSIEUR le Duc de Montauzier, qui alloit aux eaux, demanda à M. de Caumartin un homme de Lettres, qui pût l'amuser pendant son voyage. On lui donna l'Abbé Fléchier, & ils partirent. Le premier jour l'Abbé Fléchier applaudissoit à tout ce qu'avançoit M. de Montauzier, qui disoit tout bas & d'un air fâché: Voilà mes flateurs. Le lendemain l'Abbé Fléchier, qui avoit connu le caractere du Seigneur, ne cessa de le contredire. Sur cela M. de Montauzier prit du goût pour lui, & se chargea de sa fortune.

II.

MONSIEUR Fléchier s'étoit formé un bon goût par ce qui auroit gâté un esprit moins juste que le sien. Il lisoit souvent les ouvrages de M. du

Belay & les Sermonaires Italiens & Eſpagnols, mais ſeulement pour s'en divertir. Il les appelloit agréablement ſes bouffons, & il avouoit que le ridicule de ces Sermonaires lui avoit ſervi à épurer & à fortifier ſon goût pour le vrai, ſans lequel il n'y a ni beauté ni force dans l'éloquence.

III.

Deux grands Orateurs firent l'éloge funebre de M. de Turenne; c'étoit le Pere Maſcaron de l'Oratoire, qui fut enſuite Evêque d'Agen, & l'Abbé Fléchier, qui fut depuis Evêque de Niſmes. De ces deux beaux diſcours, le premier reçut plus d'éloges à la prononciation, & le ſecond réunit beaucoup plus de ſuffrages après l'impreſſion. M. de Luxembourg ayant eu la campagne ſuivante le commandement des troupes à la place de M. de Turenne, n'acquit pas beaucoup de gloire; ce qui fit dire au Prince de Condé: M. de Luxembourg a mieux fait l'éloge de M.

de Turenne, que Maſcaron & Fléchier.

IV.

LOUIS XIV dit à Fléchier en le nommant à l'Evêché de Niſmes : Ne ſoyez pas ſurpris ſi j'ai récompenſé ſi tard votre mérite, j'appréhendois d'être privé du plaiſir de vous entendre, ſi je vous faiſois Evêque.

V.

MONSIEUR Fléchier étoit allé paſſer quelques jours chez Madame la Marquiſe de Toiras, à une lieue de Niſmes. Il la quitta pour aller pontifier aux Fêtes de la Pentecôte dans ſa Cathédrale. Il ne faiſoit que d'arriver lorſqu'on l'engagea d'aller annoncer à cette Dame la perte qu'elle venoit de faire de ſon mari. Il la trouva au bas du degré ; & après les complimens d'uſage ſur ſon retour, il lui demanda où elle alloit ? A la Meſſe, répondit la Marquiſe : Vous êtes donc Chrétienne, Madame, répliqua le Prélat ? Eh bien, ajoûta-t-il, le Marquis de Toiras a été tué à l'Ar-

mée. Allons prier Dieu pour le repos de ſon ame. Cette maniere ferme d'annoncer une mauvaiſe nouvelle affermit extremement Madame de Toiras.

NICOLAS BOILEAU DESPRÉAUX, né à Paris l'an 1636, mort en 1711.

I.

LE Roi ayant demandé un jour à M. Deſpréaux en quel tems il étoit né, ce Poëte lui répondit, que le tems de ſa naiſſance, étoit la circonſtance la plus glorieuſe de ſa vie : *Je ſuis venu au monde*, dit-il, *une année avant Votre Majeſté, pour annoncer les merveilles de ſon regne.* Le Roi fut touché de cette réponſe, & les Courtiſans ne manquerent pas d'y applaudir. Deſpréaux s'eſt cru depuis engagé d'honneur à ſoûtenir un mot qu'il avoit dit en préſence de toute la Cour, & qui avoit ſi bien réuſſi. C'eſt ce qui l'a obligé toutes

les fois qu'il a eu occaſion de parler de ſa naiſſance, de la mettre en 1637.

II.

MONSIEUR Boileau le pere, parcourant un jour les caracteres de ſes enfans, & ſurpris de la douceur, de la ſimplicité même qu'il croyoit remarquer dans Deſpréaux, diſoit ordinairement de lui par une eſpece d'oppoſition aux autres, *que c'étoit un bon garçon qui ne diroit jamais mal de perſonne.*

III.

ON avoit conſtruit pour le jeune Deſpréaux dans la maiſon paternelle une guérite au-deſſus du grenier; & quelque tems après on l'en fit deſcendre, parce qu'on trouva le moyen de lui conſtruire un petit cabinet dans le grenier, ce qui lui fit dire: Je ſuis deſcendu, je loge au grenier.

IV.

DESPRÉAUX après ſes premieres études, voulut s'appliquer à la Ju-

risprudence, il suivit le barreau, & même plaida une cause dont il se tira fort mal. Comme il étoit près de la commencer, le Procureur s'approcha de lui pour lui dire; N'oubliez pas de demander que la Partie soit interrogée sur faits & article. Et pourquoi, lui répondit Boileau, la chose n'est-elle pas déjà faite? Si tout n'est pas prêt, il ne faut donc pas me faire plaider. Le Procureur fit un éclat de rire, & dit à ses Confreres: Voilà un Avocat qui ira loin; il a de grandes dispositions.

V.

En 1674, l'Université projettoit une Requête qu'elle devoit présenter au Parlement, pour demander que la Philosophie de Descartes ne fût point enseignée. On en parloit chez M. le premier Président de Lamoignon, qui dit qu'on ne pouvoit se dispenser de rendre un Arrêt conforme à cette requête. Despréaux présent à cette conversation, imagina un Arrêt Burlesque, qu'il com-

posa avec Racine & Bernier le fameux voyageur, leur ami commun. M. Dongois neveu de Despréaux y mit le style du Palais; & quand l'Arrêt fut en état, il le joignit à plusieurs expéditions qu'il devoit porter à signer au premier Président, avec qui il étoit familier. M. de Lamoignon ne se laissa pas surprendre. A peine eut-il jetté les yeux sur l'Arrêt qu'il s'écria: *Voilà un tour de Despréaux.* Cet Arrêt Burlesque eut un succès que n'eut peut-être point eu une piece sérieuse; il sauva l'honneur des Philosophes & des Magistrats.

VI.

DESPRÉAUX avoit dans sa jeunesse le talent de contrefaire ceux qu'il voyoit, jusqu'à rendre parfaitement leur démarche, leurs gestes & leur ton de voix. Il a raconté qu'ayant entrepris de contrefaire un homme qui venoit d'exécuter une danse fort difficile, il exécuta avec la même justesse la même danse, quoiqu'il n'eût jamais appris à dan-

ſer. Il amuſa un jour le Roi en contrefaiſant devant lui tous les Comédiens. Le Roi voulut auſſi qu'il contrefît Moliere qui étoit préſent, & demanda enſuite à Moliere s'il s'étoit reconnu: nous ne pouvons, répondit Moliere, juger de notre reſſemblance: mais la mienne eſt parfaite, s'il m'a auſſi bien imité, qu'il a imité les autres.

VII.

DESPRÉAUX demanda & obtint en Cour de Rome un bénéfice dont il jouit pendant huit ans ſans prendre l'habit Eccléſiaſtique, & ſans ſe mettre trop en peine de faire un bon uſage des revenus. M. le premier Préſident de Lamoignon, qui avoit beaucoup de probité & de religion, s'entretenant un jour avec lui, lui fit comprendre qu'en ſe conduiſant comme il faiſoit, il ne pouvoit garder ce bénéfice en ſûreté de conſcience. Deſpréaux le reconnut, & en fit ſa démiſſion entre les mains de l'Evêque de Beauvais. Il fit plus, il ſupputa ce

qu'il en avoit retiré depuis le tems qu'il en jouiſſoit ; & cette ſomme, qui ſe montoit environ à ſix mille livres, fut employée à des œuvres de charité.

VIII.

DESPRÉAUX faiſoit ordinairement le ſecond vers avant le premier. C'eſt un des plus grands ſecrets de la Poëſie pour donner aux vers beaucoup de ſens & de force. Il conſeilla à Racine de ſuivre cette méthode, & il diſoit à ce propos : Je lui ai appris à rimer difficilement.

IX.

LORSQU'ON repréſenta à Boileau que s'il s'attachoit à la Satyre, il ſe feroit des ennemis qui auroient toujours les yeux ſur lui, & ne chercheroient qu'à le décrier : Eh bien, répondit-il, je ſerai honnête homme, & je ne les craindrai point !

X.

QUELQUE tems après que les Satyres eurent paru, Fernando Nu-

gnes, Grand-Amiral d'Eſpagne, vint en France, & quoique étranger, il goûta beaucoup les beautés d'un ouvrage qui étoit alors l'objet de l'attention publique. Auſſitôt qu'il fut de retour à Madrid, il envoya deux livres du meilleur tabac, & une tabatiere de prix à Deſpréaux, en reconnoiſſance du plaiſir que ſes Satyres lui avoient fait.

XI.

QUOIQUE Deſpréaux & Racine n'euſſent aucun titre qui les appellât à la Cour, ils y étoient fort bien reçus tous les deux. M. Colbert les aimoit beaucoup. Etant un jour enfermé avec eux dans ſa maiſon de Seaux, on vint lui annoncer l'arrivée d'un Evêque : Il répondit en colere, *qu'on lui faſſe tous voir excepté moi.*

XII.

DESPRÉAUX racontoit ſouvent qu'un de ſes parens à qui il avoit fait préſent de ſes œuvres, lui dit après les avoir lues : Pourquoi, mon

cousin, tout n'eſt-il pas de vous dans vos ouvrages ? J'y ai trouvé deux lettres à Monſieur de Vivonne, dont l'une eſt de Balzac, & l'autre de Voiture.

XIII.

DESPRÉAUX étant chez un de ſes amis à la campagne aux Fêtes de Pâques, s'alla confeſſer au Curé du lieu, qui avant d'entendre ſa confeſſion lui demanda quelles étoient ſes occupations ordinaires : De faire des vers, répondit Deſpréaux : Tant pis, dit le Curé, & quels vers ? Des Satyres, ajoûta le Pénitent ; encore pis, répondit le Confeſſeur, & contre qui ? Contre ceux, répondit Deſpréaux, qui font mal les vers, contre les vices du tems, contre les ouvrages pernicieux, contre les Romans, contre les Opéra : Ah ! dit le Curé, il n'y a donc pas de mal ; & je n'ai plus rien à vous dire.

XIV.

DESPRÉAUX excelloit au jeu des quilles qu'il aimoit, & il les abattoit

quelquefois toutes neuf d'un seul coup de boule. Il faut avouer, disoit-il à ce sujet, que j'ai deux grands talens aussi utiles l'un que l'autre à un Etat & à la Société ; l'un de bien jouer aux quilles, l'autre de bien faire des vers.

XV.

LOUIS XIV. ayant donné une pension de deux cens pistoles à Despréaux, peu de tems après qu'il eut publié ses Satyres ; un grand Seigneur, je crois que c'est M. de Montauzier, dit que bientôt le Roi donneroit des pensions aux voleurs de grand chemin.

XVI.

DESPRÉAUX allant toucher sa pension au Thrésor-Royal, remit son ordonnance à un Commis, qui y lisant ces paroles : *La pension que nous avons donnée à Despréaux, à cause de la satisfaction que ses ouvrages nous ont donnée*, lui demanda de quelle espece étoient ses ouvrages ? De maçonnerie, répondit-il ; je suis Architecte.

XVII.

DESPRÉAUX parlant d'un grand Ecrivain, dit : *Il plaît à tout le monde, & ne sauroit se plaire.* Voilà, lui dit Moliere, en lui serrant la main, voilà la plus belle vérité que vous ayez jamais dite. Je ne suis pas du nombre de ces esprits sublimes dont vous parlez; mais tel que je suis, je n'ai rien fait en ma vie dont je sois véritablement content. Santeuil pensoit bien autrement de ses Poësies. Il l'avoua même à Despréaux, qui lui dit: Vous êtes donc le seul homme extraordinaire, qui ait jamais été parfaitement content de ses ouvrages. Alors Santeuil flatté par le titre d'*homme extraordinaire*, & voulant faire voir qu'il n'étoit pas indigne de cet éloge, revint au sentiment de Despréaux, & convint qu'il n'avoit jamais été pleinement satisfait des ouvrages qu'il avoit composés.

XVIII.

QUAND M. Dubroceſſin ſut que Deſpréaux faiſoit une ſatyre ſur un-

festin, il tâcha de l'en détourner, disant que ce n'étoit pas là un sujet sur lequel il fallût plaisanter. *Choisissez plutôt les hypocrites*, lui disoit-il sérieusement, *vous aurez pour vous tous les honnêtes gens: mais pour la bonne chere, croyez-moi, ne badinez pas là-dessus.* M. Furcroix, célebre Avocat, s'avisa un jour de donner un repas semblable en tout à celui qui est décrit dans la satyre troisieme: mais cette plaisanterie ne plut point aux conviés; & l'on dit alors que ces sortes de repas sont bons à décrire, & non pas à donner.

XIX.

DESPRÉAUX ayant appellé le Traiteur Mignot un empoisonneur, celui-ci porta sa plainte au Magistrat, qui le renvoya, en lui disant, que l'injure dont il se plaignoit n'étoit qu'une plaisanterie dont il devoit rire tout le premier. Cette raison bien loin de l'appaiser, ne fit qu'irriter sa colere. Il résolut de se faire justice lui-même. Pour cet effet il s'avisa d'un expédient tout

tout nouveau. Mignot avoit la réputation de faire d'excellens biſcuits, & tout Paris en envoyoit querir chez lui. Il ſut que l'Abbé Cotin avoit fait une ſatyre contre Deſpréaux leur ennemi commun. Mignot la fit imprimer à ſes dépens, & quand on venoit chercher du biſcuit, il l'enveloppoit dans la feuille qui contenoit la ſatyre imprimée, afin de la répandre dans le public; aſſociant ainſi ſes talens à ceux de l'Abbé Cotin. Quand Deſpréaux vouloit ſe réjouir avec ſes amis, il envoyoit chercher des biſcuits chez Mignot, pour avoir la ſatyre de Cotin. Cependant la colere de Mignot s'appaiſa quand il vit que la ſatyre de Deſpréaux loin de le decrier, l'avoit rendu extrêmement célebre. En effet, depuis ce tems-là tout le monde vouloit aller chez lui. Mignot a gagné du bien dans ſa profeſſion, & il faiſoit gloire d'avouer qu'il a dû ſa fortune à Deſpréaux.

XX.

Un homme de qualité porta un jour

un jugement ridicule devant Despréaux, & soûtint son avis avec beaucoup d'hauteur. Despréaux ne voulant pas lui répondre d'une maniere qui pût l'offencer : *Vous savez bien que j'ai raison*, lui dit-il ; *or dites-vous à vous-même ce que vous me diriez si vous étiez à ma place.*

XXI.

LOUIS XIV voulant savoir quel étoit l'endroit de ses Poësies que Despréaux estimoit le plus ; le Poëte après avoir inutilement prié le Roi de le dispenser de faire un pareil jugement, dit, que l'endroit dont il étoit le plus content, étoit la fin d'une Epitre qu'il avoit pris la liberté d'adresser à Sa Majesté, & récita les quarante vers par lesquels finit cette Epître. Le Roi fut transporté. L'émotion parut dans ses yeux & sur son visage. *Voilà qui est très-beau*, dit-il, *cela est admirable ; je vous louerois davantage si vous ne m'aviez pas tant loué. Le Public donnera à vos Ouvrages les éloges qu'ils méritent. Mais ce n'est*

pas assez pour moi de vous louer, je vous donne une pension de deux mille livres ; j'ordonnerai à Colbert de vous la payer d'avance, & je vous accorde le Privilége pour l'impression de tous vos Ouvrages.

XXII.

UN ami de Despréaux voulant l'exhorter à produire son art Poëtique, lui disoit que le Public l'attendoit avec impatience : *Le Public*, lui répondit-il, *ne s'informera pas du tems que j'y aurois employé.* D'autres fois il disoit la même chose de la postérité.

XXIII.

MADEMOISELLE de Lamoignon ne trouvoit pas bon que Despréaux fît des satyres, parce qu'elles blessent la charité : *Mais ne me permettriez-vous pas*, lui dit-il un jour, *d'en faire contre le Grand-Turc, ce Prince infidele, l'ennemi de notre Religion ? Contre le Grand-Turc*, reprit Mademoiselle de Lamoignon, *c'est un Souverain, & il ne faut jamais manquer de*

respect aux personnes de ce rang. Mais contre le Diable, répliqua Despréaux, *vous me le permettez bien : Non*, dit-elle, encore après un moment de réflexion, *il ne faut jamais dire du mal de personne.*

XXIV.

Despréaux se trouva dans une compagnie de Dames où l'on parloit de la prise de Mons. Comme il se levoit pour sortir ; une de ces Dames l'arrêta, & lui dit : Monsieur, vous ne sortirez point d'ici que vous ne nous ayez fait un quatrain sur cette nouvelle conquête de notre grand Roi. Despréaux fit tout ce qu'il put pour s'en dispenser ; mais voyant qu'il ne gagnoit rien, il lâcha ces quatre vers :

Mons étoit, disoit-on, pucelle,
Qu'un Roi gardoit avec le dernier soin ;
Louis le Grand en eut besoin :
Mons se rendit : vous auriez fait comme elle.

XXV.

DESPRÉAUX disoit de son frere l'Abbé, dont le style étoit moins grave que les mœurs ; que s'il n'avoit pas été Docteur de Sorbonne, il l'auroit été de la Comédie Italienne.

XXVI.

LES grands hommes sont ceux qui apperçoivent le mieux leurs fautes, & qui se les pardonnent le moins: *Les critiques que je crains le plus*, disoit Despréaux, *sont celles que je me fais à moi-même.*

XXVII.

DESPRÉAUX disoit : comme les Marchands ont besoin de mettre des enseignes à leur boutique, un mauvais Peintre est bon à quelque chose ; mais un Poëte médiocre n'est bon à rien.

XXVIII.

LE Duc de Montauzier ayant rencontré Despréaux à la Cour, lui dit :

J'ai lû vos ouvrages avec plaisir; personne ne les estime plus que moi; mais je dois vous dire que vous attaqués trop de gens. Le Maréchal de Créqui qui paroit dans ce tems-là, s'arrêta pour être témoin de cette conversation. Quoi, dit-il au Duc de Montausier, vous blamés Despréaux de ce qu'il a critiqué tant de mauvais Poëtes! nous devrions tous l'en remercier; il nous en défera, ou ils se corrigeront.

XXIX.

LINIERE appellé l'Athée de Senlis, ne réussissoit guere que dans des Chansons impies; ce qui fit que Despréaux lui dit un jour, qu'il n'avoit de l'esprit que contre Dieu.

XXX.

UN jour que Racine étoit à Auteuil chez-moi, dit Despréaux, Tourreil y vint, & nous consulta sur un endroit de Demosthene qu'il avoit traduit de cinq ou six façons toutes moins naturelles & plus guindées les

unes que les autres : *Ah le bourreau, il fera tant qu'il donnera de l'esprit à Demosthene*, me dit Racine tout bas.

XXXI.

UN Eccléſiaſtique parlant un jour à Deſpréaux contre la multiplicité des Bénéfices, lui diſoit : Se peut-il, que tels & tels qui paſſent pour de ſi habiles gens & qui effectivement le ſont, puiſſent s'aveugler auſſi malheureuſement qu'ils le ſont ! A moins de s'inſcrire en faux contre la Doctrine des Apôtres, & contre les déciſions des Conciles, ne ſavent-ils pas quel péril eſt attaché à la multitude des Bénéfices ? J'ai pris les Ordres ſacrés, & je ſuis ſans vanité d'une des premieres maiſons de la Touraine ; il y a une eſpece d'obligation à un honnête homme de ſoûtenir ſa naiſſance ; mais je vous proteſte, que ſi je puis parvenir à une Abbaye, ne fût-elle que de mille écus, elle fixera mon ambition, & qu'il n'y aura aucun appas qui puiſſe ébranler la réſolution que je fais.

Quelque tems-après il s'en préſenta une de ſept mille livres de rente que ſon frere demanda, & il l'obtint. L'Hyver ſuivant il s'en préſenta une autre de huit mille qu'il obtint encore. Pendant qu'il avoit le vent en poupe, un Prieuré ſimple de ſix mille livres de rente étant encore venu à vaquer, il le ſollicita avec tant d'empreſſement, qu'il trouva moyen de l'avoir. Deſpréaux lui voyant accumuler tant de Bénéfices conſidérables l'un ſur l'autre, lui rendit viſite, & lui dit : *M. l'Abbé, qu'eſt devenu ce tems de candeur & d'innocence où vous trouviez la multiplicité des Bénéfices ſi dangereuſe ? Ah, Monſieur*, lui répondit-il, *ſi vous ſaviez que cela eſt bon pour vivre ! Je n'en doute point*, répliqua Deſpréaux, *que cela ne ſoit bon pour vivre : mais pour mourir, Monſieur l'Abbé, pour mourir ?*

XXXII.

MONSIEUR de Seignelai entreprit un jour Deſpréaux ſur une matiere de Poëſie. Après avoir harcelé le

Poëte par pluſieurs raiſons qui n'étoient pas trop fortes ; croyant l'avoir mis au pié du mur, il lui dit avec un ſoûrire amer & dédaigneux ; *Repondez, répondez à cela.* Comme Boileau vit que la choſe étoit pouſſée avec hauteur, il eut le courage de dire : *Monſieur, j'ai toujours fait ma principale étude de la Poëtique : tout le monde convient même que j'en ai écrit avec quelque ſuccès ; ſi vous voulez que je vous réponde, il faut que vous conſentiez que je vous inſtruiſe au moins trois jours de ſuite.* Après cela le Poëte lui décocha ſix préceptes des plus importans d'Ariſtote. Le Miniſtre ſe ſentit battu. Toute la compagnie rioit dans l'ame ; & Racine en ſortant dit à Deſpréaux : *O le brave homme que vous etes ! Achile en perſonne n'auroit pas mieux combattu que vous.*

XXXIII.

MONSIEUR le Maréchal de la Feuillade montra à Deſpréaux quelques vers que celui-ci n'approuva pas : Vous êtes bien délicat, lui dit

ce Seigneur, de ne pas approuver une Poëfie que le Roi & Madame la Dauphine ont trouvée excellente. Je ne doute point, reprit Defpréaux, que le Roi ne ſoit très expert à prendre des Villes & à gagner des Bataílles. Je doute encore auſſi peu que Madame la Dauphine ne ſoit une Princeſſe pleine d'eſprit & de lumieres : mais avec votre permiſſion, M. le Maréchal, je crois me connoître en vers auſſi bien qu'eux. Là-deſſus le Maréchal accourt chez le Roi, & lui dit d'un air vif & impétueux : Sire, n'admirez-vous pas l'inſolence de Defpréaux, qui dit ſe connoître en vers un peu mieux que Votre Majeſté ? Oh, pour cela, répondit le Roi, je ſuis fâché d'être obligé de vous dire que Defpréaux a raiſon !

XXXIV.

DESPRÉAUX caractériſoit un homme qui parloit fort lentement, en diſant : *Les oui & les non ſont longs quand il les prononce, & ces deux monoſſillabes deviennent des périodes dans*

ſa bouche. Le Maréchal de Grammont prétendoit que c'étoit ce que Deſpréaux avoit dit de mieux en ſa vie.

XXXV.

UN homme de fort bon eſprit, mais qui n'avoit point de lettres, diſoit un jour devant Deſpréaux, qu'il aimeroit mieux ſavoir faire la barbe que de ſavoir faire un bon Poëme. Qu'eſt-ce que des vers, diſoit-il, & où cela mene-t-il? C'eſt en cela, reprit Deſpréaux, que j'admire la Poëſie; que n'étant bonne à rien, elle ne laiſſe pas de faire les délices des hommes intelligens.

XXXVI.

DESPRÉAUX ſuivit le Roi durant la Campagne de Gand. S'étant trouvé en marche avec M. le Duc, fils du Grand Condé, ce Prince lui dit: En vérité les hommes ſont bien fous de courir après la gloire, qui dans le fond n'eſt qu'une chimere & de laquelle on ne jouit proprement qu'après la mort. D'ailleurs, ajouta-t-il, quel eſt

l'homme qui puiſſe ſe flater d'arriver juſqu'à la renommée d'Alexandre ? C'eſt un nom qui a effacé & qui effacera toûjours les plus grands noms. En connoiſſez-vous aucun qui ait jetté autant d'éclat parmi les hommes ? oui, Monſeigneur, répondit Deſpréaux, & c'eſt Socrate. Le Philoſophe, quoiqu'il n'ait rien écrit, marche de pair pour la réputation avec le Conquérant. Là-deſſus M. le Duc appelle malicieuſement un Laboureur, & lui demande s'il connoiſſoit Alexandre ? *Oui dà, Monſeigneur, m'eſt avis que c'étoit un grand Roi. Et Socrate quel homme étoit-ce ?* Le Payſan ſecoua la tête. Sur quoi M. le Duc croyoit avoir gagné ; mais Deſpréaux dit qu'il en appelloit à un autre Villageois.

XXXVII.

DESPRÉAUX liſant au Roi un endroit de l'Hiſtoire de ſa vie en préſence de quelques Courtiſans, Sa Majeſté l'arrêta ſur le mot de *rebrouſſer*, pour lequel ce Prince avoit de la répugnance. Il étoit queſtion du voyage que le Roi avoit feint de faire en Flandre,

& puis tout d'un coup avoit rebroussé chemin pour tourner du côté d'Allemagne. Tous les Courtisans applaudirent à l'objection du Prince, & même Racine, qui faisoit sa cour aux dépens de son ami; mais Despréaux persista dans son sentiment avec une obstination respectueuse, insinuant au Roi que lorsqu'il n'y avoit qu'un mot dans une Langue pour signifier une chose, il falloit le conserver, quelque rude & bizarre que parut ce mot.

XXXVIII.

DESPRÉAUX ne mangeoit nulle part, pas même chez ses meilleurs amis sans en être prié. Il disoit que la fierté du cœur étoit l'attribut des honnêtes gens; mais que la fierté d'airs & de manieres ne convenoit qu'à des sots.

XXXIX.

DE toutes les Epigrammes qui ont jamais été faites, Despréaux estimoit le plus celle ci:

Cy git ma Femme: Ah qu'elle est bien
Pour son repos & pour le mien.

Jardin qui étoit très-orné, mais fort petit comme la maison. Despréaux après en avoir fait le tour, appelle son Cocher & lui ordonne de mettre ses chevaux. *Eh ! pourquoi donc*, lui dit Barbin, *voulez-vous vous en retourner si promptement ? C'est*, répondit Despréaux, *pour aller prendre l'air à Paris.*

XLIV.

DESPRÉAUX eut un jour une dispute fort vive avec son frere le Chanoine, qui lui donna un démenti d'une maniere assez dure. Les amis communs voulurent mettre la paix, & l'exhorterent à pardonner à son frere. *De tout mon cœur*, répondit-il, *parce que je me suis possédé & que je ne lui ai dit aucune sottise. S'il m'en étoit échappé une, je ne lui pardonnerois de ma vie.*

XLV.

DANS les disputes littéraires qui s'élevoient à l'Académie, Despréaux ne trouvoit pas ordinairement le grand nombre pour lui, parce qu'il étoit

étoit environné de Confreres peu disposés à être de son avis. Un jour cependant il fut victorieux, & quand il racontoit cette victoire, il ajoûtoit en élevant la voix: Tout le monde fut de mon avis, ce qui m'étonna, car j'avois raison, & c'étoit moi.

XLVI.

DESPRÉAUX n'étoit pas Satyrique dans la conversation; ce qui faisoit dire à Madame de Sévigné, qu'il n'étoit cruel qu'en vers.

XLVII.

DESPRÉAUX disoit du Marquis de Termes, qu'il étoit toûjours à la pensée d'autrui, & que c'étoit en cela que consistoit le sçavoir vivre.

XLVIII.

DESPRÉAUX lisoit parfaitement ses vers, & étoit attentif en les lisant à la contenance de ses Auditeurs, pour apprendre de leurs yeux les endroits qui les frappoient davantage. Il eut un jour dans M. le Premier Président

de Harlai un Auditeur immobile, qui après la lecture de la piece, dit froidement : Voilà de beaux vers. La critique la plus vive l'eût moins irrité que cet éloge.

XLIX.

L'EPITRE sur la Fausse honte est adressée à M. Arnaud. Le Poëte qui se levoit ordinairement fort tard, étoit encore au lit la premiere fois qu'il la récita à ce Docteur. Quand il en fut venu à ce vers,

Le moment où je parle est déja loin de moi.

il le récita d'un ton léger & rapide, comme il doit être récité pour exprimer la rapidité du tems qui s'enfuit. Le grave M. Arnaud frappé de la légereté de ce vers, se leva brusquement de son siége, & marchant fort vîte dans la chambre comme un homme qui fuit, il redit plusieurs fois.

Le moment où je parle est déja loin de moi.

Ce vers est traduit de Perse, qui avoit dit :

Fugit hora, hoc quod loquor inde est.

L.

QUAND on annonça à Despréaux qu'il avoit été choisi pour écrire l'Histoire du Roi avec de bons appointemens, il dit : Quand je faisois le métier de Satyrique que j'entendois assez bien, on me menaçoit de coups de bâton ; à présent on me donne une pension pour faire le métier d'Historien, que je n'entens point.

LI.

DESPRÉAUX apprenant que le Roi s'étoit trop exposé, & qu'un boulet de canon avoit passé à sept pas de Sa Majesté, alla à lui & lui dit : Je vous prie, Sire, en qualité de votre Historien, de ne me pas faire finir si-tôt votre Histoire.

LII.

DESPRÉAUX accompagnant le Roi à l'armée, & se trouvant très-fatigué après une longue marche, se jetta sur un lit en arrivant, sans vouloir souper. M. de Cavoye qui le sut, alla le voir après le souper du Roi, & lui dit

avec un air consterné, qu'il avoit à lui apprendre une fâcheuse nouvelle : le Roi, ajouta-t-il, n'est point content de vous, il a remarqué aujourd'hui une chose qui vous fait un grand tort : Eh, quoi donc ? s'écria Boileau tout allarmé. Je ne puis, continua M. de Cavoye, me résoudre à vous la dire; je ne sçaurois affliger mes amis. Enfin après l'avoir laissé quelque tems dans l'agitation, il lui dit : Puisqu'il faut vous l'avouer, le Roi a remarqué que vous étiez tout de travers à cheval. Si ce n'est que cela, répondit Boileau, laissez-moi dormir.

LIII.

Le Roi disoit un jour à Despréaux, quel est un Prédicateur qu'on nomme le Tourneux ? On dit que tout le monde y court. Est-il si habile ? Sire, répondit Despréaux, Votre Majesté sçait qu'on court toûjours à la nouveauté. C'est un Prédicateur qui prêche l'Evangile. Le Roi lui demanda d'en dire sérieusement son sentiment. Il répondit : Quand il monte en Chai-

re, il fait ſi peur par ſa laideur, qu'on voudroit l'en voir ſortir, & quand il a commencé à parler on craint qu'il n'en ſorte.

LIV.

LORSQUE Deſpréaux avoit donné au Public un nouvel ouvrage, & qu'on venoit lui dire que les critiques en parloient fort mal : Tant mieux, répondoit-il, les mauvais ouvrages ſont ceux dont on ne parle pas.

LV.

QUOIQUE Deſpréaux aimât ſa maiſon d'Auteuil, & qu'il n'eût point beſoin d'argent; M. le Verrier lui perſuada de la lui vendre, en l'aſſûrant qu'il ſeroit toûjours le maître, & lui faiſant promettre qu'il s'y conſerveroit une chambre qu'il viendroit ſouvent occuper. Quinze jours après la vente il y retourna, entre dans le jardin, & n'y trouvant plus le berceau ſous lequel il avoit coûtume d'aller rêver, appelle Antoine & lui demande où eſt ſon berceau? Antoine

lui répond qu'il a été détruit par ordre de M. le Verrier. Despréaux après avoir rêvé un moment, remonte dans son carrosse, en disant : Puisque je ne suis plus le Maître ici, qu'est-ce que j'y reviens faire ? Il n'y revint plus.

LVI.

Le discours que Despréaux prononça lorsqu'il fut reçu à l'Académie Françoise, ne fut pas trouvé bon, ce qui donna occasion à l'Épigramme suivante :

Boileau nous dit dans son Ecrit,
Qu'il n'est pas né pour l'éloquence ;
Il ne dit pas ce qu'il en pense,
Mais je pense ce qu'il en dit.

LVII.

Despréaux aimoit extrêmement la louange, mais il la vouloit placée & délicate. Quand on le louoit hors de propos & grossiérement, il avoit coûtume de dire : Vous ne me rendrez pas impertinent.

LVIII.

DESPRÉAUX demandant un jour à Chapelle, ce qu'il penſoit de ſes ouvrages: *Tu es un bœuf qui fais bien ton ſillon*, répliqua cet ingenieux débauché.

LIX.

DESPRÉAUX qui ne cherchoit qu'à donner un coup de dent à Liniere, diſoit que la meilleure action que Liniere eût faite en ſa vie, étoit d'avoir bû toute l'eau d'un bénitier, parce qu'une de ſes maîtreſſes y avoit trempé le bout du doigt.

LX.

LORSQUE Charles XII. Roi de Suede, lut l'endroit de la premiere Epître de Deſpréaux, où Alexandre eſt traité d'enragé; il déchira le feuillet avec indignation.

LXI.

LORSQUE Deſpréaux fit ſes derniers Ouvrages, qui ſont fort inférieurs aux autres, on fit ce triolet:

Ce Boileau qui fut autrefois
Le Chaſſe-coquin du Parnaſſe,
N'eſt plus ſur l'Helicon François
Ce Boileau qui fut autrefois.
Phébus le voyant aux abois,
Dit aux Muſes : Vite qu'on chaſſe
Ce Boileau, qui fut autrefois
Le Chaſſe-coquin du Parnaſſe.

LXII.

LA compagnie qui ſuivoit le Convoi de Deſpréaux, fut fort nombreuſe, ce qui étonna une femme du peuple, qui dit tout haut : Il avoit bien des amis ; on aſſûre cependant qu'il diſoit du mal de tout le monde.

LXIII.

ROBIN Poëte Languedocien, qui a fait quelques ouvrages très-ingénieux, eſt Auteur de l'Épigramme ſuivante :

Ce critique fameux qu'on appelloit Boileau,
Pour le droit qu'il avoit de boire en l'hypocrene,

Comme dans les eaux de la ſeine :
Repoſe avec ſa muſe au creux de ce tombeau.
Mais quand nos vœux pourroient le placer près des Anges,
En diſant pour ſon ame un ſeul *De profundis* ;
Paſſant, que feroit-il étant en Paradis,
Où l'on n'eſt occupé qu'à chanter des louanges ?

LXIV.

UN Écrivain qui a beaucoup d'eſprit, voudroit que tous ceux qui ſont tentés de faire des vers, euſſent devant eux un portrait de Deſpréaux avec cette Inſcription :

Tel fut notre grand Satyrique.
Quiconque à la rime s'applique,
Doit avoir un portrait ſi beau ;
Et pour mieux ſe tenir en garde,
Ecrire au-deſſous du tableau,
Rimeur, Deſpréaux te regarde.

RICHARD SIMON,
né à Dieppe l'an 1638,
mort en 1712.

I.

MONSIEUR Simon ayant toûjours retardé lorſqu'il étoit chez les Peres de l'Oratoire à prendre la Prêtriſe, à cauſe de ſes grandes & profondes études, fut enfin obligé pour obéir à ſon Général, de partir de ſa maiſon de Julli en Brie, & de ſe rendre à Meaux, pour ſe faire ordonner aux Quatre-Tems. Il y arriva après l'examen, environ ſur le midi, avec deux de ſes confreres. M. de Ligni alors Évêque du Diocéſe, voyant arriver ces Peres à une heure indue, s'imagina que c'étoient des ignorans qui vouloient le ſurprendre. Dans cette penſée il recommenda à un de ſes Examinateurs, qu'il avoit retenu à dîner, de ne les pas épargner. Le ſignal donné, après les civilités ordinaires, l'Examinateur s'attachant à M. Simon, comme à celui de la trou-

pe dont il se défioit le moins, lui dit d'un ton grave : Je ne vous demanderai pas si vous savez du Latin ; je sai qu'on l'enseigne chez-vous avec réputation, & selon la méthode nouvelle, & que vous avez des Écoles, qui étant exemptes de Pédantisme, donnent de la jalousie à beaucoup d'autres. Quoi qu'il en soit, Horace aura toûjours ses difficultés : Expliquez-moi sa premiere Satyre, ajoûta-t-il, en lui présentant le Livre. M. Simon s'en étant tiré en galant-homme, l'Examinateur lui dit : & de la Philosophie, vous en avez bonne provision. M. Simon qui l'enseignoit actuellement, lui répondit avec modestie : que pour la Philosophie, il l'étudioit encore tous les jours. Là-dessus l'Examinateur lâcha un argument captieux. M. Simon le reçoit de bonne grace, le fend en deux par un subtil *distinguo*, & se sauve par la breche. Vous avez de la Philosophie, lui dit l'Examinateur, donnez-vous seulement de garde d'une certaine Philosophie carthésienne, bourrue &

insensée, qui empoisonne bien des gens. Je suis Péripatéticien pour la vie, lui dit M. Simon en souriant : & moi pour de l'argent, répliqua l'Examinateur. Ce n'est pas, poursuivit-il, que si Descartes avoit écrit en Grec d'un style obscur, & qu'il fût ancien de deux mille ans, ses principes n'étant lus ni entendus de personne, auroient plus d'Approbateurs que présentement qu'il est lu & entendu de tout le monde : mais cela à part, vous savez de la Théologie ? Je n'en doute pas, vos premiers Peres étoient tous Docteurs & grands Théologiens, & un Prêtre de l'Oratoire sans Théologie seroit moins qu'un Cordelier sans Latin. Ce mot dit avec gayeté, l'Examinateur jette M. Simon sur les questions du tems, & veut tenter sa Foi ; mais le trouvant Orthodoxe & nullement Janseniste, il abandonna ces questions épineuses pour quelque chose de plus solide. On trouve assez, s'écria-t-il, de Philosophes & de Théologiens dans l'état Eccésiastique, mais on ne voit pas qu'on s'y

applique aux Langues Orientales, & qu'on lise l'Écriture Sainte dans sa source. Ah! quelles délices, Monseigneur, ajoûta-t-il, en s'adressant au Prélat, de lire les Livres sacrés en eux-mêmes, & que la Langue Hébraïque a de douceurs & de charmes pour les Savans! Le Prélat baissant un peu les yeux, répartit: Je l'ai oüi dire de la sorte à Messieurs de Muys & de Flavigni, qui étoient de très-doctes Hébraïsans. L'Examinateur revenant à M. Simon, lui demanda; s'il n'avoit pas de goût pour cette belle Langue? M. Simon à qui l'eau en venoit à la bouche, lui répondit qu'il en savoit les élémens, & qu'au reste il avoit eu toute sa vie un grand attachement à la lecture des Livres sacrés. Que vous me réjoüissez, reprit l'Examinateur, & qu'il se trouve peu de gens d'un esprit aussi droit & aussi bien tourné que le vôtre! Allez, puisque c'est ainsi, je ne vous cacherai pas ce que je sai là-dessus. *Sermonem habes non publici saporis, & quod rarissimum est, amas bonam mentem,*

non fraudabo te arte secreta. Cependant dites-moi comment la Géneſe s'appelle en Hébreu? *Hebraice*, dit M. Simon, c'eſt *Bereſith.* La carriere ouverte, on entre en matiere, le combat ſe donne: on s'échauffe de part & d'autre: on crie à pleine tête: on cite les Polyglottes, les Rabbins anciens & modernes. L'Examinateur étourdi d'une érudition ſi profonde, ne réſiſte qu'à demi. M. Simon le preſſe, le pouſſe, & ne lui fait point quartier. L'Examinateur chancelle, bronche & tombe. Monſieur Simon le foule aux piés, le déchire & le bat à terre. Le Prélat qui mouroit de rire, prenoit plaiſir à faire durer le combat. Le Maître d'Hôtel ennuyé de la diſpute, murmuroit, & diſoit tout bas, qu'on avoit ſervi & que la Biſque réfroidiſſoit. Enfin M. de Ligni, prenant pitié du vaincu ſi bien froté par le victorieux, donna ſa bénédiction à M. Simon, l'aſſûrant que le lendemain il donneroit l'Ordre, à lui & à ſes Confreres ſans d'autre examen. Cela dit, le Prélat ſe mit à table, l'Examinateur

s'approcha du feu pour essuyer sa sueur. M. Simon riant dans sa barbe, se retira au Logis avec sa compagnie.

II.

Il y avoit déja quelque tems que M. Simon étoit retourné à Dieppe, & qu'il y vivoit dans une retraite d'autant plus grande que son humeur étoit ennemie du bruit & du fracas, lorsqu'il fut attaqué de la maladie dont il mourut. M. de la Martiniere nous instruit de ce qui en fut l'occasion. Il avoit avec lui des amas considérables d'observations sur l'Écriture Sainte. L'Intendant à qui on l'avoit rendu suspect l'ayant fait venir, le questionna sur les ouvrages auxquels il travailloit; & soit sans dessein, soit par quelque raison particuliere, lâcha quelques paroles qui firent croire à M. Simon qu'on vouloit se saisir de ses papiers, sous prétexte de les examiner. Dans le trouble où cette crainte le jetta, il remplit de ces papiers plusieurs gros tonneaux, & les ayant fait rouler durant la nuit dans une

prairie par-dessus les murs de la Ville, qui sont fort bas de ce côté là, il y mit le feu, & les réduisit en cendres, sans avoir fait part de son dessein à ses amis, qui auroient sans doute trouvé de meilleurs moyens de sauver ces écrits des recherches qu'il appréhendoit. Le regret d'une perte si considérable pour lui, & l'agitation où il avoit été en prenant & en exécutant une pareille résolution, lui causerent une fievre qui le conduisit au tombeau.

III.

MONSIEUR Simon avoit écrit à la tête du Schisme des Grecs, par le P. Maimbourg : *Peu d'étoffe, beaucoup de broderie.*

NICOLAS MALEBRANCHE, né à Paris l'an 1638, mort en 1715.

I.

LE Pere Malebranche s'appliqua à l'Hiſtoire Eccléſiaſtique, par le conſeil du P. le Cointe, Auteur des Annales de l'Égliſe de France: mais les faits ne ſe lioient point dans ſa tête les uns aux autres: ils ne faiſoient que s'effacer mutuellement, & un travail inutile produiſit bien-tôt le dégoût. Le Pere Simon voulut attirer à la critique ce Déſerteur de l'Hiſtoire, & le Pere Malebranche entra ſous ſa conduite dans cette nouvelle carriere, peu differente de l'autre. Auſſi n'y faiſoit-il pas encore de grands progrès. Un jour comme il paſſoit dans la rue S. Jacques, un Libraire lui préſenta le *Traité de l'Homme* de Deſcartes, qui venoit de paroître. Il avoit 26 ans, & ne connoiſſoit Deſcartes que de nom & par quel-

ques objections de ſes cahiers de Philoſophie. Il ſe mit à feuilleter le Livre, & fut frappé comme d'une lumiere qui en ſortit toute nouvelle à ſes yeux. Il entrevit une ſcience dont il n'avoit point d'idée, & ſentit qu'elle lui convenoit. La Philoſophie ſcholaſtique qu'il avoit eu tout le loiſir de connoître, ne lui avoit point fait en faveur de la Philoſophie en général l'effet de la ſimple vûe d'un volume de Deſcartes; la ſimpathie n'avoit point joué, l'uniſſon n'y étoit point: cette Philoſophie ne lui avoit point paru une Philoſophie. Il acheta le Livre, le lut avec empreſſement, & ce qu'on auroit peut-être peine à croire, avec un tel tranſport, qu'il lui en prenoit des battemens de cœur, qui l'obligeoient quelquefois d'interrompre ſa lecture; il abandonna donc abſolument toute autre étude pour la Philoſophie de Deſcartes. Quand ſes confreres & ſes amis, les Hiſtoriens & les Critiques à qui tout cela paroiſſoit bien creux, lui en faiſoient des reproches, il leur demandoit ſi

Adam n'avoit pas eu la science parfaite ; & comme ils en convenoient selon l'opinion commune des Théologiens, il leur disoit que la science parfaite n'étoit donc pas la critique ou l'Histoire, & qu'il ne vouloit savoir que ce qu'Adam avoit su.

II.

MONSIEUR Arnauld ayant publié quelques ouvrages contre le Pere Malebranche, celui-ci publia un petit traité dans lequel il prétendoit démontrer que le Docteur n'avoit fait aucun des Livres qui avoient paru sous son nom contre le Pere Malebranche. Pour cela il n'avoit, disoit-il, besoin que d'une seule supposition, qui est que M. Arnauld a dit vrai, lorsqu'il a protesté devant Dieu qu'il avoit toûjours eu *un desir sincere de bien prendre les sentimens de ceux qu'il combattoit, & qu'il s'étoit toûjours fort éloigné d'employer des artifices pour donner de fausses idées de ces Auteurs & de leurs Livres.*

Cela supposé, les preuves sont victorieuses : des Passages du Pere Malebranche manifestement tronqués, des sens mal rendus avec un dessein visible, des artifices trop marqués pour être involontaires, démontrent que celui qui a fait le serment n'a pas fait les Livres.

III.

Le Pere Malebranche s'entretenoit avec Despréaux de la dispute avec M. Arnauld sur les idées, & prétendoit que M. Arnauld ne l'avoit jamais entendu. Eh ! qui donc mon Pere, reprit Despréaux, voulez-vous qui vous entende ?

IV.

Le Pere Malebranche répondit à ceux qui le pressoient de répondre aux Journalistes de Trévoux qui l'avoient attaqué : Je ne dispute point avec des gens qui font un Livre toutes les semaines ou tous les mois.

V.

IL ne venoit point d'Étrangers ſavans à Paris, qui ne rendiſſent leurs hommages au Pere Malebranche. On dit que des Princes Allemands y ſont venus exprès pour lui; & dans la guerre du Roi Guillaume, un Officier Anglois priſonnier ſe conſoloit de venir à Paris; parce qu'il diſoit avoir toûjours eu envie de voir le Roi Louis XIV. & le Pere Malebranche.

VI.

LE Pere Malebranche dans ſes réflexions ſur la Prémotion phyſique, la répreſente par une comparaiſon auſſi concluante peut-être & certainement plus touchante que tous les raiſonnemens Métaphyſiques. Un ouvrier, dit-il, a fait une ſtatue dont la tête, qui ſe peut mouvoir par une charniere, s'incline reſpectueuſement devant lui, pourvû qu'il tire un cordon. Toutes les fois qu'il le tire il eſt fort content des hommages de ſa ſtatue; mais un jour qu'il ne le

tire point, elle ne le salue point, & il la brise de dépit.

FRANÇOIS SALIGNAC DE LA MOTTE FENELON, né en Périgord l'an 1651, mort en 1715.

I.

PERSONNE n'aimoit plus sa Patrie que M. de Fenelon, mais il ne pouvoit souffrir qu'on ne cherchât les intérêts en violant les droits de l'humanité, ni qu'on l'exaltât en dégradant le mérite des autres Peuples. *J'aime mieux ma famille*, disoit-il, *que moi-même: J'aime mieux ma Patrie que ma famille: mais j'aime encore mieux le genre humain que ma Patrie.*

II.

MONSIEUR de Fenelon parloit toujours avec estime & modération de ses adversaires. Un jour que je causois avec lui des Auteurs Anglois, dit M. de Ramsai, il me demanda

quel étoit le caractere de Locke : Je définis ce Philosophe, & conclus par ce trait : *En un mot c'étoit un homme comme M. de Meaux. La pénétration de son esprit n'égaloit pas l'étendue de sa science : il avoit une grande superficie, mais peu de profondeur.* M. de Cambray me reprit avec une sévérité paternelle, me fit l'éloge de M. de Meaux, & tâcha de me persuader que ce Prélat avoit non-seulement une érudition immense, mais un esprit capable de tout approfondir & d'atteindre à tout.

III.

MONSIEUR de Fenelon recevoit les Etrangers tout aussi-bien que les François. Il prenoit plaisir à les entretenir des mœurs, des Loix, du Gouvernement, des grands-hommes de leur Pays. Il ne leur faisoit jamais sentir ce qui leur manquoit dans la délicatesse des mœurs Françoises. Au contraire il disoit souvent : *La politesse est de toutes les Nations ; les ma-*

nieres de l'expliquer sont différentes, mais indifférentes de leur nature.

IV.

LE Pape Innocent XII. qui estimoit infiniment M. de Fenelon, fut moins scandalisé du Livre des Maximes des Saints, que de la chaleur de quelques Prélats, qui en poursuivoient la condamnation. Il leur écrivit : *Peccavit excessu amoris divini : sed vos peccastis defectu amoris proximi.* Fenelon a péché par trop d'amour divin ; vous autres par trop peu d'amour pour le prochain.

V.

ON avoit envoyé exprès de Paris à Cambray un homme savant, qui, sous prétexte de rendre visite à M. l'Archevêque, devoit examiner de près sa conduite, la critiquer en tout, & en faire le rapport. Cet homme resta plusieurs mois à Cambray, & fut à la fin tellement pénétré du mérite de ce Prélat, de ses manieres affables & de sa conduite édifiante,

qu'un jour parlant à M. de Cambray, il lui avoua fondant en larmes, le myſtere odieux de ſon voyage, & retourna à Paris rempli d'horreur pour ceux qui vouloient rendre cet Archevêque ſuſpect.

VI.

MONSIEUR de Fenelon étoit encore plus aimé, plus admiré, dans les Pays Etrangers qu'en France. Durant la ſanglante & malheureuſe guerre de 1701, le Prince Eugene & le Duc de Malbourough le prévenoient par toutes ſortes de politeſſes. Ils envoyoient des détachemens pour garder ſes prairies & ſes blés. Ils firent même tranſporter & eſcorter juſqu'à Cambray ſes grains, de peur qu'ils ne fuſſent enveloppés par les fourageurs de leur Armée. Lorſque les partis ennemis apprenoient qu'il devoit faire quelque voyage dans ſon Dioceſe, ils lui mandoient qu'il n'avoit pas beſoin d'eſcorte Françoiſe, & qu'ils l'eſcorteroient eux-mêmes. Les huſſards mêmes des

troupes Impériales lui rendoient ce service : tant la vraie vertu a d'empire sur les esprits.

VII.

MONSIEUR Cousin Approbateur banal, approuva le Télémaque comme fidelement traduit du Grec.

VIII.

UN ivrogne après avoir lû le Télémaque, disoit : Je suis aussi charmé que si j'avois bû dix rasades de vin.

IX.

UN plaisant fit pour M. de Fenelon l'Epitaphe suivante :

Cy git, qui deux fois se damna,
L'une pour Molinos, l'autre pour Molina.

X.

UN Philosophe bel esprit disoit, il y a quelques années : Que la guerre étoit passée de mode ; que nous ne la verrions de long tems en Europe, & que c'étoit le Télémaque que tous

les Princes & leurs Miniſtres avoient lû qui en avoient dégoûté pour toujours le genre humain. Il ajoûtoit, que ſi les Turcs & les Perſans continuoient à ſe battre ; c'eſt qu'ils ne connoiſſoient pas le Télémaque.

JACQUES SAUVEUR, né à la Fleche l'an 1653, mort en 1716.

I.

MONSIEUR Sauveur eſt le premier qui ait tiré la Géométrie de l'obſcurité, & qui l'ait miſe à la mode, quoiqu'il n'eût aucun talent pour parler. Un jour qu'il entretenoit M. le Prince ſur ces matieres en préſence de deux autres Savans, ils lui couperent la parole, fatigués de ſa difficulté à s'exprimer, & ſe mirent à expliquer ce qu'il avoit entrepris. Quand ils eurent fini, M. le Prince leur dit : Vous avez cru que Sauveur ne s'entendoit pas bien, parce qu'il parle avec peine ; mais

je le suivois & l'entendois parfaitement. Vous m'avez parlé beaucoup plus éloquement que lui ; mais je ne vous ai pas compris, & peut-être ne vous compreniez vous pas vous-même.

II.

MONSIEUR Sauveur a été marié deux fois. Il prit à la premiere, une précaution assez singuliere. Il ne voulut point voir celle qu'il devoit épouser, jusqu'à ce qu'il eût été chez un Notaire, faire rédiger par écrit les conditions qu'il demandoit. Il craignoit de n'en être pas assez le maître après avoir vû. La seconde fois il étoit plus aguerri.

III.

MONSIEUR Sauveur n'étoit pas trop prévenu en faveur de la science où il excelloit ; & il disoit ordinairement, que ce qu'un homme peut en Mathématique, un autre le pouvoit.

GASPARD ABEILLE,
né à Cuers en Provence l'an 1648, *mort en* 1718.

I.

L'ABBÉ Abeille étoit un des hommes les plus agréables & les plus répandus de son tems. Il arriva une aventure des plus singulieres à sa Tragédie *d'Argelie*, la premiere qu'il ait donnée. Deux Princesses parurent d'abord sur le Théatre. La premiere ouvrit la scene par ce vers :

Vous souvient-il, ma sœur, du feu Roi notre pere ?

Malheureusement la seconde Actrice resta un peu de tems sans répondre. Un plaisant du Parterre prit la parole, & dit tout haut :

Ma foi, s'il m'en souvient, il ne m'en souvient guere.

Ce qui occasionna de si grands

éclats de rire qu'il ne fut pas possible aux Comédiens de continuer la pièce. Des gens fort instruits prétendent que cette Anecdote est fausse.

II.

L'ABBÉ Abeille a fait une Tragédie de Caton, qui étoit si fort au gré du Prince de Conti qu'il disoit: que si le Caton d'Utique ressuscitoit, il ne seroit pas plus Caton que le Caton d'Abeillle.

III.

L'ABBÉ Abeille a fait une Epitre sur la Constance, où la justesse n'est pas ce qui regne le plus, si l'on peut s'en rapporter à cette Epigramme de l'Abbé de Chaulieu :

Est-ce Saint Aulaire ou Toureille,
Ou tous deux qui vous ont appris
A confondre, mon cher Abeille,
Dans vos très-ennuyeux écrits,
Patience, vertu, constance.
Apprenez cependant comme on parle à Paris;
Votre longue persévérance

A nous donner de méchans vers,
C'eſt ce qu'on appelle *conſtance*,
Et dans ceux qui les ont ſoufferts,
Cela s'appelle *patience*.

IV.

MONSIEUR Olivier de l'Académie de Marſeille, a fait une Epitaphe de M. Abeille qui fait alluſion au 1er vers de ſa Tragédie *d'Argelie*.

Cy git cet Auteur peu fêté,
Qui crut aller tout droit à l'immortalité ;
Mais ſa gloire & ſon corps n'ont qu'une même bierre,
Et lorſque Abeille on nommera,
Dame poſtérité dira :
Ma foi, s'il m'en ſouvient, il ne m'en ſouvient guere.

EUSEBE RENAUDOT,
né à Paris l'an 1646, *mort en* 1720.

I.

THEOPHRASTE Renaudot, ayeul de M. l'Abbé Renaudot,

a introduit les Gazettes en France. Il en fit agréer le projet au Cardinal de Richelieu en 1631, & obtint un Privilége.

II

L'ABBÉ Renaudot étoit si désintéressé, qu'il ne vouloit point accepter un Prieuré en Bretagne, que Clément XI. lui donnoit comme une marque de son estime. Mais l'empressement du Pape, la modicité du revenu & l'espece d'ordre qu'il reçut du Cardinal de Noailles, surmonterent sa délicatesse sur l'acceptation de ce Bénéfice.

III.

ON prétend que M. l'Abbé Renaudot savoit dix-sept Langues, dont il parloit le plus grand nombre avec facilité.

PHILIPPE

PHILIPPE DE COURCILLON, Marquis de Dangeau, né à Paris l'an 1638, mort en 1720.

I.

LE Marquis de Dangeau avoit ſouverainement l'eſprit de calcul & de combinaiſon. Un jour qu'il s'alloit mettre au jeu du Roi, il demanda à Sa Majeſté un appartement dans S. Germain, où étoit la Cour. La grace étoit difficile à obtenir, parce qu'il y avoit peu de logement en ce lieu-là. Le Roi lui répondit qu'il la lui accorderoit, pourvû qu'il la lui demandât en cent vers qu'il feroit pendant le jeu; mais cent vers bien comptés, pas un de plus ni de moins: après le jeu où il avoit paru auſſi peu occupé qu'à l'ordinaire, il dit les cent vers au Roi. Il les avoit faits, exactement comptés, placés dans ſa mémoire, & ces trois efforts n'avoient pas été troublés par le cours rapide du jeu ni par les différentes attentions promptes & vives qu'il demande à chaque inſtant.

II.

LE talent que le Marquis de Dangeau avoit pour la Poëſie lui valut une aventure précieuſe pour un Courtiſan, qui fait que dans le lieu où il vit, rien n'eſt bagatelle. Le Roi & feue Madame avoient entrepris de faire des vers en ſecret à l'envi l'un de l'autre. Ils ſe montrerent leurs ouvrages qui n'étoient que trop bons. Ils ſe ſoupçonnerent réciproquement d'avoir eu du ſecours; & par l'éclairciſſement où leur bonne foi les mena bien-tôt, il ſe trouva que le Marquis de Dangeau à qui ils s'étoient adreſſés chacun avec beaucoup de myſtere, étoit l'Auteur caché des vers de tous les deux. Il lui avoit été ordonné de part & d'autre de ne pas faire trop bien : mais le plaiſir d'être doublement employé de cette façon, ne lui permettoit guere de bien obéir; & qui ſait même s'il ne fit pas de ſon mieux exprès pour être découvert ?

III.

L'ACADÉMIE Françoiſe fit une ac-

tion courageuſe qui lui fit beaucoup d'honneur dans le monde & dans l'eſprit du Roi. Un Domeſtique d'un grand Seigneur employa l'interceſſion du Grand Dauphin pour ſe faire nommer à une place vacante, & ce Prince eut la bonté d'ordonner au Marquis de Dangeau de faire pour cela les démarches les plus vives. Il les fit avec l'empreſſement d'un Courtiſan ; juſques-là qu'il ſe fit porter de Verſailles à l'Académie, ayant une violente attaque de goute. Le jour de l'élection il eut beau parler au nom d'un Prince adoré des François, il ne put obtenir les ſuffrages des Académiciens ; & bien loin que M. le Dauphin s'en fachât, il applaudit publiquement à leur fermeté.

BERNARD DE LA MONNOYE, né à Dijon l'an 1641, mort en 1720.

I.

LE coup d'essai de la Monnoye, en Poësie Françoise, fut le duel aboli qui remporta le prix des vers par le Jugement de l'Académie Françoise. La veille de la distribution des prix, Perrault ayant récité quelques vers de cette piece dont on ne connoissoit pas l'Auteur, vanta extrêmement cet ouvrage, & ne dissimula point qu'il lui avoit donné son suffrage. Comme on savoit que Despréaux & lui n'étoient pas amis; un des assistans prenant la parole: Vous seriez, dit-il, bien attrappé si la piece étoit de Despréaux: *Fût-elle du diable*, répondit brusquement Perrault, *elle mérite le prix, & l'aura.*

II.

LA Monnoye étoit d'une humeur gaie, & il avoit quelquefois des sail-

lies plaisantes. Lainez étant à Dijon, l'entraîna un soir dans un Cabaret, où une conversation vive & aimable échauffée par d'excellent vin, les retint jusques au lendemain neuf heures du matin. Madame de la Monnoye, inquiete de l'absence de son mari, fut le chercher jusques dans ce Cabaret, où Lainez l'appercevant de loin, s'écria : *Voilà ta femme.* La Monnoye qui ne la voyoit point encore, parce qu'il avoit la vûe basse, lui dit : *Ah, mon ami, voilà le premier bon office que m'ait rendu ma vûe.*

ANNE LEFEVRE, depuis Madame Dacier, née à Saumur l'an 1651, morte en 1720.

I.

MONSIEUR Lefevre avoit un ami fort entêté de l'Astrologie judiciaire. Il le pria le jour même qu'Anne Lefevre vint au monde, d'en faire l'horoscope, & lui donna l'hure précise de sa naissance. L'Astrologue après avoir bien travaillé à cette figu-

re, dit à M. Lefevre, qu'il l'avoit trompé, & qu'il n'avoit pas bien marqué l'heure; car, disoit-il, je vois dans cette naissance une fortune & un éclat qui ne peuvent convenir à une fille. Anne Lefevre s'est toûjours servie depuis de cette aventure pour faire voir le frivole de cet art, qui avoit trouvé de si grandes choses dans l'horoscope d'une fille qui n'avoit aucune fortune. Mais d'autres au contraire, ont voulu faire valoir cette prédiction, & s'en servir pour établir & autoriser cet art, en rapportant ces grandes promesses de fortune & d'éclat à la haute réputation qu'elle s'est acquise.

II.

MONSIEUR Lefevre ne pensoit nullement à élever sa fille dans les Lettres; mais le hasard en décida autrement. Ce savant avoit un fils qu'il élevoit avec un grand soin. Pendant qu'il lui faisoit des leçons, Anne Lefevre, qui avoit alors onze ans, étoit présente & travailloit en tapisserie. Il arriva un jour que le jeune Ecolier répondant

mal aux questions de son pere, sa sœur le soufflait en travaillant, & lui suggéroit ce qu'il devoit répondre. Le pere l'entendit, & ravi de cette découverte, il résolut d'étendre sur elle ses soins, & de l'appliquer à l'étude. Elle fut très-fâchée d'avoir tant parlé; car dès-ce moment elle fut assujettie à des leçons réglées. Elle fit en peu de tems de si grands progrès, que son pere charmé d'un si excellent naturel, s'appliqua entierement à l'instruire. De son Ecoliere elle devint son conseil, de sorte qu'il ne faisoit rien sans le lui communiquer.

III.

MONSIEUR & Madame Dacier eurent des doutes sur la Religion Calviniste, dans laquelle ils étoient nés l'un & l'autre. Pour s'éclaircir plus à loisir sur une matiere de cette importance, ils résolurent de se retirer à Castres. Leurs amis n'oublierent rien pour empêcher ce voyage; & M. de Charleval, cet homme si célebre par la délicatesse de son esprit, croyant que c'étoit le mauvais état de leurs

affaires qui les forçoit à quitter Paris, vint leur apporter dix mille livres en or, les conjurant de les accepter. Ils virent avec plaisir cette marque de générosité dont il est peu d'exemples; mais ils refusèrent constamment d'en profiter. Le prétexte dont ils se servirent pour ne pas révéler le véritable motif de leur voyage, fut que Madame Dacier étoit bien aise de connoître la famille de son mari.

IV.

MADAME Dacier avoit un fils qui étoit plus avancé à dix ans que les autres ne le sont à vingt. On en jugera par ce seul trait. Elle lui avoit fait lire Hérodote; & comme il avoit une passion extrême pour les lettres, & une avidité insatiable pour la lecture, il lui avoit dérobé un Polybe qu'il lisoit en secret. Ce vol fut découvert, & une personne d'esprit lui ayant demandé un jour quel jugement il faisoit de ces deux Historiens, cet enfant lui répondit: *Hérodote est un grand enchanteur, mais Polybe est un homme d'un grand sens.*

V.

ON rapporte une choſe de Madame Dacier, qui montre bien quelle étoit ſa modeſtie. Les Savans du Nord qui voyagent ont grand ſoin de viſiter dans tous les pays où ils paſſent les perſonnes diſtinguées par leur ſavoir, & portent avec eux un Livre où ils les prient de mettre leur nom avec une ſentence. Un Gentil-homme Allemand très-ſavant, vint voir Madame Dacier, & lui préſenta ſon Livre, en la priant d'y mettre ſon nom & une ſentence. Elle vit dans ce Livre le nom des plus ſavans hommes de l'Europe; cela l'effraya, & elle lui dit, qu'elle rougiroit de mettre ſon nom parmi tant de noms illuſtres, & que cela ne lui convenoit point. Il ne ſe rebuta pas: plus elle ſe défendoit, plus il la preſſoit. Il revint pluſieurs fois à la charge. Enfin vaincue par ſes importunités, elle prit la plume & mit ſon nom avec ce vers de Sophocle, qui veut dire: *Le ſilence eſt l'ornement des femmes.* L'étranger ſurpris & étonné de ce fait qui marquoit ſon carac-

tere, demeura dans l'admiration.

VI.

QUAND Madame Dacier eut entrepris une traduction de Térence, plusieurs de ses amis tâcherent de la détourner de son entreprise, en lui représentant que le Térence de Port-Royal étoit si estimé, que quand même le sien seroit meilleur, le préjugé seroit contre elle, & qu'elle auroit le déplaisir d'échouer dans son dessein: mais ces oppositions bien loin de la rebuter, enflammerent encore plus son courage. Elle se donna des peines incroyables pour vaincre ce préjugé. Elle se levoit à cinq heures du matin pendant un hyver fort rude, & fit quatre Comédies. Mais quelques mois après, quand elle relut son ouvrage & qu'elle le compara avec l'original, elle trouva que son grand travail lui avoit nui, & qu'elle étoit fort éloignée d'avoir attrappé les graces, la naiveté & la noble simplicité de son Auteur. Affligée au dernier point du mauvais succès de cet essai, & dégou-

tée de son travail, elle eut le courage de jetter au feu ces quatre Comédies, & de recommencer. Comme elle s'y prit avec plus de modération, elle réussit beaucoup mieux, & mit enfin cet ouvrage dans une si grande perfection, qu'il fut admiré de ceux mêmes qui lui avoient été les plus opposés.

VII.

MADAME Dacier étoit si charmée des Nuées d'Aristophane, qu'elle a traduites, qu'elle assûre avoir lû avec plaisir cette piece, jusqu'à deux cens fois. Peut-être quelques personnes regarderont-elles cela plutôt comme une marque de sa prévention pour les ouvages de l'antiquité, que comme une preuve de l'excellence de sa piece.

VIII.

MONSIEUR l'Abbé Terrasson a avancé que Madame Dacier avoit fait d'abord une traduction simple & nue de l'Iliade, mais que la publica-

tion du Télémaque, & la grande réputation que ce Poëme s'acquit dès sa naissance, la mit en crainte pour son Homere, & l'engagea à refondre sa traduction, pour mettre l'Iliade dans le style de Télémaque. Madame Dacier a nié ce fait dans le cours de sa dispute contre M. de la Motte.

IX.

DURANT les contestations sur Homere, dans lesquelles Madame Dacier montra tant de zele, on fit le distique suivant :

In vetulum pugnat juvenis non unus, Homerum;
Una tot in juvenes pro sene pugnat anus.

X.

QUOIQUE la Motte eût eu des disputes assez vives avec Madame Dacier, il prononça en généreux adversaire son éloge funebre à l'Académie Françoise. Il y dit que cette Savante qui est présentement sur le Parnasse, voit clairement si c'est elle ou lui qui se sont trompés dans leurs sentimens sur Homere.

GUILLAUME AMFRIE DE CHAULIEU, né à Fontenay dans le Vexin-Normand l'an 1639, mort en 1720.

I.

L'ABBÉ de Chaulieu souhaita d'être de l'Académie Françoise, & il engagea M. le Duc à solliciter en sa faveur. On ne sait par où il avoit déplu à M. de Tourreil : mais le fait est, que M. de Tourreil alors Directeur de l'Académie Françoise, voulant anéantir la brigue de M. l'Abbé de Chaulieu, le propre jour de l'élection, déclara que M. le Président de Lamoignon se mettoit sur les rangs. Au seul nom de ce Magistrat, toute la compagnie se tourna de son côté. Mais le soir même qu'il fut élu, M. le Duc lui envoya demander secrettement & avec instance de remercier, comptant que l'Académie seroit par là obligée d'en revenir à l'Abbé de Chaulieu. On sut dans le monde le refus de M. de Lamoi-

gnon, sans que la cause en fût connue de personne. Le Roi pour empêcher qu'il n'en rejaillit sur l'Académie un peu de honte, jetta les yeux sur un sujet qui par sa naissance, ses dignités & ses qualités naturelles & acquises, fit oublier qu'elle pût avoir été dédaignée par quelqu'un. Ce fut M. le Cardinal de Rohan, à qui il fit dire de demander la place vacante qu'on lui donna aussitôt.

JEAN PALAPRAT, né à Toulouse l'an 1650, mort en 1721.

I.

PALAPRAT étoit Secrétaire des commandemens de M. de Vendôme, Grand-Prieur de France, avec lequel il vivoit dans une fort grande liberté. M. de Catinat qui l'aimoit fort, lui dit un jour en l'embrassant : Les vérités que vous lâchez au Grand-Prieur, me font trembler pour vous. Rassûrez-vous, Monsieur, lui

dit plaisamment Palaprat, ce sont mes gages.

II.

PALAPRAT logeoit au Temple, chez M. le Grand Prieur, où quelquefois il n'y avoit point de dîner, & d'autrefois il y avoit des repas énormes. Palaprat disoit sur cela : Dans cette maison on ne peut mourir que d'indigestion ou d'inanition.

III.

ON prétend que Palaprat avoit fait le Grondeur en un acte, & que Brueys à qui il l'envoya, le mit en trois. Sur quoi Palaprat dit : Jarnidious, j'avois envoyé à ce coquin-là une jolie petite montre d'Angleterre, il m'en a fait un tourne-broche.

L'Abbé Brueys contoit la chose autrement. Etant un jour dans une compagnie avec Palaprat, quelqu'un vint à parler du Grondeur, & en fit l'éloge : Le Grondeur ! reprit vivement Brueys, c'est une bonne piece. Le premier acte est excellent ; il est

tout de moi. Le second, cousi cousi ; Palaprat y a travaillé. Pour le troisieme il ne vaut pas le diable : je l'avois abandonné à ce barbouilleur. Ce coquin ! dit alors Palaprat : il me pouille ainsi tout le jour de cette façon, & mon chien de tendre pour lui m'empêche de me fâcher.

IV.

MONSIEUR le Grand-Prieur trouva un jour Palaprat qui battoit son Domestique ; il lui en fit des reproches assez vifs. Comment, Monsieur, vous me blâmez, dit le Poëte ! Savez-vous bien, que quoique je n'aye qu'un Laquais, je suis aussi mal servi que vous qui en avez trente ?

V.

DÈS-QUE le Livre de Labruyere eut paru, on employoit à tout propos le mot de *caractere*. J'en avois les oreilles si rebatues, dit Palaprat, qu'un jour que je dînois avec un beau parleur qui s'en servit un million de fois, je m'avisai pour me moquer de lui,

lui, de dire d'un ton précieux, que je trouvois des saucisses qu'il y avoit à ce repas, d'un caractere transcendant.

VI.

DANS le temps qu'on sût que Catinat méditoit la Bataille de la Marsaille, je fus envoyé chez lui par M. le Grand-Prieur, dit Palaprat. Après que je me fus acquitté de ma commission, je me retirai. Le Maréchal me rappella, & me dit froidement: *Vous ne croiriez pas une chose; cependant je suis homme vrai.* J'étois en peine où aboutiroit ce préambule; & je fus fort surpris lorsque j'entendis cette grande vérité: Il y a plus de huit jours, me dit-il, en me serrant le bras, que je n'ai pas songé à faire un vers. Il rentra tranquillement dans son cabinet sans me laisser le tems de lui répondre.

VII.

UN jour, dit Palaprat, que j'étois dans la tente de M. de Catinat, on

parla des différentes qualités des Généraux ; je dis, en jettant un coup d'œil sur le Maréchal, que j'en connoissois un si simple, qu'en sortant de gagner une Bataille, il joueroit tranquillement aux quilles. A peine eus-je achevé, que M. de Catinat me répondit froidement : Je ne l'en estimerois pas moins, si c'étoit en venant de la perdre.

VIII.

J'AI voulu prévenir, dit Palaprat, le ridicule que font de gens se donnent quand ils ont fait fortune, & profiter de mon bons sens, pendant qu'aucune métamorphose ne l'avoit encore altéré. Je fis donc un Manifeste de précaution, comme un désaveu anticipé de tournement de tête. Voici quelques articles. Quand je serai devenu riche, si je me fais descendre des Comtes de Toulouse, *je mentirai*. Si je fais des magnifiques descriptions des chatges & des terres qui ont été dans ma maison, *autant de fausſetés*. Si je fais tomber la conver-

ſation ſur la noble éducation que mes parens m'ont donnée, ſur mon gouverneur, ſur la ſomme deſtinée à mes menus plaiſirs : *pas un mot de vrai.* Si je ſoûtiens que j'ai dépenſé de grandes ſommes à ſervir à mes crochets M. de Vendôme : *Cela eſt ſi faux que je n'avois que cinquante piſtoles quand je l'ai ſuivi.* Mon Manifeſte n'a pas eu lieu ; la fortune n'eſt pas venue, & le bon ſens m'eſt demeuré.

PIERRE-DANIEL HUET,

né à Caen l'an 1630, *mort en* 1721.

I.

MONSIEUR Huet, étoit plus occupé de ſes Livres que des fonctions épiſcopales. Un Payſan à qui on répondit trois fois conſécutivés qu'il ne pouvoit point voir le Prélat, parce qu'il étudioit ; & pourquoi, repartit-il, le Roi ne nous a-t-il pas donné un Evêque qui ait fait ſes études ?

II.

LA Démonſtration Evangélique de M. Huet fut regardée comme un ouvrage plein d'érudition, & vuide de preuves. Ce qui a fait dire à beaucoup de perſonnes, qu'il n'y avoit de démontré que la grande lecture de l'Auteur.

III.

RACINE n'approuvoit pas l'uſage que M. Huet vouloit faire, en faveur de la Religion, de ſon érudition profane. Il appliquoit au Livre de la Démonſtration Evangélique, ce vers de Térence:

Te cum tuâ
Monſtratione magnus perdat Jupiter.

IV.

QUAND M. Huet compoſa la Cenſure de la Philoſophie de Deſcartes, il étoit piqué contre les Cartéſiens. Il trouvoit mauvais que ces Philoſophes préféraſſent infiniment ceux qui cultivent leur raiſon à ceux qui ne

font que cultiver leur mémoire. Quoi, dit-il, parce que nous sommes savans, nous deviendrons le sujet de la plaisanterie des Cartésiens ?

V.

QUELQU'UN disoit à Ménage, que les vers Latins de M. Huet, étoient jolis. Ils passent le joli, répondit Ménage, & vous ressemblez à celui qui voyant la Mer pour la premiere fois, dit que c'étoit une jolie chose.

VI.

SELON M. Huet, on ne voit plus de Géans aujourd'hui, comme on en voyoit autrefois. On ne trouve plus de ces Planes, qui cachoient, dit-on, une armée sous leur ombre, de ces grappes de raisins semblables à celles que les espions de Moyse rapporterent de la Terre de Chanaan. Les Allemands ne sont plus si grands qu'autrefois, & la taille des Gaulois n'excede plus tant celle des Romains. Or, conclut ce savant, comme le génie vint de la nature, & que la na-

ture a perdu beaucoup de sa force; il est impossible que les Modernes ayent autant d'esprit que les anciens.

VII.

LES Savans qui fleurissoient il y a deux siecles, dit M. Huet, me paroissent, à raison du peu de secours qu'ils avoient, beaucoup plus estimables que ceux d'aujourd'hui. Je trouve entre un savant d'alors & un d'aujourd'hui, la même différence qu'entre Christophe Colomb, découvrant le nouveau Monde, & le maître d'un petit Bâtiment qui passe journellement de Calais à Douvres.

VIII.

MONSIEUR Huet prétendoit que tout ce qui a jamais été écrit depuis que le monde est monde, pourroit tenir dans neuf ou dix volumes *in-folio*, si chaque chose n'avoit été dite qu'une fois. Il en exceptoit les détails historiques.

IX.

JE ne lis jamais, disoit M. Huet, mes lettres le soir avant que de me mettre au lit, ni sur le midi avant que de me mettre à table. On trouve ordinairement dans les lettres, bien plus de mauvaises nouvelles que de bonnes; & en les lisant, on se présente à soi-même des sujets d'inquiétude, qui troublent le repos & le repas.

X.

MONSIEUR Huet avoit un sentiment singulier, que je vais exposer dans les termes dont il s'est servi lui-même. L'amour, dit-il, n'est pas une passion de l'ame seulement, comme la haine & l'envie; mais c'est aussi une maladie du corps comme la fievre: elle est dans le sang & dans les esprits qui s'allument & s'agitent extraordinairement, & on pourroit la traiter méthodiquement par les regles de la Médecine pour la guérir. Je crois que l'on en pourroit venir à bout par de grandes sueurs & de co-

pieuſes ſaignées, qui emportant avec l'humeur ces eſprits enflammés, purgeroient le ſang, calmeroient ſon émotion, & le rétabliroient dans ſon état naturel. Ce n'eſt pas une ſimple conjecture, c'eſt une opinion fondée ſur l'expérience. Un grand Prince atteint d'une amour violent pour une Demoiſelle de grand mérite, fut contraint de partir pour l'Armée. Tant que ſon abſence dura, ſa paſſion s'entretint par le ſouvenir & par un commerce de lettres fort fréquent juſqu'à la fin de la campagne, qu'une maladie dangereuſe le réduiſit à l'extrémité. Il reprit ſa ſanté, mais ſans reprendre ſon amour, que de grandes évacuations avoient emporté à ſon inſu. Car ſe perſuadant d'être toujours amoureux, & ne l'étant plus que de mémoire, il ſe trouva froid & ſans paſſion auprès de celle qu'il croyoit encore aimer.

JACQUES LELONG, né l'an 1665, mort en 1721.

I.

LELONG ayant d'entrer dans la Congrégation de l'Oratoire, alla à Malthe, dans la vûe d'être admis parmi les Clercs de cet Ordre. A peine y fut-il arrivé, que la contagion se répandit dans cette Isle. Le jeune Lelong, ayant rencontré par hasard des personnes qui alloient enterrer un homme mort de la peste, les suivit par une curiosité naturelle aux jeunes gens. Dès-qu'il fut rentré dans la maison où il logeoit avec d'autres François, on enfit murer les portes, de peur qu'il ne communiquât la funeste maladie dont on croyoit qu'il seroit bien-tôt attaqué. Mais cette espece de prison lui sauva la vie. Car pendant que la contagion enlevoit un grand nombre de personnes dans les maisons voisines, le jeune Lelong &

ceux qui étoient enfermés avec lui, furent préservés de la maladie

II.

Le Pere Malebranche reprochoit quelquefois en badinant à M. Lelong, les mouvemens qu'il se donnoit pour découvrir une date, ou quelques faits que les Philosophes regardent comme des minuties : Mais la vérité est si aimable, disoit le P. Lelong, qu'on ne doit rien négliger pour la découvrir, même dans les plus petites choses.

Voici quelques traits sur quelques amis illustres que le Pere Lelong avoit à l'Oratoire.

III.

Le Pere Hubert Prédicateur célebre, rencontra un jour dans une compagnie une personne de distinction, qui le fit souvenir qu'il avoit fait ses études avec lui: Je n'ai garde de l'oublier, répondit le Pere Hubert; vous aviez la bonté de me four-

nir des Livres & de me donner de vos habits.

IV.

LE Pere Thomaſſin étoit naturellement ſi timide, que quand il faiſoit des Conférences à ſaint Magloire, on n'avoit pû venir à bout d'arrêter l'effroi qui le ſaiſiſſoit & lui ôtoit preſque la parole, qu'en mettant une eſpece de rideau entre ſes Auditeurs & lui.

V.

L'HUMILITÉ de M. Tillemont étoit ſi grande, que dans une diſpute qu'il eut avec le Pere Lami de l'Oratoire, ſur la Pâque des Chrétiens, M. de Meaux ſe crut obligé de lui dire qu'il le prioit de ne pas demeurer toujours à genoux devant le Pere & de ſe relever quelquefois.

VI.

LA mort du Pere Lami a quelque choſe de fort édifiant. Un jeune homme que ſes Livres avoient arraché à l'héréſie, s'étoit mis ſous ſa direction,

& avoit fait par-là de grands progrès dans la ſcience & dans la piété. Il eſpéroit de lui les plus grandes choſes, lorſqu'il apprit que l'infidele s'étoit replongé dans ſes premieres erreurs. Cette nouvelle lui cauſa une triſteſſe profonde; ſa ſanté en fut violemment dérangée, & un vomiſſement de ſang qui ſurvint l'emporta.

ANDRE' DACIER,

né à Caſtres, l'an 1651,

mort en 1722.

I.

MONSIEUR Dacier épouſa en 1683 Anne Lefevre. On rapporte que Gaſton, Duc d'Orléans, ayant vû marier deux perſonnes peu favoriſées des biens de la fortune, il dit aſſez plaiſamment, que la faim & la ſoif ſe marioient enſemble. On a dit auſſi de l'union de M. Dacier & de Mademoiſelle Lefevre, que c'étoit le mariage du Grec & du Latin. On fit à l'occaſion de ce mariage ces deux vers Latins;

Docto nupta viro, docto prognata parente ;
Non minor Anna viro, non minor Anna patre.

II.

ON demandoit un jour à M. Dacier, quel étoit le plus beau de Virgile ou d'Homere? Il répondit qu'Homere étoit plus beau de mille ans.

III.

QUOIQUE Boileau & Dacier fussent dans le même parti ; le Satyrique n'estimoit pas le Traducteur, & il lui disoit durement : Vous avez beau faire & beau dire, je n'appelle gens d'esprit que ceux qui ont de belles pensées, & non pas ceux qui entendent les belles pensées d'autrui.

IV.

BOILEAU disoit en parlant de M. Dacier : Il fuit les graces, & les graces le fuyent.

V.

MONSIEUR Dacier accuse un Poëte des'attribuer les larcins qu'il a faits

VIII.

MONSIEUR & Madame Dacier louoient rarement. Despréaux leur disoit quelquefois en riant : Eh ! par charité, ne prenez pas tout pour vous, souffrez que les autres ayent du mérite : Allez, croyez-moi : le Parnasse est assez grand, il y a de la place pour tout le monde : *Est locus unicuique suus.*

IX.

MONSIEUR Pavillon disoit qu'il feroit un Livre sous le titre de Guerre des Auteurs, où il travestiroit M. Dacier en un bon gros mulet chargé du bagage de toute l'antiquité.

LOUIS DE LONGUERUE,
né à Charleville l'an 1652, mort en 1723.

I.

L'ABBE' de Longuerue étoit né avec des dispositions si heureuses pour les sciences, que sa facilité à apprendre

prendre & la vivacité de son génie le firent admirer dès l'âge de quatre ans. Louis XIV. passant par Charleville, entendit parler d'un enfant si extraordinaire & voulut le voir. Le jeune de Longuerue eut l'honneur de lui être présenté, & l'avantage de répondre à l'estime que ce grand Prince en avoit conçue. A l'âge de vingt ans, il eut une aventure qu'il contoit lui-même en ces termes : Etant, disoit-il, chez un de mes parens, Huguenot; le Ministre Claude y vint faire une visite, & voyant un petit colet, il se mit à discourir des Langues Orientales, dont on lui avoit dit apparemment que je faisois mon étude. Bientôt je m'apperçus qu'il ne savoit ce qu'il disoit; je l'entrepris & le menai si rudement, qu'il prit le parti de se jetter sur les complimens, & regretta, je crois, la maison de la Maréchale de Schomberg, où on le regardoit comme un oracle.

II.

A l'inventaire de l'Abbé de Longuerue on remarqua qu'il ne se trou-

voit parmi ſes Livres aucun volume de Poëſie. Ce n'étoit point qu'il n'eût lu les Poëtes. Que n'avoit-il pas lu ? Mais il n'eſtimoit pas aſſez les Poëtes pour leur donner place dans ſa Bibliothéque. Je fus le voir dans ma jeuneſſe, dit M. Racine. La converſation roula ſur les Poëtes; il les fit tous paſſer en revûe, anciens & modernes, & en parla toûjours avec mépris, comme d'Ecrivains frivoles qui n'apprennent rien. Il ne me parut épargner que l'Arioſte: Pour ce fou-là, me dit-il, il m'a quelquefois amuſé.

GUILLAUME MASSIEU,
né à Caën l'an 1665,
mort en 1723.

I.

DANS la premiere ſéance publique qui ſuivit la réception de l'Abbé Maſſieu à l'Académie des Inſcriptions & Belles-Lettres, il apporta un diſcours ſur l'uſage de la Poëſie, dont la lecture étoit peu avancée

quand cinq heures sonnerent. C'étoit un surlendemain de S. Martin. Il étoit présque nuit : il pleuvoit même. Cependant le public oubliant l'heure, le tems, & la saison, obligea les Académiciens par un murmure flateur à rester en place, & à lui continuer cette lecture, qui après une grosse demi-heure, parut encore finir trop tôt.

II.

DANS les dernieres années de sa vie, l'Abbé Massieu eut deux cataractes qui le rendirent entiérement aveugle. Quand au bout de trois ans elles furent parvenues au point de maturité nécessaire pour l'opération, il se contenta d'avoir par ce moyen recouvré un œil qui suffisoit à ses travaux. Il ne put se résoudre à sacrifier encore six semaines ou deux mois de tems pour le second ; qu'il tenoit, disoit-il, en réserve & comme une ressource contre de nouveaux malheurs.

JACQUES BASNAGE,
né à Rouen l'an 1653,
mort en 1723.

I.

BASNAGE, quoique réfugié en Hollande, conserva toûjours de l'attachement pour sa patrie; & l'on en étoit si bien convaincu à la Cour de France, que lorsque l'Abbé Dubois alla négocier en Hollande en 1716, il avoit ordre de se gouverner par les avis de M. Basnage. En 1719 M. le Duc d'Orléans Régent du Royaume, craignant que les Nouveaux-convertis du Dauphiné, de Poitou & du Languedoc, ne se laissassent entraîner à quelque soulevement par les émissaires du Cardinal Albéroni, fit prier M. Basnage par M. le Comte de Morville alors Ambassadeur en Hollande, d'écrire à ceux dont on voulòit corrompre la fidélité, & de les affermir par ses exhortations dans l'obéissance qu'ils devoient au Roi. Il le fit, & leur

adressa une Instruction pastorale, qui fut réimprimée à Paris par ordre de la Cour, & distribuée dans les Provinces suspectes. Elle eut tout l'effet qu'on s'en étoit promis.

II.

MONSIEUR Basnage eut des disputes fort vives avec Jurieu. Pour le railler de ce qu'il changeoit fréquemment de principes, il fit courir un Catalogue satyrique de prétendus Livres nouveaux, où l'on trouvoit ces deux titres : *Variations & Contradictions de M. Jurieu, 10 volumes. Retractations du même, 6 volumes.*

III.

BASNAGE disoit qu'abandonner les autres sciences pour s'attacher aux belles-Lettres, c'étoit brûler une Ville pour en conserver les portes.

DAVID-AUGUSTIN BRUEYS,
né à Aix l'an 1640,
mort en 1723.

I.

MONSIEUR Brueys étoit né dans le sein du Calvinisme, mais M. Bossuet lui fit abjurer ses erreurs. Loin de vouloir profiter des bienfaits que le Roi répandoit sur les Nouveaux-convertis, M. de Brueys pria au contraire l'Évêque de Meaux de ne rien demander pour lui, afin qu'on ne pût, disoit-il, le soupçonner de s'être réuni à l'Eglise Romaine, par un motif d'ambition ou d'intérêt.

II.

COMME l'Abbé Brueys avoit la vûe basse, il portoit des lunettes jusques dans ses repas. Louis XIV. qui l'aimoit, s'informa un jour comment il se trouvoit de ses yeux; il lui répondit: *Sire, Sidobre mon neveu dit que je vois un peu mieux.* Son ami Palaprat avec lequel il a demeuré

quelque tems, n'avoit la vûe guere plus étendue que lui. On dit que comme ils prenoient du thé tous les matins, ils étoient obligés d'attendre sur l'escalier, que quelqu'un passât pour voir si l'eau qu'ils avoient mise devant le feu bouilloit.

III.

LES Amours de Louis XIV. ayant été jouées en Angleterre, ce Prince voulut faire jouer aussi celles du Roi Guillaume. L'Abbé Brueys fut chargé par M. de Torcy, de faire la piece. Mais quoique applaudie, elle ne fut pas jouée, parce que celui qui en étoit l'objet, mourut sur ces entrefaites.

IV.

PALAPRAT prétendoit qu'on ne pouvoit pas mettre une certaine action sur le Théatre. Si je l'entreprenois, lui répondit Brueys, j'y mettrois les Tours de Notre-Dame.

V.

BRUEYS disoit que Baron & la

Champmêlé avoient fait paſſer plus de mauvaiſes pieces que tous les faux Monnoyeurs du Royaume.

VI.

BRUEYS compoſa depuis ſa retraite à Montpellier, *la Force du ſang*, ou *le Sot toûjours Sot*. Dès qu'il eut fini cette Comédie, il l'envoya à ſon ami Palaprat, afin qu'il l'examinât, & qu'il la préſentât aux Comédiens; mais ſoit négligence de la part de Palaprat, ſoit que la piece ne lui parut pas en état d'être donnée au Théatre, il la garda dans ſon cabinet ſans en faire uſage. M. Brueys qui a conſervé juſqu'à la fin, un feu & une vivacité peu ordinaire à ſon âge, écrivit à ſon ami pluſieurs fois à ce ſujet; & quoique la vieilleſſe & les infirmités de Palaprat ne lui permiſſent pas d'agir ſelon les intentions de Brueys, il ſe préparoit néanmoins à faire tous les efforts, pour ſatisfaire à ce que ſon ami exigeoit de lui, lorſque la mort l'enleva. M. Brueys après avoir pleuré la perte qu'il venoit de faire, pen-

ſa aux intérêts de ſa muſe, & craignant que la copie du *Sot toûjours Sot* qu'il avoit envoyée à Palaprat ne fût perdue & qu'elle ne paſſât en des mains étrangeres, il en envoya une autre à M. B.... avec qui il avoit fait connoiſſance à Montpellier. Cet ami imaginant ſans doute que cette piece auroit un ſuccès plus favorable chez les Italiens par la nouveauté de leur Théatre, que chez les François, ſe détermina en faveur des premiers : il la leur préſenta ; on la lut, & elle ne fut reçue qu'à condition d'y faire quelques changemens. M. B.... qui ſentit qu'avec un Auteur de 78 ans il n'y avoit point de tems à perdre, & que c'étoit riſquer de ne plus revoir la piece que de la renvoyer à M. Brueys, pria les Comédiens d'y faire eux-mêmes les corrections qu'ils jugeroient néceſſaires, en les aſſûrant de l'aveu de l'Auteur à cet égard. Comme elles étoient de peu de conſéquence, la piece fut bien-tôt en état d'être repreſentée, & lorſque l'on fut, ſuivant l'uſage,

en demander la permiſſion au Lieutenant de Police, on apprit que les Comédiens François avoient reçu la même piece ſous le titre de *la Force du ſang*, ou de *la Belle-mere*, & qu'ils avoient même la permiſſion de la jouer. On confronta les deux pieces, & l'on reconnut qu'elles étoient la même. M. B... prouvoit ſes pouvoirs par des Lettres de M. Brueys; & Madame Palaprat qui avoit fait donner cette piece au Théatre François ſous le nom de ſon mari, avoit auſſi des titres pour ſoutenir ſes droits. Chacun des deux partis cependant ne vouloit point de concurrans. Le cas étoit nouveau: il falloit pour les mettre d'accord, rendre un jugement convenable à la ſingularité du fait. Le Lieutenant de Police trouva moyen de décider cette affaire d'une maniere qui ne mécontenta perſonne, en ordonnant que les deux pieces ſeroient jouées le même jour ſur les deux Théatres, & que celle des deux qui auroit le plus de repreſentations, reſteroit au Théatre qui l'auroit repre-

sentée; & que l'autre seroit supprimée. Le jugement fut exécuté le 21 Avril 1721, & le Théatre des Italiens eut l'avantage sur celui des François.

JEAN GALBERT DE CAMPISTRON, né à Toulouse l'an 1656, mort en 1723.

I.

MONSIEUR de Vendôme avoit prié Racine de se charger des vers qu'il vouloit mêler dans le Divertissement qui se préparoit à Anet pour M. le Dauphin. Racine s'en excusa, & offrit en même tems Campistron, qui justifia le choix qu'on avoit fait de lui, par l'Opéra d'Acis & de Galatée. M. de Vendôme en fut si content, qu'il envoya cent louis à l'Auteur. Une pareille somme étoit alors très-capable de remplir ses desirs, & il l'auroit acceptée avec bien de la reconnoissance, si deux célebres Acteurs, Champmêlé & Raisin, ne l'en eussent empêché, en lui

disant que cette somme n'étoit pas assez pour M. de Vendôme, & qu'il pouvoit en espérer une récompense plus considérable. M. Campistron trouva ce sacrifice un peu douloureux. Il ne se rendit qu'avec bien de la peine à ce conseil : mais au bout de quelque tems, il se sut bon gré de l'avoir suivi. Le Prince encore plus touché du désintéressement de l'Auteur, que du mérite de l'ouvrage, le prit chez lui en qualité de Secrétaire de ses commandemens, lui donna peu-à-peu toute sa confiance, & se l'attacha pour toujours, en lui conférant quelque tems après, la Charge de Secrétaire général des Galeres.

II.

Le Duc de Vendôme qui faisoit des prodiges de valeur à Steinkerke, voyant son Secrétaire à ses côtés, lui dit : Que faites vous ici, Campistron? Celui-ci répondit froidement : *Monseigneur, voulez-vous vous en aller?* Le Prince goûta cette réponse, & il en badina souvent dans la suite.

III.

CAMPISTRON avoit tout ce qu'il falloit pour remplir les devoirs des différentes places que lui donna M. de Vendôme. Sa négligence à répondre aux lettres qu'on lui écrivoit, est la seule chose qu'on eût pu lui reprocher, & Palaprat nous apprend que Campistron avoit là-dessus une réputation si bien établie, qu'un jour qu'il brûloit un tas immense de lettres, M. de Vendôme qui lui voyoit faire cette expédition avec un soin infini, dit à ceux qui se trouverent présens : *Le voilà tout occupé à faire ses réponses.*

IV.

MONSIEUR le Marquis de G.... passant par Lyon sur la fin de la campagne, alla à la Comédie un jour qu'on jouoit l'Alcibiade de Campistron. Toute la Troupe dont plusieurs le connoissoient, s'efforça de lui plaire; mais sur-tout l'Acteur chargé des premiers rôles, qui se flata de s'en

faire un protecteur propre à lui faire tomber la place de Baron, laquelle fut donnée à l'essai cette année-là. Ce Comédien qui faisoit le rôle d'Alcibiade, parut avec Palmis dans le quatrieme acte, s'épuisa dans cette scene. Jamais on ne l'avoit vu si bien faire. Il n'eut pas plûtôt achevé les deux derniers vers de cette scene, que M. de G... indigné de la maniere cruelle dont Palmis traitoit un Prince si passionné & si digne d'être aimé, se leva de sa place, & par un enthousiasme plein de bonté, dit tout haut à ce Comédien : *Parbleu, pauvre Prince, tu me fais pitié ; donnes-lui seulement quatre pistoles, comme j'ai fait tantôt*, en montrant Palmis, *tu en viendras à bout, sur ma parole.*

V.

CAMPISTRON alla dîner un jour à la maison de plaisance de M. l'Archevêque de Toulouse. A son retour il voulut prendre sur la place des porteurs pour le reconduire chez lui. Ils firent quelques difficultés à cause de

sa pesanteur & de l'éloignement de sa maison. Campistron les menaça & leur donna même des coups de bâton. La colere où il se mit, jointe à la grande réplétion que lui causoit le grand repas qu'il avoit fait chez M. l'Archevêque, le fit aussi-tôt tomber en apoplexie. On le porta promptement chez un Chirurgien qui le saigna, & de-là chez lui où il mourut au bout de quelques heures.

VI.

L'ALCIDE ou le Triomphe d'Hercule, Opéra de Campistron, ayant échoué immédiatement après la chûte de son Opera d'Achille, on fit le quatrain suivant.

A force de forger on devient forgeron :
Il n'en est pas ainsi du pauvre Campistron;
Au lieu d'avancer il recule,
Voyez Hercule.

CHARLES RIVIERE DUFRENY, *né en* 1648, *mort en* 1724.

I.

LA plus commune opinion est *que* Dufreny étoit d'une naissance illustre. Son grand-pere étoit fils d'une Jardiniere d'Anet, qu'on appelloit la *belle Jardiniere*, & pour laquelle il paroît sûr que Henri IV. avoit eu de l'inclination.

II.

DUFRENY pour conserver toute son indépendance, avoit imaginé d'avoir en même tems trois ou quatre logemens dans différens quartiers de Paris. Dès qu'il pouvoit soupçonner qu'il étoit connu dans quelqu'un, il le quittoit aussi-tôt.

III.

LE Roi accorda à Dufreny le Privilége de la Manufacture des Glaces qu'on proposoit d'établir, & dont le succès

succès a passé de beaucoup ce qu'on en attendoit. Dufreny pressé de satisfaire à quelque caprice, céda ce Privilége pour une somme assez modique. Le tems vint de le renouveller, & le Roi ordonna aux nouveaux Entrepreneurs de donner à Dufreny trois mille livres de pension viagere, dont le Poëte dissipateur reçut le remboursement. Le Roi ayant appris ce dernier trait de la conduite de Dufreny, ne put s'empêcher de dire qu'il ne se croyoit pas assez puissant pour l'enrichir.

IV.

DUFRENY fit une Comédie de Sancho Pança, qui n'a pas été imprimée. A la fin de cette piece, le Duc dit : *Je commence à être las de ce Sancho ; & moi aussi*, reprit aussi-tôt un plaisant du parterre. Ce brusque Jugement fut confirmé par celui du Public, & l'auteur n'a jamais osé en rappeller.

V.

DUFRENY ne jugea pas à propos

de prendre parti dans la querelle sur les anciens & les modernes ; mais il fit assez entendre ce qu'il pensoit, lorsqu'il dit dans son Mercure : En voyant Homere à travers vingt-six siecles, imaginez-vous voir de loin une femme à travers un brouillard épais. Quelqu'un qui en feroit devenu amoureux par accident, auroit beau vous crier : Voyez-vous la délicatesse de ses traits, la douce vivacité de ses yeux, la nuance imperceptible des lys & des roses de ce tein délicat. Eh ! morbleu, répondriez-vous à cet amant entousiasmé ; comment voulez-vous que j'en juge à travers un tel brouillard ?

VI.

QUELQU'UN disoit à Dufreny : Pauvreté n'est pas vice : C'est bien pis, répondit-il ?

NOEL ALEXANDRE, *Dominicain, né à Rouen l'an 1639, mort en 1724.*

I.

MONSIEUR Colbert qui n'oublioit rien pour former l'Abbé Colbert son fils, qui fut depuis Archevêque de Rouen, ayant composé une compagnie d'habiles gens pour faire des conférences ecclésiastiques qui servissent à son instruction, souhaita que le Pere Alexandre y fût appellé. Ce Religieux, homme laborieux & retiré, fut chargé de rédiger par écrit ce qui s'étoit dit dans les conférences. Elles furent, dit-on, l'origine & la base de l'Histoire Ecclésiastique qu'il a donné depuis.

II.

LE Pape Benoît XIII. n'étant encore que Cardinal, écrivit au Pere Alexandre que le tremblement de terre arrivé à Benevent en 1688

avoit renverſé ſon Palais Archiépiſcopal, & détruit ſa Bibliotheque; mais qu'il avoit heureuſement recouvré ſes livres, qui lui tenoient lieu d'une Bibliotheque entiere.

III.

LE Pape Innocent XI. condamna l'Hiſtoire Eccléſiaſtique du Pere Alexandre, qui n'avoit été pouſſée alors que juſqu'au treizieme ſiecle. Ce Savant la continua dans la ſuite, & ſur des principes auſſi peu favorables à la Cour de Rome: ce qui lui fit appliquer le mot d'un ancien Poëte: *Potuit fulmen meruiſſe ſecundum.*

FRANÇOIS THIMOLEON DE CHOISI, né à Paris l'an 1644, mort en 1724.

I.

PENDANT que je travaillois, dit l'Abbé de Choiſi, à l'Hiſtoire de Charles VI. Monſeigneur le Duc de Bourgogne à peine ſorti de l'enfant

ce, m'adressa un jour ces paroles : Comment vous y prendrez-vous pour dire que ce Roi étoit fou ? Monseigneur, lui répondis-je sans hésiter, je dirai qu'il étoit fou. La seule vertu distingue les hommes dès qu'ils sont morts.

II.

MONSIEUR le Duc de Beauvilliers m'a dit plusieurs fois (c'est l'Abbé de Choisi qui parle), qu'en publiant des livres où regnoient les bonnes mœurs, je faisois un plus grand bien qu'en faisant douze missions. Il y a, ajoûtoit-il, beaucoup de gens propres à faire le Cathéchisme, & fort peu ou presque point de capables de faire des livres qui se fassent lire.

III.

L'ABBÉ de Choisi perdit un jour cinquante louis d'or sur sa parole contre la belle Madame Dufrenoy ; & n'ayant point d'argent pour la payer, il se passa je ne sai combien de jours sans qu'elle entendît parler de lui. Elle

s'en ennuya à la fin, desorte qu'il lui envoya un exemplaire des livres qu'il avoit composés. Il lui manda en même tems, que s'il étoit vrai, comme il étoit porté dans le billet qu'elle lui avoit écrit, qu'elle attendît après sa dette pour jouer, il la prioit de se désennuyer avec ses livres, en attendant qu'il pût la satisfaire. Madame Dufrenoi trouva nouvelle cette maniere de s'excuser de payer ses dettes; & elle fut tentée de faire des livres comme les autres, afin qu'avec ses ouvrages elle pût contenter ses créanciers quand ils lui enverroient demander de l'argent.

IV.

L'ABBÉ de Choisi demanda à Louis XIV. d'être adjoint de M. de Chaumont, Ambassadeur de Siam, afin de le remplacer en cas de mort. Ce Monarque y consentit en disant : Voilà la premiere fois que j'aye vû demander une Coadjutorerie d'Ambassade.

V.

MADAME de Choisi qui jouoit,

n'osoit pas dire à l'Abbé de Choisi son fils de ne pas jouer. Elle en chargea Segrais, & elle avoit raison ; car l'Abbé auroit pû lui dire ; & vous, ne jouez-vous pas ?

VI.

LORSQUE M. de la Chaise publia en 1688 la vie de S. Louis qu'il avoit faite sur les mémoires de M. de Tillemont, elle fut reçue avec tant d'empressement, que Coignard qui l'avoit imprimée, fut obligé les premiers jours de la vente de mettre des gardes chez lui pour éviter l'incommodité des acheteurs. On ne lit plus cet ouvrage, depuis que l'Abbé de Choisi nous a donné une agréable histoire de ce saint Roi.

VII.

L'ABBÉ de Dangeau & l'Abbé de Choisi firent imprimer des dialogues sur l'immortalité de l'ame & sur l'existence de Dieu : à la tête de chaque dialogue il y avoit une vignette qui représentoit ces deux écrivains con-

versant ensemble : on dit qu'ils s'étoient faits imprimer en corps & en ame.

VIII.

L'ABBÉ de Choisi avoit vendu sa belle terre de Baleroi près de Caen. Passant quelque tems après devant ce Château, il dit d'un ton piqué : *Ah que je te mangerois bien encore.*

IX.

COMME l'Abbé de Choisi avoit ramassé sans grande discussion les matériaux de son Histoire ecclésiastique, il disoit : *J'ai écrit mon Histoire, il ne me reste plus qu'à l'apprendre.*

X.

ON disoit que M. l'Abbé Fleuri étoit *Choisi* dans son Histoire Ecclésiastique, & que M. l'Abbé de Choisi étoit *Fleuri* dans la sienne.

FLORENT CARTON DANCOURT, né à Fontainebleau l'an 1661, mort en 1725.

I.

IL arriva une plaisante aventure à la représentation de l'Opéra de Village, Comédie de Dancourt. M. le Marquis de S... sortant d'un grand & long dîner où le vin avoit été versé amplement, vint voir cette nouveauté ; & comme il y a un endroit où l'on chante : les vignes & les prés seront *Sablés* : ce Seigneur s'imaginant qu'on le nommoit, donna en plein théatre un soufflet à Dancourt.

II.

LOUIS XIV. honoroit Dancourt d'une bienveillance particuliere. Cet Acteur étoit dans l'usage, lorsque le Prince assistoit à la Comédie, de lui aller lire ses ouvrages dans son cabinet, où il n'entroit que Madame de Montespan : & l'on rapporte qu'un jour s'y étant trouvé mal à cause du

grand feu qu'il y avoit, le Roi prit lui-même la peine d'aller ouvrir une fenêtre pour lui faire prendre l'air. Une autre fois Dancourt ayant l'honneur de lui parler comme il sortoit de la Messe, pour quelques affaires qui regardoient la troupe; & marchant à reculons jusques au bord d'un escalier qu'il ne voyoit pas, le Roi le retint par le bras en lui disant: *Prenez garde, Dancourt, vous allez tomber;* & se tournant ensuite vers les Seigneurs qui l'environnoient, ils leur dit: *Il faut avouer que cet homme parle bien;* & lui accorda ce qu'il demandoit.

III.

DANCOURT fit un beau Discours aux Administrateurs de l'Hôtel-Dieu, lorsqu'il leur présenta le quart de leur recette, que les Comédiens sont obligés de donner à cet Hôpital: l'Archevêque de Paris & le Premier Président de Harlay étoient à la tête du Bureau. Dancourt s'efforça de prouver que les Comédiens méritoient

par les secours qu'ils procuroient aux pauvres, d'être à l'abri de l'excomunication. Son éloquence ne fut pas heureuse. M. de Harlay lui répondit: Dancourt, nous avons des oreilles pour vous entendre, des mains pour recevoir les aumônes que vous faites aux pauvres; mais nous n'avons point de langue pour vous répondre.

IV.

DANCOURT dégoûté du Théatre se retira dans une terre qu'il avoit en Berry. Lorsqu'il se sentit malade & proche de sa fin, il fit faire son tombeau dans la Chapelle de son Château, & l'alla voir lui-même avec une tranquilité & une fermeté extraordinaires.

V.

ON a dit de Dancourt, qu'il jouoit noblement la Comédie, & bourgeoisement la Tragédie.

NICOLAS DE MALEZIEUX,
né à Paris l'an 1650,
mort en 1727.

I.

ON dit qu'un jour les Députés de la principauté de Dombes furent fort surpris, lorsqu'étant venus à Sceaux pour parler à M. de Malezieux, Chancelier de cette Principauté, le Suisse de Monsieur le Duc du Maine leur dit d'un ton brusque : Vous ne pouvez pas voir M. le Chancelier, il joue la Comédie.

II.

MONSIEUR de Malezieux ayant fait une Comédie intitulée *Polichinel demandant une place dans l'Académie*, qui fut representée par les Marionnettes de Brioché, un Académicien opposa à cette piece *Arlequin Chancelier*, qui étoit aussi une Comédie.

CLAUDE FRANÇOIS FRAGUIER, *né à Paris l'an* 1666, *mort en* 1728.

I.

L'ABBÉ Fraguier étoit fort connu par son admiration pour les anciens. Dans la lecture d'Homere, qu'il avoit recommencée cinq ou six fois, il lui arriva une chose qui, quoique probablement arrivée à la plûpart de ceux qui en ont fait de même leur principale étude, ne laisse pas de paroître fort singuliere. Pour mieux retenir ou pour reconnoître facilement tous les beaux endroits d'Homere, il les soûlignoit d'un coup de crayon dans son exemplaire à mesure qu'il le lisoit. A la seconde lecture, il fut surpris de retrouver des beautés qu'il n'avoit pas apperçues dans la premiere, & qui plus vives encore sembloient lui reprocher une injuste préférence. Ce spectacle se renouvella à la troisieme & à la quatrieme lecture; & de surprise

en surprise ; de remarques en remarques, l'ouvrage se trouva presque soûligné d'un bout à l'autre. Ce n'étoit, selon lui, qu'après avoir éprouvé quelque chose de semblable, qu'on pouvoit parler dignement du Prince des Poëtes.

II.

L'ABBÉ Fraguier fit un vœu public en Latin, de lire tous les jours mille vers d'Homere, en réparation des critiques audacieuses de M. de la Motte.

III.

LE jour que l'Abbé Fraguier P[illegible] choisi pour être de l'Académie Françoise, l'Assemblée n'étoit composée que de dix-sept Académiciens. Le Roi fit savoir à ces Messieurs, qu'il regardoit comme nul tout ce qui s'étoit fait dans cette Assemblée, la Compagnie n'ayant pu rien faire de contraire au réglement qui demande la présence de vingt Académiciens, pour admettre comme pour exclure quelqu'un du Corps. Après quoi la

lettre du Sécretaire d'État portoit, que l'on eût à procéder tout de nouveau à cette Election, suivant les formes ordinaires, & avec une entiere liberté de suffrages. Mais de peur qu'on ne soupçonnât que ce qui avoit déplu au Roi fût autre chose qu'un manque de formalité, il ajoûtoit: Et S. M. m'a commandé de déclarer en même tems, que ce seroit mal expliquer cet ordre, que de croire que le Roi donne aucune exclusion à M. l'Abbé Fraguier, dont le mérite est connnu; rien n'étant plus contraire à l'intention de Sa Majesté, qui ne souhaite en ceci comme en toute autre occasion, que de renouveller le zele de l'Académie sur tout ce qui peut conserver la discipline & le travail.

JEAN SEBASTIEN TRUCHET,

né à Lyon l'an 1657 ;
mort en 1729.

I.

LE Pere Sébastien, Carme, a été extremement célebre par le talent qu'il avoit pour les Mécaniques. Charles II. Roi d'Angleterre avoit envoyé à Louis XIV. deux montres à répétion, les premieres qu'on ait vûes en France. Elles ne pouvoient s'ouvrir que par un secret ; précaution des ouvriers Anglois pour cacher la nouvelle construction, & s'en assûrer d'autant plus la gloire & le profit. Les montres se dérangerent & furent remises entre les mains de Martineau Horloger du Roi, qui n'y put travailler, faute de les savoir ouvrir. Il dit à M. Colbert, & c'est un trait de courage digne d'être remarqué : Qu'il ne connoissoit qu'un jeune Carme capable d'ouvrir les montres ; que s'il n'y réussissoit pas il falloit se résoudre

foudre à les renvoyer en Angleterre. M. Colbert consentit qu'il les donnât au Pere Sébastien, qui les ouvrit assez promptement, & de plus les raccommoda sans savoir qu'elles étoient au Roi ; ni combien étoit important par les circonstances l'ouvrage dont on l'avoit chargé. Il étoit habile en Horlogerie, & ne demandoit que des occasions de s'y exercer. Quelque tems après il vient de M. Colbert un ordre au Pere Sébastien de le venir trouver à sept heures du matin d'un jour marqué : nulle explication sur le motif de cet ordre ; silence qui pouvoit causer quelque terreur. Le Pere Sébastien ne manqua pas à l'heure. Il se présente interdit & tremblant. Le Ministre accompagné de deux membres de l'Académie des Sciences, le loue sur les montres, & lui apprend pour qui il a travaillé, l'exhorte à suivre son grand talent pour les Méchaniques, sur-tout à étudier les Hydrauliques qui devenoient nécessaires à la magnificence du Roi ; lui recommande de travailler sous les yeux

de ces deux Académiciens qui le dirigeront ; & pour l'animer davantage & parler plus dignement en Ministre, il lui donna 600 l. de pension, dont la premiere année suivant la coûtume de ce tems-là lui fut payée le même jour. Il n'avoit alors que 19 ans; & de quel desir de bien faire dut-il être enflammé ! Les Princes ou les Ministres qui ne trouvent pas des hommes en tout genre, ou ne savent pas qu'il faut des hommes, ou n'ont pas l'art d'en trouver.

II.

SUR la réputation du Pere Sébastien, M. Gunterfield Gentil-homme Suédois vint à Paris lui redemander pour ainsi dire ses deux mains, qu'un coup de canon lui avoit emportées ; il ne lui restoit que deux moignons au-dessus du coude. Il s'agissoit de faire deux mains artificielles, qui n'auroient pour principe de leur mouvemens que celui de ces deux moignons, distribué par des fils à des doigts qui seroient flexibles. On assûre que l'Officier Suédois fut renvoyé au Pere

Sébastien par les plus habiles Anglois, peu accoûtumés cependant à reconnoître aucune supériorité dans notre Nation. Une entreprise si difficile & dont le succès ne pouvoit être qu'une espece de miracle, n'effraya pas tout-à-fait le Pere Sébastien : il alla même si loin, qu'il osa exposer aux yeux de l'Académie ses essais, ses tentatives, & différens morceaux déja exécutés qui devoient entrer dans le dessein général. Mais Monsieur eut alors besoin de lui pour le Canal d'Orléans, & l'interrompit dans un travail qu'il abandonna peut-être sans beaucoup de regret. En partant il remit le tout entre les mains d'un Méchanicien dont il estimoit le génie, & qu'il connoissoit propre à suivre ou à rectifier ses vûes. M. Duquet mit la main artificielle en état de se porter au chapeau de l'Officier Suédois, de l'ôter de dessus sa tête, & de l'y remettre. Mais cet Etranger ne put faire un assez long séjour à Paris, & se résolut à une privation dont il avoit pris peu-à-peu l'habitude,

III.

LE Czar Pierre le grand honora le Pere Sébastien d'une visite qui dura trois heures. Ce Monarque né dans une barbarie si épaisse & avec tant de génie, créateur d'un peuple nouveau, ne pouvoit se rassasier de voir dans le cabinet de cet habile homme tant de modeles de machines ou inventées ou perfectionnées par lui, tant d'ouvrages dont ceux qui n'étoient pas recommandables par une grande utilité, l'étoient au moins par une extrême industrie. Après la longue application que ce Prince donna à cette espece d'étude, il voulut boire, & ordonna au P. Sébastien, qui s'en défendit le plus qu'il put, de boire après lui dans le même verre où il versa lui-même le vin; lui à qui le despotisme le plus absolu auroit pû persuader que le commun des hommes n'étoit pas de la même nature qu'un Empereur de Russie. On peut même penser qu'il fit naître exprès une occasion de mettre le Pere Sébastien de niveau avec lui.

IV.

C'EST le Pere Sébaſtien qui a inventé pour Marly la machine à tranſporter de gros arbres tout entiers, ſans les endommager; de ſorte que du jour au lendemain, Marly changeoit de face, & étoit orné de longues allées arrivées la veille.

V.

LA réputation dont jouiſſoit le P. Sébaſtien ne le changea point; & M. le Prince diſoit en parlant de lui au Roi, qu'il étoit auſſi ſimple que ſes machines.

SIMON DE LALOUBERE,

né a Toulouſe l'an 1642,

mort en 1729.

I.

MONSIEUR de Laloubere perdit de bonne heure ſon pere; mais il trouva dans ſa mere un guide ſûr & zélé: c'étoit une femme de

mérite, & qui assez occupée, ce semble, des discussions d'affaires que son mari lui avoit laissées, ne désespéra pas d'animer encore & de suivre par elle-même les études d'un jeune homme qui étoit déja en Rhétorique. Chaque jour elle lui en faisoit rendre un compte exact. Le jeune Laloubere, à qui cette inspection paroissoit gênante & peut-être déplacée, se flata qu'au moins elle ne dureroit pas; & comme il lisoit alors dans le grec les Poëmes d'Homere, dont il étoit enchanté, il y ajoûtoit le plaisir malin de lui en réciter soir & matin un grand nombre de vers, persuadé qu'un langage si extraordinaire pour elle mettroit bien-tôt sa patience à bout. Il se trompa: l'attention de sa mere se renouvelloit sans cesse, & augmentoit au point qu'il ne put s'empêcher de lui en marquer son étonnement, & de lui avouer de bonne foi quel avoit été son projet. Elle répondit à cet aveu, par un autre qui ne le surprit pas moins; c'est qu'insensiblement elle avoit pris un tel

goût à l'harmonie de ces vers Grecs, que quand il ne lui en réciteroit plus par devoir, elle lui en demanderoit quelquefois par amitié.

II.

LALOUBERE s'étant attaché à M. de Pontchartrain Contrôleur Général des Finances, fut nommé à une place de l'Académie Françoise. Ce fut à cette occasion que Lafontaine fit l'Epigramme qui finit par ces vers :

Il en sera, quoi qu'on en die ;
C'est un impôt que Pontchartrain
Veut mettre sur l'Académie.

III.

LORSQUE M. de Laloubere se fut retiré à Toulouse, âgé de 50 ans, il rechercha Mademoiselle Bertrand sa parente ; & pour l'obtenir, il fit lui-même son propre portrait, le présenta à la Demoiselle sans se nommer, lui demanda sa main pour cet inconnu, & l'obtint.

II.

ON dit que lorſqu'au ſortir de quelque maladie, M de Laloubere rendoit graces à Dieu pour ſa convaleſcence, il le remercioit principalement de la bonté qu'il avoit de le laiſſer jouir encore de ſes amis ; & quelques-uns d'entr'eux lui faiſant un jour remarquer obligeamment, qu'âgé & malade comme il étoit, il n'avoit point du tout les mains tremblantes, ce que le vulgaire croit être le ſort des parjures ; il leur répondit, qu'auſſi n'avoit-il jamais fait de faux ſerment, pas même en amour.

MICHEL BARON, *mort en* 1729.

I.

ON rapporte du premier Baron, qu'étant à la Foire de Bourges, où ſon pere l'avoit envoyé pour y vendre quelques marchandiſes, il fut ſi charmé de quelques pieces qu'il vit

représenter dans cette Ville, qu'il fut s'offrir à la Troupe qui y jouoit. On l'accepta; & après avoir couru quelques années la Province, il vint briller à Paris. Il mourut dans un âge assez avancé par un accident très-singulier. Il représentoit dans le Cid, le rolle de Dom Diegue : en poussant avec le pié son épée que le Comte de Gormas lui fait tomber, il en rencontra malheureusement la pointe qui le blessa. Il négligea cette petite blessure, & au bout de quelques jours la gangrene s'y mit. On lui fit entendre qu'il falloit lui couper la jambe; mais il répondit qu'il aimoit mieux mourir que de souffrir cette opération, ajoûtant qu'*un Roi de Théatre se feroit huer avec une jambe de bois*. Il mourut deux jours après.

II.

MADEMOISELLE Baron, femme de Michel Baron, étoit la plus belle femme de son tems. On rapporte que lorsqu'elle se présentoit pour avoir l'honneur de paroître à la toilette de

la Reine mere, Sa Majesté disoit à toutes les Dames : Mesdames, voilà la Baron; & elles prenoient la fuite.

III.

LORSQUE Racine faisoit répéter son Andromaque, & qu'il donnoit de l'esprit & de l'intelligence aux Acteurs, il dit à Baron qui étoit chargé du rolle de Pyrrhus : Pour vous, je n'ai point d'instruction à vous donner : votre cœur vous en dira plus que mes leçons n'en pourroient faire entendre.

IV.

ON reprochoit à Baron que déclamant sur le Théatre, il tournoit quelquefois le dos au parterre ; mais cela ne lui arrivoit que lorsqu'il entendoit parler haut derriere lui : alors il se tournoit vers ces personnes, leur déclamoit les vers qu'il avoit à dire, & par-là leur imposoit silence. Lorsqu'il vouloit faire honneur à des gens de distinction ou de mérite, il choisissoit un des plus beaux endroits de la

piece, & le déclamoit en les regardant.

V.

BARON penſoit avantageuſement de ſa profeſſion. J'ai lû, diſoit-il, toutes les Hiſtoires anciennes & modernes; j'y trouve que la nature a prodigué d'excellens hommes dans tous les genres: elle ſemble n'avoir été avare que de grands Comédiens. Il n'y a jamais eu que Roſcius & moi.

VI.

LES Comédiens François vouloient empêcher les Comédiens Italiens de parler François. Lorſque Baron eut plaidé la cauſe de ſes Camarades, le Roi fit ſigne à Dominique de parler à ſon tour. Cet Acteur après avoir fait quelques poſtures dans ſon caractere, dit au Roy: Quelle langue votre Majeſté veut-elle que je parle? Parle comme tu voudras, lui dit le Roi. Je n'en veux pas davantage, dit Dominique, en remerciant ce Monarque, ma cauſe

est gagnée. Le Roi rit de la surprise qu'on lui avoit faite : la parole est lâchée, dit le Roi, je n'en reviendrai pas.

VII.

BARON avoit plus de 75 ans qu'il jouoit encore Rodrigue dans le Cid ; il ne se détermina à quitter ce rolle, que par un éclat de rire qu'on poussa quand il disoit ;

Je suis jeune il est vrai ; mais aux ames bien nées,
La valeur n'attend pas le nombre des années.

Parmi les rolles qu'il garda toujours, étoit Antiochus dans Rodogune. On plaisanta beaucoup quand Mademoiselle Balicourt qui débutoit par Cléopatre, lui dit & à Mademoiselle Duclos qui faisoit Rodogune : *Approchez mes enfans.* Baron avoit alors au moins 80 ans.

VIII.

BARON prétendoit que la force &

le jeu de la déclamation étoient tels, que des sons tendres & tristes, venant à porter sur des paroles gaies & même comiques, n'en excitoient pas moins dans l'ame ces émotions douloureuses qui nous arrachent des larmes. On lui a vû faire plus d'une fois l'épreuve d'un effet si surprenant sur les paroles de la Chanson que Moliere rapporte dans son Misantrope.

Si le Roi m'avoit donné
Paris sa grand-Ville,
Et qu'il me fallût quitter
L'amour de ma mie,
Je dirois au Roi Henry :
Reprenez votre Paris ;
J'aime mieux ma mie au gai,
J'aime mieux ma mie.

IX.

LABRUYERE en donnant à Baron la qualité du plus grand Comédien qui ait paru sur notre Théatre, ajoûte qu'*il ne lui manquoit que de parler de la bouche*, parce qu'effectivement la grande quantité de tabac qu'il pre-

noit dans sa jeunesse, le faisoit beaucoup parler du nez.

X.

L'ANDRIENNE, quoique du Pere de Larue Jésuite, a paru sous le nom de Baron. Une remarque à faire sur cette piece, est que Mademoiselle Dancourt la mere, qui représentoit l'Andrienne, imagina une sorte de robe abbatue qui convenoit à ce rolle, dont la mode s'établit & continue encore aujourd'hui; ces robes retiennent le nom d'*Andrienne*.

JEAN-BAPTISTE-HENRI DU TROUSSET DE VALINCOUR, né à Paris l'an 1658, mort en 1730.

I.

LORSQUE M. le Comte de Toulouse fut sorti de l'enfance, Madame de Montespan consulta Racine sur le choix de celui à qui on confieroit l'éducation du jeune Prince. Elle demandoit un homme d'un mé-

rite distingué, & d'un nom connu. Racine voulant en cette occasion obliger M. du Trousset qu'il estimoit beaucoup, dit à Madame de Montespan: Je vous propose sans contrainte un homme dont le nom n'est pas connu, mais il mérite de l'être; ses Ouvrages qu'il n'a pas donnés au Public sous son nom, en ont été bien reçus. Ses Ouvrages étoient la Critique de la Princesse de Cleves; la vie du Duc de Guise, & quelques petites pieces de vers fort ingénieuse. M. du Trousset connu depuis sous le nom de Valincour fut agréé.

II.

RACINE cria un jour à M. de Valincour, qui entroit dans la Galerie de Versailles: Eh! Monsieur, où est le feu? parce que M. de Valincour avec un air empressé marchoit toûjours à grands pas, ou plutôt couroit comme un homme qui va annoncer que le feu est quelque part.

III.

UN Commis du Tréſor-Royal, homme d'eſprit, qui payoit à Racine, Deſpréaux, Valincour, la penſion qu'ils avoient pour écrire l'Hiſtoire du Roi, diſoit de ces Meſſieurs: Nous n'avons vû encore d'eux que leur ſignature.

IV.

MONSIEUR de Valincour, ayant perdu ſa Bibliotheque dans l'incendie qui conſuma ſa belle maiſon de Saint-Cloud, répondit à ceux qui cherchoient à le conſoler de ce malheur: J'aurois bien mal profité de mes Livres ſi je n'avois pas appris à m'en ſavoir paſſer.

ANTOINE HOUDART DE LA MOTTE, né à Paris l'an 1672, mort en 1731.

I.

IL étoit autrefois d'uſage de jouer ſeules les pieces nouvelles, & de n'y

n'y joindre de petites pieces qu'après les huit ou dix premieres représentations, ce qui donnoit lieu de croire que la piece commençoit à tomber. Pour prévenir ces jugemens, quelquefois mal fondés, M. de la Motte fit jouer une petite piece dès la premiere représentation de son Romulus. Cet exemple a été suivi depuis par les Auteurs qui souhaitoient tous que cet usage fût aboli; mais personne ne vouloit commencer, dans la crainte de donner mauvaise idée d'une piece dès la premiere représentation.

II.

MONSIEUR de la Motte dit dans la dispute qu'il eut avec Madame Dacier: Je me souviens qu'un jour je demandois raison à M. Despréaux de la bisarrerie & de l'indécence des dieux d'Homere; il dédaigna de les justifier par le secours trivial des allégories, & il voulut bien me faire confidence d'un sentiment qui lui étoit propre, quoique, tout persuadé

qu'il en étoit, il n'ait pas voulu le rendre public : c'eſt qu'Homere avoit craint d'ennuyer par le tragique continu de ſon ſujet ; que n'ayant de la part des hommes que des combats & des paſſions funeſtes à peindre, il avoit voulu égayer le fond de ſa matiere aux dépens des dieux mêmes ; & qu'il leur avoit fait jouer la Comédie dans les entre-actes de ſon action, pour délaſſer le lecteur que la continuité des combats auroit rebuté ſans ces intermedes.

III.

DANS le tems de la diſpute ſur les Anciens & ſur les Modernes, on trouva écrit avec du charbon ſur la porte de l'Académie, quatre vers qui ſont une Parodie de ceux que fit autrefois Corneille ſur le Cardinal de Richelieu.

La Motte & la Dacier, avec un zele égal,
Se battent pour Homere, & n'y gagneront rien :
L'une l'entend trop bien pour en dire du mal ;

L'autre l'entend trop peu pour en dire du bien.

IV.

LORSQUE dans le cours de la dispute sur Homere, M. de la Motte critiquoit quelque endroit de cet Auteur, Madame Dacier lui répondoit toûjours avec enthousiasme: Ah, si vous saviez le Grec! Il me semble, dit à ce propos ingénieusement M. de la Motte, entendre le Héros de Cervantes, qui, parce qu'il est armé Chevalier, voit des enchanteurs où son Ecuyer ne voit que des moutons.

V.

Épigramme de Rousseau, durant les contestations sur Homere.

Leger de queue & de ruse chargé;
Maître Renard se proposoit pour regle;
Leger d'étude, & d'orgueil engorgé,
Maître Houdart se croit un petit aigle;
Oyez-le bien, vous toucherez au doigt,
Que l'Iliade est un conte plus froid,
Que Cendrillon, Peau-d'âne, ou Barbe-bleue.

Maître Houdart, peut-être on vous croiroit,
Mais par malheur vous n'avez point de queue.

VI.

LES Fables de la Motte avoient été extrêmement applaudies lorſqu'il les avoit récitées dans les Aſſemblées publiques de l'Académie. A peine furent-elles imprimées, qu'elles n'eurent guere d'autre admirateur que l'Abbé de Pons, qui ſoûtint toûjours que le public avoit tort. Pluſieurs perſonnes ſe ſouviennent qu'un jour il vint au Caffé très-en colere contre un petit neveu qu'il avoit, auquel il avoit donné pour apprendre par cœur deux Fables, l'une de Lafontaine, l'autre de la Motte. L'enfant qui n'avoit pas plus de ſix ans, avoit appris ſans peine celle de Lafontaine, & n'avoit jamais pu retenir celle de la Motte. Cette expérience ne convertit point l'Abbé de Pons, & ne fit que l'indigner contre le mauvais goût futur de ſon neveu.

VII.

Epigramme.

Dans les Fables de Lafontaine
Tout eſt naïf, ſimple & ſans fard ;
On n'y voit ni travail ni peine,
Et le facile en fait tout l'art.
En un mot dans ce froid ouvrage,
Dépourvu d'eſprit & de ſel,
Chaque animal tient un langage,
Trop conforme à ſon naturel.
Dans la Motte-Houdart au contraire,
Oiſillions, quadrupede, homme, inſecte, poiſſon,
Tout prend un noble caractere,
Et s'exprime du même ton.
Enfin par ſon ſublime organe,
Les animaux parlent ſi bien,
Que dans Houdart ſouvent un âne
Raiſonne en Académicien.

Autre Epigramme.

Quand le Graveur Gilot & le Poëte Houdart,
Pour illuſtrer la Fable, auront mis tout leur art ;

C'eſt une vérité très-ſûre,
Que le Poëte Houdart & le pauvre Gilot,
En fait de vers & de gravure,
Nous feront regretter Lafontaine & Calot.

VIII.

QUELQUE tems après la publication des Fables de la Motte, on en parla au coucher de Monſieur le Régent. Deux ou trois Courtiſans, amis de la Motte, affecterent à pluſieurs repriſes de relever le mérite des Fables nouvelles, ſans que le Régent dît un ſeul mot. Enfin après un long ſilence, S.A.R. répondant à ſa penſée, dit tout haut: *Il faut convenir que nous n'avons de véritable Poëte que Rouſſeau.*

IX.

ROUSSEAU diſoit: Les Odes de la Motte reſſemblent beaucoup à des lettres. On diroit qu'elles commencent, pour ainſi dire, toutes par le *Monſieur*, & qu'elles finiſſent par le *très-humble ſerviteur.*

X.

MONSIEUR de la Faille, Auteur des Annales de Toulouse, disoit que la Motte ne frise pas assez le galimathias.

XI.

Epitaphe de M. de la Motte.

Ci git, mieux vaut tard que jamais,
Le successeur de Desmarais.

XII.

ON définissoit la Motte : *Justice & justesse.*

JEAN HARDOUIN,
Jésuite, né à Quimper l'an 1663, *mort en* 1732.

I.

LE Pere Hardouin avoit des opinions fort singulieres ; mais il ne se levoit pas, disoit-il, à quatre heures tous les matins pour dire ce que les autres avoient dit.

II.

LE P. Hardouin ayant publié son système de la supposition des Auteurs, fut chargé par le Clergé de France de travailler à une édition des Conciles. Le P. Lebrun de l'Oratoire l'alla voir dans le tems qu'il étoit occupé de cette importante collection, & lui dit : Si ce que vous avez avancé est vrai, mon Pere, vous travaillez bien infructueusement, & vous allez publier un recueil de fausſetés, de fourberies & d'impostures, qui ont été fabriquées pour détruire la Religion. Le Jésuite garda un moment le silence, & puis par une espece d'enthousiasme, il s'écria : Il n'y a que Dieu & moi qui sachions la force de l'objection que vous me faites ici.

III.

MONSIEUR Huet disoit, en parlant du Pline du P. Hardouin, que ce Jésuite avoit fait en cinq ans un ouvrage que cinq Auteurs des plus savans auroient été loués de faire dans l'espace de cinquante ans.

IV.

SUR ce que le P. Hardouin prétendoit que le Joſephe, tel que nous l'avons, eſt un ouvrage de quelques moines du treizieme ſiecle: Nous le croirons, diſoit un plaiſant, quand il nous aura prouvé que les Jéſuites ſont les auteurs des Lettres provinciales.

V.

MONSIEUR Huet diſoit auſſi que le P. Hardouin travailloit depuis quarante ans à ruiner ſa réputation, ſans pouvoir en venir à bout.

VI.

LE P. Hardouin parloit avec trop peu d'eſtime de ſes confreres, parce qu'ils n'adoptoient pas ſes opinions: Dans cette maiſon, diſoit-il, en parlant du collége de Louis le Grand, je trouve à qui parler, mais je ne trouve pas avec qui parler.

VII.

UN Anglois a adopté l'interprétation que le P. Hardouin a donnée des

Odes d'Horace sur J. C. sur les Jacobins, sur les évenemens Eccléfiaſtiques; mais il n'a pas pour cela admis la fabrication de ces Odes au treizieme ſiecle. Il prétend que les Poëtes ont fait des Prophéties.

VIII.

ON appelloit le P. Hardouin, *Le Pere éternel des Petites-Maiſons.*

IX.

VOICI l'Epitaphe du Pere Hardouin, qu'on a attribuée à François Atterbury Evêque de Rocheſter.

In expectatione judicii
Hic jacet,
Hominum paradoxotates
Natione Gallus, religione Romanus,
Orbis litterati portentum,
Venerandæ antiquitatis cultor & deſtructor,
Doctè febricitans,
Somnia & inaudita commenta vigilans edidit,
Scepticum piè egit,
Credulitate puer, audaciâ juvenis, deliciis ſenex.

JACQUES JOSEPH DUGUET, né a Mont-brison en Forès l'an 1649, mort en 1733.

PENDANT que l'Abbé Duguet étoit au collége, il tomba par hasard sur l'Astrée de Durfé. Ce Roman historique qui a eu une grande réputation lui plut; & quoiqu'il n'eût alors que douze ans, qu'il ne fût qu'à la fin de sa troisieme, il résolut de composer une Histoire dans le même goût de ce qu'il avoit pû entendre dire des familles de la ville de Montbrison. Il exécuta son projet en peu de tems, & d'une maniere qui parut au-dessus de son âge. Flaté du succès, il en fit part à Madame sa mere, qui après avoir écouté la lecture d'une partie de l'ouvrage, loin d'y donner son approbation, lui dit en mere Chrétienne, & d'un air affligé : *Vous seriez bien malheureux, mon fils, si vous faisiez un si mauvais usage des talens que Dieu vous a donnés.* Le jeune Auteur écouta cet

avis, en profita sans murmurer, & par une générosité encore plus admirable dans un âge si tendre, & dans une circonstance où l'amour propre est ordinairement plus écouté que le langage de la vertu, il jetta son écrit au feu, renonça à la lecture des Romans, & se livra entierement aux études les plus sérieuses.

RENE' AUBERT DE VERTOT, né au Pays de Caux l'an 1655, mort en 1735.

I.

L'ABBE' de Vertot fut d'abord Capucin. Il passa ensuite dans d'autres Ordres, & changea souvent de bénéfice. On appelloit cela les révolutions de l'Abbé de Vertot.

II.

MONSIEUR Bossuet Evêque de Meaux n'eut pas plutôt lu les ouvrages de M. de Vertot, qu'il dit à M. le Cardinal de Bouillon, que c'é-

toit une plume taillée pour écrire l'Hiſtoire de M. de Turenne.

III.

L'HISTOIRE des Révolutions de Suede fut ſi eſtimée à Stocholm même, que l'Envoyé qui étoit ſur le point de paſſer en France, fut chargé par ſes inſtructions de faire connoiſſance avec l'Auteur, & de l'engager à entreprendre une Hiſtoire générale de Suede. Cet Envoyé qui croyoit trouver l'Abbé de Vertot à Paris, dans les meilleurs compagnies, & répandu dans le plus grand monde, ſurpris de ne le voir nulle part, s'informa où il étoit. Ayant appris que ce n'étoit qu'un Curé de Village, il rendit compte de ſa commiſſion, d'une maniere qui fit échouer le projet.

JEAN-BAPTISTE ROUSSEAU, né à Paris, mort en 1741.

I.

ROUSSEAU étoit si honteux de sa naissance, qu'il ne vouloit pas même porter le nom de son pere. Il se fit appeller quelque tems *Verniettes*; & c'est sur ce faux nom, dit Saurin, que quelques-uns de ses amis mêmes firent cette anagramme: *Tu te renies.*

II.

A la premiere représentation du Flateur, où l'on prétend que Rousseau s'est peint, son pere qui étoit entré à la Comédie pour son argent, fut sensible autant qu'on le peut juger, aux applaudissement qu'on donnoit à son fils; il ne put contenir sa joie, & il fit connoître à ceux qui l'environnoient qu'il étoit le pere de l'Auteur. La piece finie, ce bon homme tout ému cherchoit avec empres-

sement à embrasser son fils. Il l'arrêta au sortir du Théatre, & lui fit un discours touchant, qu'il finissoit par ces mots : *enfin je suis votre pere. Vous mon pere !* s'écria Rousseau ; & dans le même moment il s'enfuit, & laissa ce pauvre pere pénétré de douleur & fondant en larmes.

III.

LORSQUE Rousseau & la Motte se furent reconciliés, on demanda au premier, si Gacon n'entreroit pas dans le traité : Belle demande! dit-il ; quand les Généraux de deux armées ennemies sont d'accord, la paix n'est-elle pas censée faite avec les goujats ?

IV.

ROUSSEAU ayant été banni du Royaume à l'occasion des fameux Couplets, trouva une asyle auprès du Comte du Luc de Vintimille, qui étoit Ambassadeur de France en Suisse. Ce Seigneur ayant été nommé Plénipotentiaire pour la Paix qui fut

conclue à Bade en 1714 avec l'Empereur, Rousseau l'y accompagna. Un jour qu'on causoit familierement chez le Prince Eugene, quelqu'un dit qu'il venoit de chez M. le Comte du Luc, où Rousseau avoit récité de très-jolis vers qu'il avoit composés presque à l'instant : Quoi, s'écria aussitôt le Prince, nous avons ici ce grand Poëte ! Il m'a donné occasion, ajoûta-t-il tout de suite, de faire une réflexion bien juste. Ce fut quelques jours après la triste affaire de Denain, que je lus son Ode à la Fortune ; j'y trouvai mon portrait au naturel dans cette strophe :

Montrez-nous, Héros magnanimes,
Votre vertu dans tout son jour ;
Voyons comment vos cœurs sublimes
Du sort soûtiendront le retour.
Tant que la Fortune vous seconde,
Vous êtes les Maîtres du monde,
Votre gloire nous éblouit ;
Mais au moindre revers funeste
Le masque tombe, l'homme reste,
Et le Héros s'évanouit.

Après

Après cet entretien, le Prince Eugene marqua un grand desir de voir Rousseau, qu'il goûta au point de se l'attacher & de l'emmener avec lui à Vienne.

V.

ROUSSEAU ne fut que trois ans auprès du Prince Eugene. Le fameux Comte de Bonneval & le Marquis de Prié ayant eu une contestation assez vive, le Prince voulut que Rousseau, qui en avoit été le témoin, lui en rendît compte. Il le fit d'une maniere peu favorable à M. le Marquis de Prié, que M. le Prince Eugene protégeoit ouvertement. Rousseau par trop de sincérité perdit les bonnes graces de son protecteur, qui lui dit qu'il pouvoit aller à Bruxelles, où on lui donneroit une place honnête qu'il n'a jamais eue.

VI.

ROUSSEAU piqué contre le Prince Eugene, qui lui avoit retiré sa protection, fit l'Epigramme suivante:

Est-on Héros pour avoir mis aux chaînes

Un peuple ou deux? Tibere eut cet honneur.
Est-on Héros en signalant ses haines
Par la vengeance? Octave eut cet honneur.
Est-on Héros en régnant par la peur?
Séjan fit tout trembler jusqu'à son maître.
Mais de son ire éteindre le salpêtre;
Sçavoir se vaincre & réprimer les flots
De son orgueil: c'est ce que j'appelle être
Grand par soi-même; & voilà mon Héros.

VII.

EN 1717, le Duc d'Orléans Régent du Royaume, fit écrire à Rousseau, par le Marquis de la Fare, qu'il pouvoit revenir à Paris, où il seroit en toute sûreté. Mais Rousseau demanda qu'on fit examiner une seconde fois l'affaire pour laquelle il avoit été condamné; ce que le Prince ne jugea pas à propos d'ordonner.

VIII.

MONSIEUR le Duc d'Aremberg qui faisoit son séjour le plus ordinaire à Bruxelles, donna une pension de quinze cens livres à Rousseau. Le Poë-

le croyant dans la suite avoir à se plaindre de son bienfaiteur, refusa l'argent lorsqu'on le lui apporta : Je l'acceptois avec plaisir, dit-il à l'Intendant de ce Seigneur, quand je me flatois d'être des amis de M. le Duc. Présentement que je ne le suis plus, je ne veux plus le recevoir.

IX.

DANS le tems qu'on imprimoit à Amsterdam les Satyres de Regnier, on voulut les dédier à Rousseau par une épitre très-satyrique. Ce Poëte qui en fut averti par M. l'Abbé de Vayrac, écrivit à M. le Marquis de Fénelon, pour le prier de faire supprimer cette épître. Ce Ministre répondit qu'il venoit de relire ses instructions, & qu'il n'y avoit rien vû qui regardât les affaires du Parnasse, ni les différends des Poëtes & des Auteurs : que d'ailleurs, Rousseau n'étant plus le sujet du Roi, il ne convenoit pas à son Ministre de se mêler de ce qui le regardoit.

X.

MONSIEUR le Comte du Luc & M. de Sénozan, dit M. Dutillet, écrivirent en 1738 à Rouſſeau de venir à Paris, & qu'ils comptoient terminer l'affaire de ſon banniſſement. Rouſſeau y vint ſous le nom de Richer, qu'il prit par eſtime pour l'Auteur des Fables. Il s'en retourna au bout de trois mois, parce qu'il s'apperçut qu'il n'y avoit rien à eſpérer; & que ceux même qui l'avoient aſſûré de tout terminer à ſa ſatisfaction, n'avoient pas pu ſeulement obtenir un ſaufconduit pour un an, au bout duquel le tems preſcrit pour ſon banniſſement devoit expirer.

XI.

DANS le voyage que Rouſſeau fit à Paris, il vit M. Rollin preſque tous les jours, & ne voulut pas repartir ſans lui avoir fait la lecture de ſon Teſtament. Il y déſavouoit en termes les plus forts, ſes monſtrueux Couplets qui furent l'origine de ſes mal-

heurs, & continuoit de les attribuer à Saurin: M. Rollin l'arrêta tout court en cet endroit. Il lui représenta vivement que le témoignage de sa conscience suffisoit pour le disculper ; mais que ne pouvant avoir aucune preuve équivalente, pour en charger nommément un autre, il se rendroit coupable d'un jugement téméraire au moins, & peut-être d'une calomnie affreuse. Le Poëte n'eut rien à répondre, & M. Rollin se fut bon gré de lui avoir fait effacer cet article.

XII.

EPITAPHE de Rousseau par M. Pyrrhon :

Cy git l'illustre & malheureux Rousseau,
Le Brabant fut sa tombe & Paris son berceau.
Voici l'abrégé de sa vie,
Qui fut trop longue de moitié :
Il fut trente ans digne d'envie,
Et trente ans digne de pitié.

MELCHIOR DE POLIGNAC, né au Puy l'an 1661, mort en 1741.

I.

SIX mois après que M. de Polignac fut venu au monde, il fut exposé à un grand malheur. Il étoit nourri à la campagne. Sa nourrice qui étoit fille, & qu'une premiere faute n'avoit pas rendue plus sage, en fit une seconde. Dans cet état, qu'elle ne put long-tems cacher, frappée de tout ce qu'elle avoit à craindre, elle s'enfuit vers la fin du jour, & disparut après avoir porté l'enfant sur un fumier où il passa toute la nuit. Heureusement c'étoit dans la belle saison; on le trouva le lendemain sans qu'il lui fût arrivé aucun accident.

II.

LORSQUE l'Abbé de Polignac fit ses études de Philosophie au Collége d'Harcourt, le Cartésianisme com-

mençoit à partager l'Université. Les jeunes Professeurs étoient pour, les anciens contre, & l'Abbé de Polignac tomba sous ces derniers. Mais il n'étudia les écrits de son maître que pour les réfuter, & il donna sa principale occupation aux opinions de Descartes. Quand il fallut soûtenir des Theses à la fin du cours, il se trouva en état de répondre également sur l'ancienne & sur la nouvelle Philosophie; ce qu'il fit en deux jours consécutifs. Dans la premiere séance, il soûtint les opinions de son maître, & les siennes dans la seconde. C'étoit la premiere fois que le Cartésianisme paroissoit dans des Theses publiques. La singularité du fait & la réputation ou le nom du soûtenant attirerent beaucoup de monde à ces deux exercices.

III.

MONSIEUR le Duc de Chaulnes, ayant été envoyé à Rome, sous le Pontificat d'Alexandre VII. pour terminer les démêlés du précédent

Pontificat avec la France, il souhaita que l'Abbé de Polignac eût quelque part à la Négociation. Le nouveau Pape se plaignit en badinant, que ce jeune Abbé étoit un séducteur. Il ne me contredit jamais, disoit-il, il paroît être toujours de mon avis; & je ne sais comment pour l'ordinaire il m'entraîne dans le sien. Les affaires ayant été heureusement terminées, & les articles de l'accommodement étant dressés, l'Abbé de Polignac revint à la Cour, pour les proposer au Roi, qui après une longue audience qu'il lui avoit donnée, dit: Je viens d'entretenir un homme & un jeune homme, qui m'a toûjours contredit, & m'a toujours plu.

IV.

L'ABBÉ de Polignac n'ayant pas réussi au gré de la Cour, dans sa Négociation de Pologne, fut exilé à son Abbaye de Bonport, & il y étoit encore, lorsque le Duc d'Anjou fut appellé au Thrône d'Espagne. Il écrivit à Louis XIV: *Sire, si les prospérités*

de Votre Majesté ne mettent point fin à mes malheurs, du moins me les font-elles oublier.

V.

L'ABBÉ de Polignac ayant été nommé à la place d'Auditeur de Rote, le Cardinal de la Trimouille qui étoit chargé auprès de Clément XI. d'une Négociation que Louis XIV. avoit fort à cœur, manda à la Cour, qu'il ne pouvoit réussir sans le secours de l'Abbé de Polignac, qui obtint tout en effet de Sa Sainteté. Le Cardinal écrivit au Roi comme la chose s'étoit passée ; l'Auditeur de Rote assûra le Prince, que le succès de la Négociation étoit uniquement dû au Cardinal ; & le Roi, étonné & charmé tout ensemble d'un procédé si noble & si rare de la part de ces deux Ministres, ne différa pas un moment à en instruire toute la Cour.

VI.

L'ABBÉ de Polignac indigné de la hauteur avec laquelle les Hollandois

le traitoient aux Conférences de Gertruidemberg, leur dit: *Meſſieurs, vous parlez bien comme des gens qui ne ſont pas accoûtumés à vaincre.*

VII.

LES Plénipotentiaires Hollandois voyant à Utrecht que la face des affaires étoit changée par rapport à eux, par la réunion des Cours de Verſailles & de Londres, & s'appercevant qu'on leur cachoit quelques-unes des conditions du Traité de Paix, déclarerent aux Miniſtres du Roi, qu'ils pouvoient ſe préparer à ſortir de Hollande. L'Abbé de Polignac qui n'avoit pas oublié la hauteur avec laquelle ils lui avoient parlé aux Conférences de Gertruidemberg, leur dit: *Non, Meſſieurs, nous ne ſortirons pas d'ici: nous traiterons chez-vous, nous traiterons de vous, & nous traiterons ſans vous.*

VIII.

A l'exaltation de Benoit XIII. en 1724, le Cardinal de Polignac fut

déclaré Miniſtre du Roi à Rome, & il forma alors un projet digne de ſon goût pour les antiques. Il ſavoit que durant les guerres civiles, qui agiterent les plus beaux jours de la République & le premier ſiecle de l'Empire, le parti qui prévaloit, ne manquoit jamais de jetter dans le Tibre toutes les ſtatues & les trophées qu'on avoit élevés à l'honneur du parti vaincu. Quelquefois on les briſoit ou on les mutiloit auparavant; mais pour l'ordinaire, on les y jettoit dans leur entier. Ils y ſont donc encore, diſoit-il, car aſſûrément on ne les en a pas retirés, & la riviere ne les en a pas emportés. Il avoit imaginé de détourner pendant quelques jours le cours du Tibre, & de faire fouiller l'eſpace de trois quarts de lieue. Il auroit fallu creuſer un peu avant, parce que ces bronzes & ces marbres ont dû s'enfoncer. Si le Cardinal avoit été aſſez riche pour l'entreprendre à ſes frais, le Pape qui l'aimoit, lui auroit accordé toutes les permiſſions néceſſaires.

IX.

QUOIQUE le Cardinal de Polignac aimât les bons mots & qu'il en dit souvent, il ne pouvoit souffrir la médisance. Un Seigneur étranger, attaché au service d'Angleterre, & qui vivoit à Rome sous la protection de la France, eut un jour l'imprudence de tenir à sa table des propos peu mesurés sur la Religion & sur la personne du Roi Jacques. Le Cardinal lui dit avec un sérieux mêlé de douceur : *J'ai ordre, Monsieur, de protéger votre personne ; mais non pas vos discours.*

X.

LES expériences de Newton avoient été tentées plusieurs fois en France, & toujours sans succès ; d'où l'on commençoit à inférer, que le système du docte Anglois ne pouvoit pas se soûtenir. Le Cardinal de Polignac, qui n'a jamais été Newtonien, dit, qu'un fait avancé par Newton ne devoit pas être nié légerement, & qu'il falloit

recommencer les expériences jusqu'à ce qu'on pût s'assûrer de les avoir bien faites. Il fit venir des prismes d'Angleterre. Les expériences furent faites en sa présence aux Cordéliers, & elles réussirent. Il ne put jamais cependant parvenir à faire du blanc, par la réunion des rayons; d'où il conclut que le blanc n'est pas le résultat de cette réunion, mais le produit des rayons directs non rompus & non réfrangibles. Newton, qui s'étoit plaint du peu d'exactitude & même du peu de bonne foi des Physiciens François, écrivit au Cardinal, pour le remercier d'un procedé si honnête & qui marquoit tant de droiture.

XI.

MONSIEUR le Cardinal de Polignac disoit volontiers quelle avoit été l'occasion de son Anti-Lucrece. En revenant de Pologne, il s'arrêta quelque tems en Hollande. Il y eut plusieurs entretiens savans avec le fameux Bayle, qui étoit alors dans sa grande réputation. Les argumens

d'Epicure, de Lucrece & des Sceptiques, qui venoient depuis peu d'être poussés très-loin dans le Dictionnaire Critique, le furent peut-être encore davantage dans la conversation. L'Abbé de Polignac forma dès-lors le dessein de les refuter. Deux exils dans deux de ses Abbayes lui en donnerent le tems. Ainsi l'Anti-Lucrece est le fruit des disgraces de son Auteur.

CHARLES ROLLIN,
né à Paris l'an 1661,
mort en 1741.

I.

ROLLIN avoit été reçu Maître Coûtelier, lorsqu'un Bénédictin des Blancs-Manteaux, dont il servoit souvent la Messe, découvrit en lui des dispositions pour les Lettres. Ce bon Religieux obtint une bourse dans un Collége pour ce jeune homme, & le fit étudier.

II.

ROLLIN eut l'avantage de se trouver le concurrent de deux fils de M. le Pelletier. Ce Ministre qui connoissoit mieux qu'un autre les avantages de l'émulation, ne chercha qu'à l'augmenter. Quand le jeune Boursier étoit Empereur, ce qui lui arrivoit souvent, il lui envoyoit la même gratification qu'il avoit coûtume de donner à ses fils; & ceux-ci l'aimoient quoique leur rival. Ils le menoient chez-eux dans leur carrosse. Ils le descendoient chez sa mere quand il y avoit affaire, ils l'y attendoient; & un jour qu'elle remarqua qu'il prenoit sans façon la premiere place, elle voulut lui en faire une forte réprimande comme d'un manque de savoir-vivre: mais le Précepteur répondit, que M. le Pelletier avoit reglé qu'on se rangeroit toûjours dans le carrosse suivant l'ordre de la Classe.

III.

LE célebre M. Hersan qui étoit

dans l'usage de redoubler l'ardeur de ses Ecoliers de Rhétorique par d'honorables épithetes, disoit publiquement qu'il n'en trouvoit point qui distinguât assez le jeune Rollin, & qu'il étoit quelquefois tenté de le qualifier de *divin*. Il lui renvoyoit presque tous ceux qui lui demandoient des pieces de vers ou de prose: *Adressez-vous à lui*, leur disoit-il, *il fera encore mieux que moi*.

IV.

MONSIEUR Rollin étant devenu Professeur de Rhétorique, montra un talent singulier pour former des jeunes gens. M. le Premier Président Portail se plaisoit quelquefois à faire semblant de lui reprocher qu'il l'avoit excedé de travail; & M. Rollin lui répondit sérieusement: Il vous sied bien, Monsieur, de vous en plaindre; c'est cette habitude au travail qui vous a distingué dans la place d'Avocat Général, & qui vous a élevé à celle de Premier Président. Vous me devez votre fortune.

V.

V.

MONSIEUR de Vittement ayant été appellé à l'éducation des enfans de France, M. Rollin lui succéda dans la direction du Collége de Beauvais. Cette école presque inconnue alors, devint bientôt célebre par les soins du nouveau Principal. Un homme de Province qui ne le connoissoit que de réputation, lui amena son fils pour être pensionnaire à Beauvais, ne croyant pas que ce a pût souffrir aucune difficulté. M. Rollin se défendit de le recevoir sur ce qu'il n'avoit pas un pouce de terrein qui ne fût occupé; & pour l'en convaincre, il lui fit parcourir tous les logemens. Ce pere au désespoir ne chercha point à l'exprimer par de vaines exclamations. Je suis venu, lui dit-il, exprès à Paris: je partirai demain; je vous enverrai mon fils avec un lit. Je n'ai que lui. Vous le mettrez dans la cour, à la cave, si vous voulez; mais il sera dans votre Collége, & dès ce moment-là je n'en aurai aucune inquiétude. Il le fit, comme il

l'avoit dit. M. Rollin fut obligé de recueillir le jeune homme & de l'établir dans ſon propre cabinet, juſqu'à ce qu'il lui eut ménagé une place ordinaire.

VI.

DANS le tems qu'en qualité de Recteur de l'Univerſité, M. Rollin aſſiſtoit à une Theſe qui ſe ſoûtenoit au Collége des Graſſins; on vint l'avertir que M. de la Hoguette, Archevêque de Sens & protecteur de ce Collége, entroit dans la cour. Il envoya auſſitôt au-devant de lui, le prier de vouloir bien attendre deux minutes dans ſon carroſſe; à quoi M. de Sens ne fit pas grande attention, & entra dans la claſſe. Rollin donna ordre auſſitôt à un homme entendu d'aller au-devant de lui le complimenter, & de le retenir le plus long-tems qu'il pourroit avant de le mener au rang des fauteuils, où comme Recteur il occupoit la premiere place. Mais voyant qu'il n'y avoit pas moyen d'arrêter le Prélat; il dit à haute voix: *Theſi finem impono.*

M. de Sens remonta dans son carrosse fort mécontent de ce procédé de la part d'un homme qui lui avoit obligation. Rollin ne manqua pas d'aller le lendemain matin chez-lui. Il se jetta à ses genoux, lui demanda pardon de ce qui s'étoit passé la veille, & lui fit connoître qu'il avoit été obligé d'en agir comme il avoit fait, en qualité de Recteur de l'Université, qui doit toûjours avoir la premiere place dans les assemblées publiques des Colléges qui en dépendent. M. de Sens fut satisfait de son excuse, & l'embrassa.

VII.

JAMAIS Rollin n'oublia son premier métier. Il y fait la plus ingénieuse allusion dans une épigramme. Il envoye un couteau pour étrennes à un de ses amis, & lui mande, que si ce présent lui semble venir plutôt de la part de Vulcain, que de celle des Muses, il ne doit point s'en étonner, parce que c'est de l'antre des Ciclopes, qu'il a commencé à diriger ses pas vers le Parnasse.

VIII.

LES ouvrages de M. Rollin ont réuſſi dans les Pays étrangers comme en France. Le Duc de Cumberland & les Princeſſes ſes ſœurs en avoient toûjours les premiers exemplaires. C'étoit à qui les auroit plûtôt lus & à qui en rendroit le meilleur compte. Ce Prince diſoit : Je ne ſais comment fait M. Rollin : partout ailleurs les réflexions m'ennuient, & je les ſaute à piés joints. Elles me charment dans ſon Livre ; & je n'en perds pas un mot.

IX.

LE Prince Royal aujourd'hui Roi de Pruſſe faiſoit l'honneur à M. Rollin, d'être en grand commerce de lettres avec lui. Mais quand à ſon avenement au Thrône, il eut la bonté de lui en faire part comme à quelques autres ſavans du premier ordre, M. Rollin lui marqua qu'il reſpecteroit deſormais ſes grandes occupations ; & que n'ayant plus de conſeils à prendre que de ſa propre gloire, il

n'auroit plus l'honneur de lui écrire.

X.

MONSIEUR Rollin penſoit ſi modeſtement de lui-même qu'il ne ceſſoit de s'étonner de ce qu'il étoit devenu Auteur ; & loin d'avoir jamais rien tiré de ſes ouvrages, dont le prodigieux débit auroit fait la fortune de tout autre, il ne s'étoit embarraſſé en le donnant au Libraire, que de la maniere dont il le dédommageroit s'il n'avoit pas aſſez de cours.

JEAN-BAPTISTE MASSILLON, né en Provence, mort en 1742.

I.

LORSQUE le pere Maſſillon arriva de la Provence, le Pere de Latour, Général de l'Oratoire, lui demanda ce qu'il penſoit des Prédicateurs les plus ſuivis : *Je leur trouve*, répondit-il, *bien de l'eſprit & des talens ; mais ſi je prêche, je ne prêcherai pas comme eux.* Il leur trouvoit trop

peu d'onction, & trop de détail sur les mœurs extérieures.

II.

LORSQUE le P. Massillon eut prêché son premier Avent à Versailles, Louis XIV. lui dit ces paroles remarquables *Mon Pere, j'ai entendu plusieurs grands Orateurs dans ma Chapelle : j'en ai été fort content. Pour vous, toutes les fois que je vous ai entendu, j'ai été très-mécontent de moi-même.*

III.

LE P. Massillon parut en 1704 à la Cour, pour la seconde fois. Louis XIV. après lui avoir témoigné dans les termes les plus gracieux une extrême satisfaction, ajoûta : *Et je veux, mon Pere, vous entendre desormais tous les deux ans.*

IV.

LE fameux Baron voulut entendre le P. Massillon. Il fut frappé du vrai qu'il trouva dans toute son action, & dit à un autre acteur qui l'avoit accompagné : *Mon ami, voilà*

un Orateur ; & nous, nous ne sommes que des Comédiens.

V.

LORSQU'ON demandoit à M. Massillon quel étoit son meilleur Sermon, il répondoit : *C'est celui que je sais le mieux.*

FRANÇOIS JOSEPH DE BEAUPOIL, Marquis de Saint Aulaire, mort en 1742.

I.

LORSQU'IL fut question de recevoir à l'Académie le Marquis de S. Aulaire, Despréaux s'y opposa vivement, & répondit à ceux qui lui représentoient qu'il falloit avoir des égards pour un homme de cette condition : *Je ne lui dispute pas ses Lettres de Noblesse ; mais je lui dispute ses titres du Parnasse.* Un des Académiciens ayant répliqué que M. de S. Aulaire avoit aussi ses titres du Parnasse, puisqu'il avoit fait de fort jolis vers : *Eh bien, Monsieur*, lui dit Boileau, *puis-*

que vous estimez ses vers, faites-moi l'honneur de mépriser les miens.

II.

LE Marquis de S. Aulaire répondant dans l'Académie Françoise, à M. le Duc de la Trimoille, qui remplaçoit le Maréchal d'Estrées, dit ingénieusement : *Il me convient d'arroser de larmes la respectable cendre que vous venez de couvrir de fleurs. La difference des hommages que nous lui rendons, est assortie à celle de nos âges.*

III.

MADAME la Duchesse du Maine goûtoit extrêmement le Marquis de S. Aulaire, & l'avoit attiré à sa Cour. On s'y amusoit quelquefois à ces petits jeux d'esprit, où on se fait les uns aux autres des questions où il faut répondre d'une maniere ingénieuse. Un jour la Princesse proposa celui où chacun est obligé de dire son secret en particulier à la personne qui est prépose pour le demander. Elle voulut bien elle-même s'en charger. Le Marquis de S. Aulaire, qui

étoit des derniers de la compagnie, auquel ſon Alteſſe devoit s'adreſſer, fut aſſez heureux pour mettre le ſien en quatre vers, qu'il crut qu'un homme de 90 ans pouvoit dire à la Princeſſe ſans lui manquer de reſpect. Auſſi fut-il bien reçu ; & il méritoit de l'être par le tour délicat & fin de la penſée. Le voici :

La divinité qui s'amuſe
A me demander un ſecret,
Si j'étois Apollon ne ſeroit pas ma Muſe ;
Elle ſeroit Thétis, & le jour finiroit.

IV.

Vers de M. le Marquis de S. Aulaire à Madame la Ducheſſe du Maine.

Eſt-il bien vrai, divine Aſtrée,
Que d'indiſſolubles liens
Nous aſſûrent enfin les véritables biens,
Dont on vit tant de fois notre attente fruſtrée.
Les grands ont-ils enfin appris,
Quel eſt de tes bienfaits le véritable prix ?
Sont-ils deſabuſés de croire
Que ſous le titre de vainqueurs,
Ils porteroient au loin le pouvoir & la gloire,

Objet de leurs avides cœurs ?
Quelles mains ont eu la puiſſance
De ramener chez les mortels
La bonne foi, la confiance,
Neceſſaires appuis de tes ſacrés autels ?
Tandis que quelque coin du monde
Gemira des fureurs de Mars,
Nous verrons donc ici dans une paix profonde,
Fleurir le commerce & les arts ?
O ciel, acheve ces miracles !
Fais que l'homme de vérité
Soit toûjours auſſi reſpecté,
Que tes plus celebres oracles
Le furent de l'antiquité.

De Paris le 15 Juillet 1739.

Réponſe de M. le Cardinal de Fleuri à Madame la Ducheſſe du Maine, qui lui avoit envoyé les vers précédens.

JE me rends enfin, Madame, & je conſens à laiſſer jouir votre berger de l'immortalité que vous lui accordez, il la mérite ; & ce n'eſt point ce qu'il dit de flatteur pour moi, qui

m'engage à l'avouer : mais il eſt beau pour la nation & pour l'humanité, qu'un homme de près de cent ans faſſe des leçons à nos Poëtes modernes, de la belle & coulante verſification. Perſonne ne joint plus élégamment la rime & la raiſon, & c'eſt un de ces miracles qui vous ſont ſi ordinaires. Que votre berger vive donc autant qu'il a déja vécu, puiſque vous l'ordonnez ; & ſi vous lui deſtinez un ſurvivancier, je prie votre Alteſſe de ne pas oublier un homme, qui défie en proſe votre berger, de vous reſpecter plus que lui, & de vous être plus attaché.

V.

Rondeau de M. de S. Aulaire à M. le Cardinal de Fleuri, qui en lui envoyant l'ordonnance de ſa penſion, lui mandoit que le Roi ne prétendoit pas la lui payer au-delà de ſix-vingts ans.

A ſix vingts ans vouloir que je limite,
De mon hyver la courſe decrépite,
C'eſt ignorer que par enchantemens,
A notre Cour les jours paſſent ſi vîte,

Que les plus longs ne ſont que des momens.
Quand vous aurez chaſſé le Moſcovite,
Et rabaiſſé l'orgeuil des Allemands,
On voudra voir qu'elle en ſera la ſuite
A ſix vingts ans.
Nos paſtouraux enchantés & dormans
Sous les berceaux que notre Fée habite,
Attendront là ces grands évenemens,
Et le comptant de leurs appointemens :
Car Monſeigneur vous n'en ſerez pas quitte
A ſix vingts ans.

Réponſe de M. Fourmont de Rouen.

A ſix vingts ans mourir de mort ſubite,
Pour le commun le malheur n'eſt pas grand ;
Mais quand on peut, d'un tour pur, ſans redite,
A quatre-vingts écrire élégamment,
On ne devroit jamais voir le Cocyte.
Le doux plaiſir eſt un bon reſtaurant ;
Il ſçait en nous par ſon baume puiſſant,
Entretenir la chaleur qui nous quitte
A ſix vingts ans.

Goûtez-le donc sans que rien vous agite ;
Berger aimable,, & dont l'heureux talent
Joint la houlete au luth de Théocrite ;
Le Cardinal plaindra-t-il son argent,
Si pour l'avoir vous lui rendez visite
A six vingts ans ?

CHARLES CASTEL DE SAINT-PIERRE, né en Normandie, mort en 1743.

I.

L'ABBE' de Saint-Pierre étudioit avec M. Varignon au Collége de Caën. Frappé des dispositions qu'il avoit pour les Mathématiques, il le logea avec lui ; & enfin toujours plus touché de son mérite, il résolut de lui faire une fortune qui le mît en état de suivre pleinement ses talens & son génie. Cependant cet Abbé cadet de Normandie, n'avoit que 1800 liv. de rente ; il en détacha 300 qu'il donna par contrat à M. Varignon. Ce peu, qui étoit beaucoup par rapport au bien du donateur, étoit beaucoup aussi par rapport aux-

besoins du donataire : l'un se trouva riche, & l'autre encore plus d'avoir enrichi son ami.

II.

L'ABBÉ de Saint-Pierre disoit : La seule chose que puisse faire un Ministre en faveur de sa famille, c'est de dire dans son testament : Si j'ai rendu au Roi & à l'Etat quelque service, c'est à sa Majesté d'en marquer sa reconnoissance à ma famille.

III.

L'ABBÉ de Saint-Pierre, avant de prononcer son discours de réception à l'Académie Françoise, le voulut lire à M. de Fontenelle, qui lui avoua tout franchement qu'il trouvoit un certain endroit fort plat : Tant mieux dit l'Abbé de Saint-Pierre, il me ressemblera mieux ; & ne changea rien.

IV.

MONSIEUR de Fontenelle écrivit en 1740 au Cardinal de Fleuri, pour lui souhaiter une heureuse année. Il le félicita de la Paix qu'il venoit de

conclure entre les Turcs & les Chrétiens, & l'invitoit comme excellent Medecin des maladies des Nations, à calmer la fievre qui commençoit à gagner en Europe les Eſpagnols & les Anglois. Le Cardinal lui répondit ſur le même ton de plaiſanterie, par une lettre obligeante, & lui diſoit en raillant, qu'il faudroit que les Princes priſſent quelque choſe de l'élixir du projet de paix perpétuelle de l'Abbé de Saint-Pierre. M. de Fontenelle montra cet article à l'Abbé qui, croyant que le Cardinal voudroit ſe ſervir de ſon projet, le lui envoya avec cinq articles Préliminaires. Le Cardinal lui répondit : Vous en avez oublié un ; c'eſt d'envoyer une troupe de Miſſionnaires pour y préparer l'eſprit & le cœur des Princes contractans.

V.

UN grand Miniſtre appelloit les projets de l'Abbé de Saint-Pierre : *Les rêves d'un homme de bien.*

VI.

QUAND l'Abbé de Saint-Pierre entendoit des femmes qui disoient joliment des riens : Ah ! s'écrioit-il avec enthousiasme, que ne disent-elles mes Livres.

PIERRE FRANÇOIS GUYOT DESFONTAINES, né à Rouen l'an 1685, mort en 1745.

I.

L'ABBÉ Desfontaines, voulant se justifier auprès d'un Magistrat qui ne pensoit pas avantageusement de lui, le Magistrat lui dit : Si on écoutoit tous les accusés, il n'y auroit pas de coupable. Si l'on écoutoit tous les Accusateurs, repartit l'Abbé, il n'y auroit point d'innocent.

II.

L'ABBÉ Desfontaines convenoit quelquefois qu'il étoit méchant. En rendant compte de la lettre de l'Abbé Cotin, il dit qu'il y a des choses agréables.

agréables. J'en juge, continue-t-il, avec compétence, pouvant me glorifier de me connoître un peu en ce genre, suivant le proverbe qui dit:

Marchand d'oignon se connoît en ciboule.

III.

On a prétendu que l'aigreur de l'Abbé Desfontaines contre l'Académie, venoit de ce que cet auguste Corps avoit refusé la défense de Racine, que ce critique avoit entrepriſe contre quelques remarques de Grammaire de l'Abbé d'Olivet.

IV.

Lorsque M. l'Abbé Prevôt publia la traduction des lettres familieres de Cicéron, il en fit préſent à l'Abbé Desfontaines qui lui écrivit: Je fais cas de votre ouvrage: J'en ferai un extrait comme il faut: Vous me pardonnerez bien ſi j'y fais quelques remarques critiques. Alger mourroit de faim, ſi Alger étoit en paix avec tout le monde.

V.

MONSIEUR l'Abbé d'Olivet a fort bien dit, à l'occasion de ses démêlés avec l'Abbé Desfontaines : Je suis fort étonné que l'Abbé Desfontaines me poursuive si fort, il n'y a point de rivalité entre nous. Je travaille à faire honneur aux morts ; lui de son côté, il s'applique à déchirer les vivans.

VI.

L'ABBÉ Desfontaines dit encore : M. l'Abbé d'Olivet tantôt loue, tantôt blâme, non-seulement le même Auteur, mais le même ouvrage ; tellement qu'occupé depuis dix ans à nous faire les portraits de tant d'Auteurs, il n'a jamais fait que le sien.

FIN.

De l'Imprimerie de LE BRETON, Imprimeur ordinaire du ROI, rue de la Harpe.

APPROBATION.

J'Ai lû par ordre de Monſeigneur le Chancelier, un manuſcrit qui a pour titre *Anecdotes Littéraires, &c.* Je crois qu'on peut en permettre l'impreſſion. Fait à Paris ce deux Juillet 1749.

DECAHUSAC.

PRIVILÉGE DU ROI.

LOUIS par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre: A nos amés & féaux Conſeillers, les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand-Conſeil, Prevôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Juſ-

ficiers qu'il appartiendra, SALUT. Notre amé LAURENT DURAND, Libraire à Paris, Nous a fait exposer qu'il désireroit faire imprimer & donner au Public un ouvrage qui a pour titre, *Anecdotes Littéraires*, s'il nous plaisoit lui accorder nos Lettres de permission pour ce nécessaires: A CES CAUSES; voulant favorablement traiter l'Exposant, Nous lui avons permis & permettons par ces Présentes, de faire imprimer ledit ouvrage, en un ou plusieurs volumes, & autant de fois que bon lui semblera, & de le vendre, faire vendre, & débiter par tout notre Royaume, pendant le tems de trois années consécutives, à compter du jour de la date des Présentes: Faisons défenses à tous Imprimeurs, Libraires, & autres personnes de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de notre obéissance: A la charge que ces Présentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Impri-

meurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles; que l'impreſſion dudit ouvrage ſera faite dans notre Royaume, & non ailleurs, en bon papier & beaux caracteres, conformément à la feuille imprimée attachée pour modele, ſous le contre-ſcel des Préſentes; que l'Impétrant ſe conformera en tout aux Reglemens de la Librairie, & notamment à celui du dix Avril 1725; qu'avant de l'expoſer en vente, le manuſcrit qui aura ſervi de copie à l'impreſſion dudit ouvrage, ſera remis, dans le même état où l'Approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier, le Sieur DAGUESSEAU, Chevalier de France, Commandeur de nos ordres; & qu'il en ſera enſuite remis deux exemplaires en notre Bibliotheque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, & un en celle de notredit très-cher & féal Chevalier ledit Sieur DAGUESSEAU, Chancelier de France; le tout à peine de nullité des Préſentes; Du contenu deſquelles,

vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Exposant, & ses ayans causes, pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons qu'à la copie des Présentes, qui sera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dudit ouvrage, foi soit ajoutée comme à l'original ; Commandons au premier notre Huissier ou Sergent sur ce requis, de faire pour l'exécution d'icelles, tous actes requis & nécessaires, sans demander autre permission, & nonobstant clameur de Haro, Chartre Normande & Lettres à ce contraires : CAR tel est notre plaisir. DONNÉ à Paris le dix-neuvieme jour du mois de Décembre, l'an de grace mil sept cens quarante-neuf, & de notre Regne le trente-cinquieme,

Par le Roi en son Conseil, TESSIER.

Registré sur le Registre XII. de la Chambre Royale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N°. 378. fol. 257.

conformément aux anciens Reglemens, confirmés par celui du 28 Février 1723. A Paris ce 31 Décembre 1749.

LEGRAS, *Syndic.*